

# Les WINGERSHEIM Quatre Bans



Bulletin municipal N°7 - JANVIER 2023





# Sommaire

■ Le mot du maire	<b>3</b>
■ Les décisions du conseil municipal	<b>4 à 17</b>
■ Les réalisations	<b>18 à 20</b>
■ Les projets	<b>20 à 22</b>
■ Les communiqués	<b>23 à 24</b>
■ Activités économiques	<b>25 à 26</b>
■ Coup de projecteur	<b>26 à 29</b>
■ Vie locale	<b>30 à 33</b>
■ Vie paroissiale	<b>34 à 35</b>
■ Les écoles	<b>36 à 38</b>
■ Jeunesse	<b>39</b>
■ Bibliothèque	<b>40 à 41</b>
■ Intercommunalité	<b>42 à 43</b>
■ Les associations	<b>44 à 56</b>
■ Histoire locale	<b>56 à 58</b>
■ Infos pratiques	<b>59</b>
■ Etat civil	<b>60 à 63</b>
■ Calendrier des manifestations	<b>64</b>

## Nombres d'habitants

<b>Wingersheim :</b>	1 139 habitants
<b>Mittelhausen :</b>	602 habitants
<b>Gingsheim :</b>	357 habitants
<b>Hohatzenheim :</b>	241 habitants

**Soit un total de 2 339 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2023**



### VOTRE MAIRIE

**WINGERSHEIM les QUATRE BANS**

1 Place du Gal De Gaulle

Tél 03 88 51 26 35

Mail [accueil.wingersheim4bans@payszorn.com](mailto:accueil.wingersheim4bans@payszorn.com)

- Ouvert au public du lundi au vendredi 8h00 à 12h00

En mairies de GINGSHEIM, HOHATZENHEIM, MITTELHAUSEN : sur rendez-vous





# LE MOT DU MAIRE



## **L'année 2022 s'est achevée dans un contexte bien inquiétant où toutes les crises restent d'actualité.**

Inflation, curieuse flambée des énergies, pénurie de main d'œuvre, carence des matériaux, grèves, revendications salariales, climat, crises sanitaires, tensions mondiales multiples etc... continuent à hanter notre quotidien et creusent les décalages au cœur de notre société. A croire que tout n'est pas le seul fait du hasard mais prémédité par on ne sait quelle puissance avide de gains, d'affolement ou d'apeurement.

Mais, nous devons nous nourrir de l'espoir du lendemain et croire en un monde meilleur.

Ces difficultés rejaillissent bien évidemment aussi sur les finances communales et la réduction de l'éclairage nocturne en était le premier indice. Oui, certains diront que nous pourrions faire beaucoup mieux encore mais la mise à niveau des équipements disparates de notre territoire (luminaires, câblages et armoires de commandes) n'est pas chose facile : un investissement très important est nécessaire pour optimiser l'éclairage public sur nos quatre communes déléguées.

2023 sera donc l'occasion de préparer cette mutation LEDS, de finaliser les futurs dossiers de voirie et d'aménagement, d'étayer nos matériels techniques pour faciliter les entretiens généraux. La préservation de notre patrimoine culturel reste également notre priorité sur l'exercice par la restauration de l'église Saint Laurent, en commune déléguée de Mittelhausen.

Par ailleurs, toujours dans l'esprit de pouvoir accueillir des artisans, professions libérales, jeunes ménages ou de créer de nouveaux services à la population, nous essayons d'acquérir des bâtiments et sites stratégiques pour le développement de notre commune.

Cependant, n'ayez crainte, nos objectifs ne sont pas d'accroître inutilement notre patrimoine bâti, bien au contraire. Nos préoccupations sont quotidiennes pour donner également de nouvelles destinations aux bâtiments vacants. Toutes les pistes sont explorées et nous restons en alerte sur toute opportunité.

Ainsi, je finirai sur une citation de Jacques PREVERT : « Il faudrait essayer d'être heureux, tout au moins pour donner l'exemple. » Soyons cet exemple, pour nos enfants, nos petits-enfants. Soyons cet exemple pour nous-mêmes et construisons ensemble notre avenir.

Un dernier clin d'œil à toutes celles et ceux qui souffrent ou sont en maison de retraite, ils ne sont pas oubliés et restent dans nos cœurs. La municipalité leur adresse ses affectueuses pensées.

**Bonne et heureuse année 2023, santé, bonheur et paix à toutes et à tous.**

**Bernard FREUND**



## 1) Séance du 10 février 2022

### Restauration de l'église Saint Laurent de Mittelhausen- Approbation de l'Avant-Projet Sommaire

Lors de sa séance du 12 juillet 2021, le Conseil Municipal avait confié la maîtrise d'œuvre à l'architecte Estelle DE MICHELI de Strasbourg pour les travaux de restauration de l'église Saint Laurent. Suite aux études réalisées et aux différents diagnostics - avant travaux - lancés en décembre 2021, un avant-projet sommaire a été arrêté pour un montant estimatif de travaux HT de 867 792 €, détaillé comme suit :

Montant des travaux prévisionnels	
Travaux extérieurs	568 092 €
Travaux intérieurs	232 495 €
Pour un total HT de	800 587 €
Travaux optionnels	
Travaux intérieurs	67 205 €
Soit un total HT de	867 792 €



Le Conseil Municipal,

- APPROUVE l'APS établi le 18 janvier 2022 par le bureau d'architecture OZIOL - DE MICHELI, pour un montant de 867 792 €;
- DEMANDE à l'architecte d'engager l'établissement de l'Avant-Projet Définitif ;
- AUTORISE le maire à déposer un permis de construire et à engager les demandes de subvention.

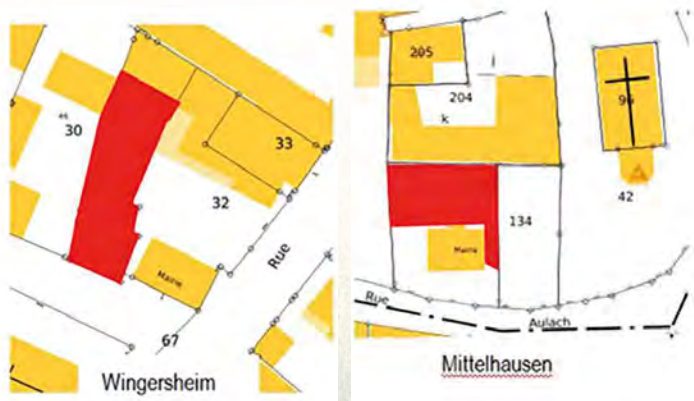
(à l'unanimité).

### Maîtrise d'Oeuvre pour l'aménagement de parkings

La commune historique de Wingersheim avait acheté une propriété immobilière adjacente à la mairie dont la maison d'habitation a fait l'objet d'une démolition en 2017. Depuis lors, ce terrain est resté en friche. De même que l'emprise située à l'arrière de la mairie déléguée de Mittelhausen, dont la dépendance a fait l'objet d'une démolition en 2021.

Le bureau d'études M2i de Wingersheim les Quatre Bans a été saisi pour un projet d'aménagement de ces deux sites qui ont fait l'objet de l'évaluation suivante :

- Aménagement d'un parking aux abords de la mairie de Wingersheim les Quatre Bans, estimé à 43 000 € HT
- Aménagement d'un parking aux abords de la mairie déléguée de Mittelhausen, estimé à 11 000 € HT



Le Conseil Municipal,

- APPROUVE les projets d'aménagement de parking sur Wingersheim et Mittelhausen pour un montant HT respectivement de 43 000 € et 11 000 €,
- APPROUVE la mission de maîtrise d'œuvre avec le bureau d'études M2i de Wingersheim les Quatre Bans au taux de rémunération de 7% sur le montant estimatif des travaux arrêté à 54 000 € HT, soit un montant de 3 700 € HT,
- VOTE le plan de financement comme suit :
 

Etat au titre de la DETR 2022	9 356,00 €
Autofinancement	37 424,00 €
- SOLLICITE une subvention de l'ETAT au titre de la catégorie 2 de la DETR 2022
- AUTORISE le maire à signer le contrat de maîtrise d'œuvre en conséquence.

(à l'unanimité)

### Déclassement de voies communales : procédure d'enquête publique

La commune de Wingersheim les Quatre Bans envisage de céder des voies et emprises classées dans le domaine public communal, comme suit :

#### Wingersheim :

Rue d'Alsace  
emprise partielle



#### Mittelhausen :

Chemin rural dans  
l'emprise de la ZA



#### Gingsheim :

Rue du Breuil  
emprise partielle

Le Conseil Municipal,

après avoir pris connaissance des détails de chaque projet :

- EMET un avis favorable sur le principe de déclassement des emprises citées ci-dessus ;
- AUTORISE le Maire à mettre à l'enquête publique les dossiers, en vertu de l'article L161-10 du Code Rural pour déclassement ;
- DEMANDE au maire de faire établir les procès-verbaux d'arpentage définissant la superficie exacte cédée ;
- STATUERA définitivement sur ces cessions à l'issue de l'enquête publique ;
- AUTORISE le Maire à signer les PV d'arpentage ainsi que tout document se rapportant à l'enquête publique.

(à l'unanimité)



### Wingersheim - Lotissement du Noyer : crédit relais auprès de la Caisse d'Epargne Grand Est Europe

Par délibération en date du 11 février 2021, la commune de Wingersheim les Quatre Bans avait autorisé le maire à souscrire un emprunt pour le préfinancement des opérations du lotissement communal du Noyer. Un crédit relais a ainsi été signé auprès de la Caisse d'Epargne d'Alsace pour un montant de 500 000 €, avec obligation de décaissement total des fonds avant le 31 décembre 2021.

A ce jour, la Commune n'a débloqué que la somme de 300 000 € consolidant ainsi ce crédit relais.

Afin de poursuivre le préfinancement de cette opération de lotissement et dans l'attente de la vente des terrains, il y a lieu de renouveler ce crédit relais pour un montant de 500 000 €.

Le Conseil Municipal

- DONNE pouvoir au maire pour conclure un crédit relais d'un montant de 500 000 € auprès de la Caisse d'Epargne Grand Est Europe, au taux fixe de 0,50 % sur une durée de 24 mois ;
- PRECISE que le remboursement de ces crédits relais sera effectué par anticipation par la trésorerie disponible et par la vente des terrains au lotissement du Noyer ;
- PRECISE que les intérêts et capital remboursés sont inscrits au budget annexe du lotissement du Noyer.
- AUTORISE le Maire à signer l'ensemble des documents s'y rapportant.

(à l'unanimité)

### Budget principal de Wingersheim les Quatre Bans : emprunt auprès du Crédit Mutuel La Vallée

Depuis sa création au 1<sup>er</sup> janvier 2016, la Commune de Wingersheim les Quatre Bans a engagé dans le cadre de son programme de travaux pluriannuel de nombreux et lourds investissements tout en réduisant considérablement sa dette.

De nouveaux programmes s'ouvrent en 2022 avec notamment la restauration des églises de Mittelhausen et de Gingsheim, des travaux d'aménagement de voiries ainsi que des acquisitions immobilières.

Le Conseil Municipal,

- DONNE pouvoir au maire pour conclure un prêt à taux fixe d'un montant de 1 500 000 € auprès de la Caisse du CREDIT MUTUEL LA VALLEE, au taux fixe de 0,75 % sur une durée de 20 ans ;
- DECIDE d'inscrire chaque année le montant de l'annuité qui s'élèvera à 80 835,73 € ;
- AUTORISE le Maire à signer le contrat de prêt s'y rapportant.

(à l'unanimité)

### Wingersheim - Location de deux garages communaux rue Alain Bashung

Suite à la construction de l'atelier municipal de Wingersheim les Quatre Bans et de la mutualisation des moyens en site propre, la commune dispose à présent



de deux garages communaux laissés vacants, Rue Alain BASHUNG, aux abords du parvis de l'Eglise Saint Nicolas.

Le Conseil Municipal,

- DECIDE de proposer à la location ces deux garages, à compter du 1<sup>er</sup> Mars 2022.
- FIXE le montant de 50 € mensuel, par unité ;

- AUTORISE le Maire à signer les futurs contrats de location s'y rapportant.

(à l'unanimité)

### Wingersheim - Remplacement de la chaudière de l'Eglise Saint Nicolas

La chaudière de l'Eglise Saint Nicolas de Wingersheim est en fin de vie et il est nécessaire de procéder au remplacement de cette dernière. L'entreprise JUNG and Cie, spécialiste des chauffages d'église a été sollicitée pour établir un devis pour remplacer l'ensemble du système de chauffe.

Le devis s'élève à la somme de 29 224 € HT.

Le Conseil Municipal,

- APPROUVE le devis présenté par les établissements JUNG and Cie, de Illkirch Graffenstaden, pour :
  - l'évacuation de la chaufferie actuelle ainsi que la citerne à fuel ;
  - le remplacement par une chaudière à gaz pour un montant HT de 29 224 €.

- AUTORISE le maire à signer le bon de commande

- ACCEPTE la participation de la paroisse à cet investissement.

(à l'unanimité)

### Wingersheim - Lotissement du Noyer : acquisition de chemins de l'AFR de Wingersheim

Dans le cadre de l'aménagement du lotissement du Noyer, la Commune de Wingersheim les Quatre Bans a proposé à l'Association Foncière de Wingersheim d'intégrer une partie de deux chemins d'exploitation dans l'emprise de l'aménagement urbain du Lotissement du Noyer.

L'Association Foncière de Wingersheim a émis un avis favorable par délibération de bureau en date du 26 janvier 2022.

Un PV d'arpentage a été établi par le géomètre Lambert pour détacher les parcelles suivantes :

- 7/259 8m<sup>2</sup>
- 8/259 2,27 ares
- 10/260 2,63 ares



Le Conseil Municipal,

- DECIDE d'acquérir les terrains cadastrés provisoirement cités ci-dessus à l'Association Foncière de Wingersheim ;

- FIXE le montant de ces acquisitions à 300 € de l'are ;

- AUTORISE le Maire à signer les actes de vente s'y rapportant auprès de l'étude de Maître SALAVERT, Notaire à Brumath.

(à l'unanimité)

### Wingersheim - Vente d'un terrain enclavé

La commune dispose d'un terrain enclavé sans aucune voie de desserte, d'une superficie de 4,11 ares cadastré en section 4 n° 275. Ce terrain a fait l'objet d'une évaluation par les services fiscaux en vue de la cession aux riverains.

Le Conseil Municipal,

- DECIDE de vendre la parcelle n°275 en section 4 d'une contenance de 4,11 ares à M. Bernard FREUND, de Wingersheim les Quatre Bans pour un montant de 9 804 €,

- PRECISE que l'acquéreur fera son affaire du réseau d'assainissement public qui grève la parcelle et que toute modification pour un intérêt privatif reste à sa charge,





- CHARGE Maître SALAVERT, Notaire à Brumath, de la rédaction de l'acte de vente s'y rapportant.

- DIT que tous les frais restent à la charge de l'acquéreur,
- AUTORISE le Maire délégué de Wingersheim, Jean-Luc ECKART à signer l'acte de vente pour le compte de la Commune de Wingersheim les Quatre Bans,

(à l'unanimité)

## Wingersheim - Avis du Conseil Municipal sur la vente d'un terrain :

Le maire de Wingersheim les Quatre Bans informe les élus que la Commune dispose d'une emprise de 8 m entre deux maisons d'habitation, emprise située Rue des Lilas, cadastrée :

- Section 5 parcelle n° 330 d'une superficie de 1,45 ares
- Section 5 parcelle n° 331 d'une superficie de 1,45 ares.

Le Maire précise qu'il s'agissait d'une réserve foncière pour une future voie publique, n'ayant plus d'utilité à ce jour. Le terrain a été proposé aux deux riverains qui n'ont pas manifesté d'intérêt.

Le Conseil Municipal

- DONNE son accord pour la vente à un tiers de ces deux terrains constructibles sous réserve d'une intégration du bâtiment dans le contexte bâti environnant.

(à l'unanimité)

## Acquisition d'un chariot élévateur et d'un compresseur



La fusion de nos services techniques par la création de la Commune Nouvelle en janvier 2016 a fait apparaître une insuffisance de matériels et équipements pour nos agents techniques. L'installation à l'automne 2021 dans les locaux du nouvel atelier technique mutualisé a permis néanmoins de rationaliser et de faire un inventaire détaillé des moyens à disposition de nos agents.

La diversité des interventions techniques nécessite également du stockage de matériaux et afin de permettre la manutention de ces derniers en toute sécurité par nos agents, la Collectivité souhaite se doter d'un chariot élévateur et d'un compresseur.

Le Conseil Municipal,

- DECIDE l'acquisition de matériels suivants :
  - CHARIOT ELEVATEUR d'occasion CATERPILLAR Modèle GP25 N au prix HT de 9 500€ auprès de la société APRILIS,
  - COMPRESSEUR TRI 27 V 150 au prix HT de 833,33€ auprès de la société AGRIMAT
- AUTORISE le maire à signer les bons de commande.

(à l'unanimité)

## Création d'un poste d'adjoint administratif territorial - catégorie C

Un appel à candidatures a été lancé pour le recrutement d'un adjoint administratif territorial à temps complet pour une durée de 1 an, renouvelable 1 an.

La Commune de Wingersheim les Quatre Bans estime avoir trouvé parmi les candidats(es) une personne compétente. Il est ainsi proposé de créer un poste d'adjoint administratif territorial - catégorie C à temps complet à compter du 17 février 2022.

Le Conseil Municipal,

- DECIDE de créer un poste d'adjoint administratif (catégorie C) à temps complet à compter du 17 février 2022, pour une durée de 1 an.
- FIXE la rémunération de ce poste conformément au statut de la Fonction Publique Territoriale.
- DIT que cet agent bénéficiera des primes et avantages consentis au personnel à la discrétion du Maire.
- AJUSTE le tableau des effectifs de la Collectivité.
- AUTORISE le maire à signer toutes les pièces administratives nécessaires à l'embauche.

(à l'unanimité)



*Suite au départ de Florence GRASS au sein d'une autre collectivité, nous avons le plaisir de vous présenter la nouvelle recrue administrative, en la personne de Cynthia KARCHER. Agée de 31 ans et habitant sur Wingersheim, elle vient compléter l'effectif de la mairie.*

## Fusion des consistoires de Strasbourg, de Sainte Marie aux Mines et de Bischwiller et de l'Eglise protestante réformée d'Alsace et de Lorraine (EPRAL)

Le maire informe le conseil municipal que le synode de l'Eglise protestante réformée d'Alsace et de Lorraine (EPRAL) a approuvé par délibération du 25 octobre 2021 la fusion des consistoires de Strasbourg, de Sainte-Marie-aux-Mines et de Bischwiller.

Cette fusion a préalablement été approuvée par chacune des assemblées des trois consistoires concernés. Le nouveau consistoire, issu de cette fusion, prendrait le nom de « consistoire de Strasbourg ».

En application de l'article L. 2541-14 du code général des collectivités territoriales, l'avis du conseil municipal de toutes les communes appartenant à chacun des trois consistoires doit être recueilli, préalablement à la modification de l'ordonnance



du 26 octobre 1899 relative à la fixation des circonscriptions des consistoires protestants.

Le Conseil Municipal,

- EMET un avis FAVORABLE à cette fusion.

(à l'unanimité)

### Création d'un poste d'adjoint technique territorial pour accroissement saisonnier d'activité en 2022

Conformément à l'article 34 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Le Conseil Municipal,

- DECIDE la création d'un emploi d'adjoint technique territorial en qualité de contractuel. Le contrat d'engagement sera établi sur la base de l'application de l'article 3, 2° de la Loi du 26 janvier 1984 modifié pour faire face à un accroissement saisonnier d'activité ;
- FIXE la durée hebdomadaire de service à 35/35<sup>ème</sup> ;
- FIXE la rémunération de ce poste conformément au statut de la fonction Publique Territoriale.
- AJUSTE le tableau des effectifs de la Collectivité ;
- AUTORISE le maire à signer toutes les pièces administratives nécessaires à la création de ce poste.

(à l'unanimité)

### Contrat SANTE MUTEST mutualisé du Centre de Gestion du Bas-Rhin

La Commune de Wingersheim les Quatre Bans avait adhéré en 2018 au contrat SANTE mutualisé du centre de Gestion du Bas-Rhin pour une durée de 6 ans.

Par délibération en date du 19 novembre 2018, elle avait également fixé le forfait de participation financière octroyé aux fonctionnaires et agents de droit public et de droit privé en activité pour le risque SANTE au montant de 180€ annuel par agent.

La commune de Wingersheim les Quatre Bans souhaite à présent uniformiser ce forfait en appliquant le même que celui versé aux agents intercommunaux, employés par la Communauté de Communes du Pays de la Zorn, affectés au Groupe Scolaire Intercommunal «Au Clair de Lune».

Le Conseil Municipal,

- FIXE le niveau de participation financière de la Collectivité pour la convention SANTE mutualisée du Centre de Gestion du Bas-Rhin au montant annuel de 420€ par agent, soit une participation financière mensuelle de 35€.
- PRECISE que l'ensemble des autres conditions du contrat restent inchangées.

(à l'unanimité)

## 2) Séance du 7 avril 2022

### Approbation des comptes de gestion 2021 du trésorier principal

Il y a lieu d'approuver les comptes de gestion 2021 du Trésorier principal de la commune.

Le Conseil Municipal,

- CONSTATE la parfaite concordance des comptes de gestion 2021 du :
  - Budget Principal de Wingersheim les Quatre Bans ;
  - lotissement du « Noyer » ;

- DÉCLARE que les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2021 par la trésorière principale n'appellent ni observation, ni réserve de sa part.

(à l'unanimité)

### Approbation du compte administratif principal 2021 de Wingersheim les Quatre Bans

Le Maire présente aux élus le compte administratif 2021 appuyé de tous les documents propres à justifier les dépenses et les recettes. Il est fait lecture de la section de fonctionnement, chapitre par chapitre et en investissement, article par article. Il a ainsi été répondu à toutes les interrogations.

Le Conseil Municipal,

- APPROUVE le compte administratif principal de l'exercice 2021 présenté comme suit :

#### \*Section de fonctionnement

Dépenses :	1 055 775,63 €
Recettes :	2 165 791,70 €
Excédent :	1 110 016,07 €

#### \*Section d'investissement

Dépenses :	3 013 606,94 €
Recettes :	2 201 325,42 €
Déficit :	812 281,52 €

RÉSULTAT global de l'exercice (excédent) : 297 734,55 €

- PREND ACTE des Restes à Réaliser 2021 (RAR) selon le détail suivant :

Dépenses d'investissement :	193 800 €
Recettes d'investissement :	277 140 €

- DÉCIDE d'affecter en réserve à l'article 1068 la somme de 728 941,52 € pour équilibrer la section d'investissement ;
- DÉCIDE de reporter l'excédent global de l'exercice à l'article 002 - excédent de fonctionnement reporté la somme de 381 074,55 €.

(1 abstention)

### Approbation du compte administratif annexe 2021 - Lotissement du Noyer

Le Maire présente aux élus le compte administratif annexe 2021 du Lotissement du Noyer, appuyé de tous les documents propres à justifier les dépenses et les recettes.

Il est fait lecture de la section de fonctionnement, chapitre par chapitre et en investissement, article par article. Il a ainsi été répondu à toutes les interrogations.

Le Conseil Municipal,

- APPROUVE le compte administratif annexe de l'exercice 2021 présenté comme suit :

#### \*Section de fonctionnement

Dépenses :	219 098,07 €
Recettes :	219 098,07 €
Excédent :	0,00 €

#### \*Section d'investissement

Dépenses :	219 098,07 €
Recettes :	300 000,00 €
Excédent :	80 901,93 €

RÉSULTAT GLOBAL de l'exercice (excédent) : 80 901,93 €

- DÉCIDE de reporter l'excédent d'investissement à l'article 001- excédent d'investissement reporté à la somme de 80 901,93 €.

(1 abstention)



## Vote des taux d'imposition 2022 de Wingersheim les Quatre Bans

Le Conseil Municipal

• DECIDE de FIXER les taux d'imposition pour l'année 2022 comme suit :

- Taxe Foncière Bâtie 23,10%
- Taxe Foncière Non Bâtie 40,32%

(1 contre - 4 abstentions)

## Approbation du budget principal 2022 de Wingersheim les Quatre Bans

Le Maire soumet au Conseil Municipal le budget primitif principal 2022 dressé par lui, appuyé de tous les documents propres à justifier les propositions.

Le Conseil Municipal,

• ARRÊTE le BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL 2022 comme suit :

### \*Section de fonctionnement

Dépenses : 1 919 551,00 €  
Recettes : 1 919 551,00 €

### \*Section d'investissement

Dépenses : 4 193 051,52 €  
Recettes : 4 193 051,52 €

(à l'unanimité)

## Approbation du budget annexe 2022 de Wingersheim les Quatre Bans

Le Maire soumet au Conseil Municipal le budget primitif annexe 2022 dressé par lui, appuyé de tous les documents propres à justifier les propositions.

Le Conseil Municipal,

• ARRÊTE le BUDGET PRIMITIF ANNEXE 2022 du lotissement du Noyer comme suit :

### \*Section de fonctionnement

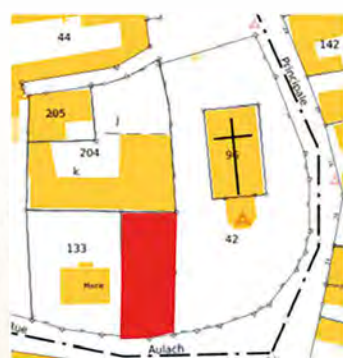
Dépenses : 1 472 000,00 €  
Recettes : 1 472 000,00 €

### \*Section d'investissement

Dépenses : 1 536 000,00 €  
Recettes : 1 536 000,00 €

(à l'unanimité)

## Acquisition d'un terrain à Mittelhausen



Le Maire informe les élus que la Paroisse protestante - Confession d'Augsbourg de Waltenheim - dispose d'un terrain classé au PLUi en Zone UA d'une superficie de 4,44 ares, situé entre l'Eglise Saint-Laurent et la mairie déléguée de Mittelhausen, toutes deux propriétés communales. La paroisse souhaite céder ce terrain à la Commune de Wingersheim les Quatre Bans pour réaliser le financement des travaux de restauration intérieure de l'église Saint-Laurent dans le cadre du programme d'investissement patrimonial confié à l'architecte Estelle DE MICHEL sur l'ensemble de l'édifice.

Le Conseil Municipal,

- DECIDE d'acquérir le terrain d'une superficie de 4,44 ares, cadastré en section n° 1 parcelle n° 134 appartenant à la Paroisse protestante - Confession d'Augsbourg ;
- PRECISE que ce terrain ne fera l'objet d'aucune restriction d'usage ;
- FIXE le prix de cette acquisition au montant de 85 000 € ;
- PREND ACTE que les fonds recueillis par le Conseil Presbytéral de Waltenheim / Mittelhausen seront affectés à la restauration intérieure de l'église ;
- CHARGE le notaire de Brumath, Maître SALAVERT, de la rédaction de l'acte et autorise la maire déléguée de Mittelhausen, Mireille GOEHRY à signer les documents s'y rapportant pour le compte de la Commune de Wingersheim les Quatre Bans.

(1 contre - 2 abstentions)

## Wingersheim: Fixation du prix de vente des terrains - Lotissement du Noyer

Le maire rappelle le permis d'aménager n° PA 067 539 21 R0001 délivré en date du 9 septembre 2021 pour la réalisation de l'opération immobilière comprenant au maximum 6 lots.

Compte tenu des éléments financiers connus à ce jour pour l'ensemble de l'opération, il propose de fixer le prix de vente des terrains afin de pouvoir satisfaire les premières candidatures.

Le Conseil Municipal,

- FIXE les prix de vente des terrains de construction viabilisés du « Lotissement du Noyer » comme suit :
  - Lot n° 1 à n° 5 : au prix de 21 000 € l'are TTC
  - Lot n° 6 destiné à un collectif : au prix de 20 000 € l'are TTC

(à l'unanimité)

## Projet d'urbanisme et acquisition immobilière à Mittelhausen

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal prévoit l'ouverture à l'urbanisation sous forme d'habitat de plusieurs zones sur les quatre communes que composent la Commune Nouvelle de Wingersheim les Quatre Bans.

Après l'ouverture du lotissement du Noyer à Wingersheim, les élus ont l'opportunité d'ouvrir une nouvelle zone sur Mittelhausen.

La municipalité a ainsi été sollicitée par un propriétaire pour acquérir l'ensemble de ses biens situés au lieu-dit « Ostermatt », comprenant une propriété actuellement bâtie classée en zone UA et des parcelles classées en zone 1AU (à urbaniser).

Après consultation du Service des Domaines





Le Conseil Municipal,

- DECIDE d'acquiescer en section 24 :

Les parcelles n°302,301, 285, 292, 291, 293, 294, 290, 289, 288, 287, 286

soit une superficie totale de 41,58 ares, propriété de M. et Mme Alfred PETER,

au prix global de 412 491 €, réparti comme suit :

- Zone UA - constructible 15,87 ares  
soit la somme de 274 233€
- Zone UA – non constructible 5,45 ares  
soit la somme de 47 088€
- Zone 1AU– à urbaniser 20,26 ares  
soit la somme de 91 170€

- CHARGE le notaire Maître LOTZ de Pfaffenhoffen, de rédiger l'acte et d'autoriser le Maire à signer les documents s'y rapportant.

(1 abstention)

### Convention d'implantation d'un shelter avec NGE INFRANET



La Commune de Wingersheim les Quatre Bans a été sollicitée par l'entreprise NGE INFRANET, sise au 19 rue Icare 67960 Entzheim représentant français de l'entreprise EUNETWORKS, implantée en Angleterre pour un projet d'implantation d'un shelter aux abords du Canal de la Marne au Rhin, sur une parcelle communale.

Il s'agit d'un petit bâtiment contenant un nœud de raccordement optique désignant un point de concentration d'un réseau en fibre optique.

Un avant-projet sommaire d'implantation de cette infrastructure dans un petit bosquet pour une bonne intégration paysagère sur une emprise d'environ 3 ares est venu préciser les détails techniques du projet.

La société NGE INFRANET propose donc une convention à la commune fixant les modalités techniques et financières de cette mise à disposition.

Le Conseil Municipal,

- AUTORISE l'entreprise NGE INFRANET à occuper une emprise d'environ 3 ares sur la parcelle cadastrée en section 31 n° 347 pour l'implantation d'un shelter de 36 m<sup>2</sup>
- DEMANDE que l'emprise soit clôturée,
- DEMANDE à l'entreprise de déposer les autorisations d'urbanisme,
- APPROUVE les termes de la convention fixant :
  - la redevance annuelle à 3 000€ à verser à la Commune au titre du droit à l'occupation des sols,
  - la durée d'occupation de la parcelle à 26 ans,
  - les modalités d'entretien et de restitution de la parcelle à terme de la dite occupation.
- AUTORISE le Maire à signer la convention avec NGE INFRANET sous réserve de l'obtention des autorisations administratives adéquates.

(à l'unanimité)

### Motion de soutien à l'ouverture d'une classe supplémentaire de 6<sup>ème</sup> au Collège Gustave DORÉ de Hochfelden pour la rentrée 2022

Suite au dernier Conseil d'Administration du Collège Gustave DORÉ de Hochfelden et à la prise de connaissance de la Dotation Horaire Globale, il a été indiqué qu'il y aurait 186 élèves en classe de 6<sup>ème</sup>.

Ces classes seront donc particulièrement surchargées et les conditions ne seront absolument pas propices aux apprentissages dans ce cadre-là.

De plus, ces classes vont accueillir des élèves en inclusion, avec des situations de handicap plus ou moins lourdes. La plupart de ces élèves seront accompagnés de leur AESH pour une durée de 20h par semaine pour certains.

Le collège a été construit pour accueillir 800 élèves, les salles de classe sont suffisamment nombreuses mais néanmoins elles sont trop petites pour accueillir autant d'élèves, parfois 33 personnes par salle de classe, comme cela a été le cas en 2020-2021. Les tables et les chaises prennent tout l'espace et les enseignants ne peuvent circuler librement dans la salle. Les issues de secours sont inaccessibles car barrées par du mobilier élève.

Les conditions de sécurité physique et les conditions d'apprentissage ne semblent donc pas propices pour les élèves, ni pour les enseignants. La qualité des apprentissages sera remise en cause avec de tels effectifs surchargés dans l'ensemble de ces classes du collège.

La commune de Wingersheim les Quatre Bans soutient la motion rédigée à cet effet et demande à l'Inspection Académique d'examiner cette situation et sollicite ainsi l'ouverture d'une classe supplémentaire de 6<sup>ème</sup> dans l'établissement Gustave DORÉ de Hochfelden.

(à l'unanimité)

## 3) Séance du 19 mai 2022

### Attribution d'un marché de travaux pour l'aménagement de parking au droit des mairies

Le Conseil Municipal,

- DECIDE d'attribuer le marché de travaux désigné ci-dessus à l'entreprise TP WICKER, de Schaffhouse sur Zorn, pour un montant total de 47 899,40€ HT détaillé comme suit :
  - Mittelhausen pour un montant de 11 430,50€ HT
  - Wingersheim pour un montant de 36 468,90€ HT

(à l'unanimité)

### Mittelhausen - Approbation de l'avant-projet définitif Eglise Saint Laurent

Le Conseil Municipal,

- APPROUVE l'Avant-Projet définitif établi le 26 avril 2022 par l'architecte Estelle DE MICHELI pour la rénovation de l'église Saint Laurent de Mittelhausen selon un montant total estimatif de 820 100€ HT (valeur novembre 2021) réparti en 2 tranches à savoir :

Tranche 1 - programme 2022 d'un montant total HT de 562 712€

- Lot 1 - installation de chantier 13 300€
- Lot 2 - échafaudage extérieur 46 080€
- Lot 3 - charpente bois 91 246€
- Lot 4 - couverture 107 247€
- Lot 5 - pierres de tailles extérieures 146 082€



- Lot 6 - enduits façades extérieures 71 204 €
- Lot 7 - menuiserie extérieure 87 553 €

Tranche 2 - programme 2023 d'un montant total HT de 257 388 €

- Lot 2b - Echafaudage intérieur 11 316 €
- Lot 5b - Pierres de tailles intérieures 44 959 €
- Lot 8 - Platerie 31 951 €
- Lot 9 - Menuiseries intérieures 35 405 €
- Lot 10 - Peinture 38 047 €
- Lot 11 - Chauffage 24 750 €
- Lot 12 - Sonorisation 5 700 €
- Lot 13 - Mise aux normes électriques 19 425 €

• VOTE le plan de financement comme suit :

DEPENSES :

- Montant total des travaux HT 820 100 €
- Honoraires d'architectes (MOE) 62 500 €
- Honoraires AMO 7 590 €
- Prestations réglementaires 18 557 €
- Divers et imprévus 10 000 €

Soit un montant total général de 918 747 €

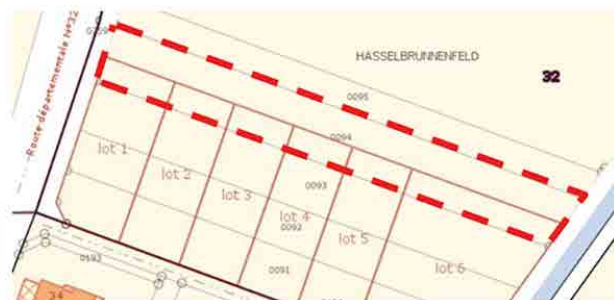
RECETTES

- REGION Grand Est 150 000 €
- CEA 80 000 €
- Fondation du Patrimoine 10 000 €
- Emprunt 300 000 €
- Autofinancement 378 747 €

**Soit le montant total HT de 918 747 €**

(à l'unanimité)

## Wingersheim - Lotissement du Noyer: versement d'indemnités à un propriétaire foncier.



Le Conseil Municipal

• DECIDE de verser les indemnités suivantes à M. Bernard FRITSCH :

- Soutien foncier à la réalisation de l'opération 15 000 €
- Indemnités pour présence d'un collecteur d'assainissement 4 100 €
- Dédommagement pour perte d'arbres fruitiers et de culture maraichère 3 000 €

**Soit un montant total HT de 22 100 €**

(à l'unanimité)

## Mittelhausen : attribution du marché de Maitrise d'Oeuvre pour l'aménagement du parvis de l'Eglise Saint-Laurent

Le Conseil Municipal,

• DECIDE de confier une mission de maitrise d'oeuvre au bureau d'études BEREST pour l'étude du parvis de l'église et des parkings sur la place publique pour un montant HT de 5 980 € HT.

(à l'unanimité)

## 4) Séance du 12 juillet 2022

### Commune déléguée de Mittelhausen : Eglise Saint Laurent - Avenant au marché de maitrise d'oeuvre

Le Conseil Municipal,

• MAINTIENT le taux de rémunération de l'architecte Estelle DE MICHELI à 7,50% ;

• ARRETE le nouveau montant forfaitaire de la rémunération à 61 507,50 € HT basé sur le montant de travaux arrêté à la somme de 820 100 € HT ;



(à l'unanimité)

### Révision tarifaire de la mutualisation de la comptabilité

Le Conseil Municipal,

après en avoir délibéré :

• VALIDE la nouvelle tarification pour le service « comptabilité mutualisée », à savoir :

- 0,75 % des dépenses RÉELLES de fonctionnement de l'année N-1, (Déduction des articles 6811-6216-62876 et 021)
- 2,50 € par mandat et titre de l'année N-1 ;

(à l'unanimité)

### Gingsheim - Accord cadre d'études et de maitrise d'oeuvre pour la restauration de l'église Saint Nicolas

Une seule équipe a répondu, menée par CHEVALLIER ARCHITECTURE, comme suit :

Marché indicatif pour l'étude diagnostic globale :

- Architecte 7 654.00 € (66.56 %)
- BET structure 1 404.00 € (12.21 %)
- BET fluides 1 028.00 € (8.94 %)
- Economiste 1 414.00 € (12.30 %)

**Pour un montant total de 11 500.00 € HT**

- incluant les relevés,
- l'inventaire documentaire et historique,
- la détermination des sondages
- les diagnostics
- les propositions d'interventions





Le Conseil Municipal,

- DECIDE d'attribuer l'accord cadre pour la rénovation intérieure et extérieure de l'église Saint Nicolas de Gingsheim, au Groupement mené par CHEVALLIER ARCHITECTURE, sis à Strasbourg, 8 rue de la rivière ;
- APPROUVE les conditions financières décrites ci-dessus.

(à l'unanimité)

### Gingsheim - Renouvellement du matériel de sonorisation de l'église Saint Nicolas

Le Conseil Municipal,

- DECIDE de prendre en charge l'acquisition du nouveau système de sonorisation pour un montant total de 10 651,86€ TTC sur présentation de la facture de l'entreprise AUDIAL de Riedisheim ;
- ACCEPTE la contribution financière du Conseil de Fabrique de Gingsheim pour un montant de 8 876,55€.

### Attribution des licences d'exploitation de débit de boissons à l'OMSCL de Wingersheim les Quatre Bans

Le Conseil Municipal,

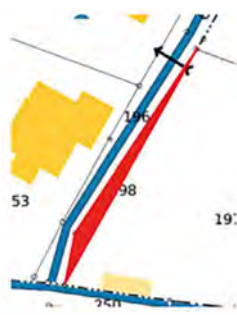
- DECIDE de mettre à disposition de l'OMSCL de Wingersheim les Quatre Bans les licences IV « BURGRITTER » et « CASINO » à compter de ce jour ;
- RENOMME ces deux licences IV sous les libellés suivants :  
« BURGRITTER » devient : Licence IV Hohatzenheim  
« CASINO » devient : Licence IV Mittelhausen
- DEMANDE à l'OMSCL de désigner deux exploitants afin de suivre la formation réglementaire d'exploitants de débit de boissons ;
- CHARGE l'OMSCL de toutes les démarches administratives afin de pérenniser la validation des licences IV citées ci-dessus.

(à l'unanimité)

### Wingersheim - Cession de voirie par un tiers à l'euro symbolique

Le Conseil Municipal,

- DECIDE l'acquisition de la parcelle en S 4, n°198 d'une superficie de 0,70 ares appartenant à M. et Mme Bernard FREUND à l'euro symbolique ;
- PRECISE que cette emprise est intégrée et a fait l'objet d'un aménagement de la rue de Lorraine afin d'ouvrir cette voie à la circulation ;



(à l'unanimité)

### Wingersheim - Déblaiement de gravats et renforcement d'un chemin

Wingersheim avait mis à disposition une emprise foncière Route de Krautwiller pour le stationnement des poids lourds de l'entreprise FLECK.



Ce dernier avait à l'époque érigé un mur de soutènement pour le talus mais le site est abandonné depuis de nombreuses années.

A la suite des dernières pluies d'orage, le mur s'est effondré, a fragilisé le talus et empêche à présent toute circulation sur le chemin d'exploitation qui le borde.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- ACCEPTE le devis de TP WICKER de Schaffhouse sur Zorn, pour un montant HT de 9 170€ ;

(à l'unanimité)

## 5) Séance du 22 septembre 2022

### Mittelhausen - Approbation du programme de travaux de l'Eglise Saint Laurent

Le Conseil Municipal,

- DECIDE d'approuver le programme de travaux pour la rénovation de l'Eglise Saint-Laurent arrêté à la somme de 842 044 € HT détaillé comme suit :

Travaux extérieurs	580 195 €
Travaux intérieurs	261 849 €

Auxquels s'ajoutent les frais annexes suivants :

Assistance MO	7 590 €
Maitrise d'œuvre	60 044 €
Divers raccordements	3 000 €
Missions SPS / CT	6 000 €
Diagnostics préalables divers	17 238 €

**Soit un montant total HT de 935 916 €**

- AJUSTE le plan de financement suivant :

REGION Grand Est	150 000 €
CEA	80 000 €
Fondation du Patrimoine	40 000 €
Paroisse	150 000 €
Emprunt	300 000 €
Autofinancement	215 916 €

**Soit le montant total HT de 935 916 €**

(à l'unanimité)

### Wingersheim les Quatre Bans - Acquisition du Bâtiment de la Caisse du Crédit Mutuel - 4 place du Général de Gaulle

Le Conseil Municipal,

- DECIDE l'acquisition du bien situé au n°4 Place du Gal de Gaulle – 67170 Wingersheim les Quatre Bans cadastré en section 3 n°56 au prix de 155 000 € ;
- DECIDE de contracter un emprunt à cet effet.

(2 abstentions)



### Budget principal de Wingersheim les Quatre Bans : Autorisation au Maire de souscrire un emprunt auprès de la Caisse du Crédit Mutuel LA VALLEE

Le Conseil Municipal,

VU l'état actuel de la dette qui s'élève à 206,41 € / habitant au 1<sup>er</sup> janvier 2022 ;



- **DONNE** pouvoir au Maire pour conclure un prêt à taux fixe d'un montant de 155 000€ auprès de la Caisse du Crédit Mutuel LA VALLEE, au taux fixe de 2,50% sur une durée de 15 ans (trimestrialités constantes capital et intérêts) pour financer l'acquisition de l'immeuble ;
- **DECIDE** d'inscrire chaque année le montant de l'annuité qui s'élèvera à 12 423,53€.

(à l'unanimité)

## Wingersheim - Lotissement du Noyer: Vente de terrains à tiers

Le Conseil Municipal,

- **DECIDE** de vendre les terrains à bâtir comme suit :
  - LOT n°2 d'une superficie de 6,20 ares à : M. Régis BOLIS et Mme Eva CHARLETTE, de 67270 Schwindratzheim pour la somme totale de 130 200€ TTC
  - LOT n°4 d'une superficie de 7,20 ares à : M. et Mme Antoine HAMMAECHER, de 67370 Truchtersheim pour la somme totale de 151 200€ TTC

(à l'unanimité)

## Autorisation au Maire pour intervenir dans les actes d'échange ou d'acquisition de terrain

Le Conseil Municipal,

- **AUTORISE** le Maire ou en cas d'empêchement de ce dernier, un maire délégué, pour la durée de leur mandat, à signer :
  - les actes d'acquisition à l'euro symbolique en vue d'intégrer dans le patrimoine communal les têtes de parcelles nécessaires à l'aménagement de la voirie communale ;
  - les actes d'échanges de terrain pour rétablissement des réalités foncières.

(à l'unanimité)

## Déclassement de voies communales

En date du 10 février 2022, le Conseil Municipal avait émis le souhait de déclasser trois emprises publiques détaillées comme suit :

- Wingersheim : Rue d'Alsace - emprise partielle en fin d'impasse
- Mittelhausen : Chemin rural - emprise intégrée dans la zone d'activités
- Gingsheim : Rue du Breuil - emprise partielle pour développement urbain

Le Conseil Municipal,

- **CONSTATE** la désaffectation des voies citées ci-dessus ;
- **DECIDE** leur déclassement du domaine public communal et leur intégration dans le domaine privé de la commune de Wingersheim les Quatre Bans ;
- **MET** à jour le tableau de classement des voies communales ;
- **AUTORISE** le Maire à signer tout document se rapportant à ces opérations.

(à l'unanimité)

## Versement de la dotation au Centre Communal d'Action Sociale de Wingersheim les Quatre Bans

Le Conseil Municipal,

- **CONFIRME** le versement de la dotation d'un montant de 3 000€ à verser à l'article 7474 du budget du C.C.A.S. ;

(à l'unanimité)

## Application de la comptabilité M57 – Adhésion à l'expérimentation DGFIP au 1<sup>er</sup> janvier 2023

Le Conseil Municipal,

- **COMPLETE** la délibération n°2021-336 par l'ajout des termes « avec application d'une nomenclature développée ».

(à l'unanimité)

## Adhésion à la commande groupée du Centre de Gestion du BAS-RHIN pour la reliure des actes administratifs et d'état civil – 2023/2026

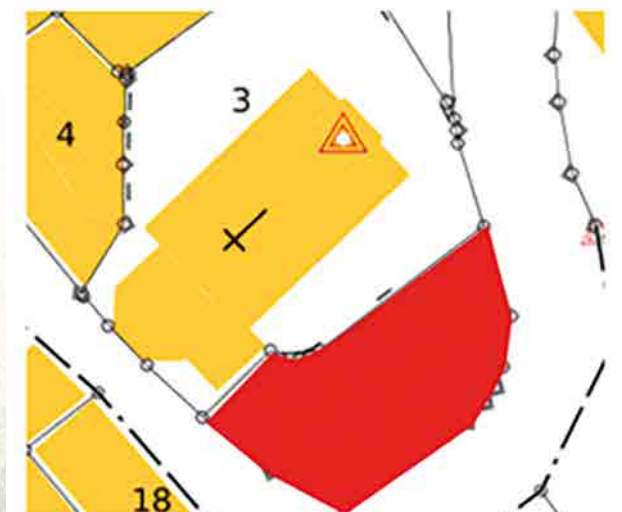
Le Conseil Municipal,

- **DECIDE** d'adhérer au groupement de commandes pour la reliure des registres d'actes administratifs et de l'état civil à compter du 1/01/2023 et pour une durée de 4 ans, soit jusqu'au 31/12/2026 ;
- **APPROUVE** la convention constitutive du groupement de commandes désignant le Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale du Bas-Rhin coordonnateur du groupement et l'habilitant à signer, notifier et exécuter les marchés selon les modalités fixées dans cette convention ;
- **AUTORISE** le Maire / Président à signer l'avenant d'adhésion au groupement de commandes ainsi qu'à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération ;
- **PREND** acte de la participation financière correspondant aux frais de gestion du groupement de commandes, à raison de 8,5% du montant de la prestation assurée pour la collectivité.

(à l'unanimité)

## 6) Séance du 3 novembre 2022

### Gingsheim - Aménagement de la Place de l'Eglise Saint Nicolas – Mission de maîtrise d'oeuvre





Les élus avaient engagé en 2018 une réflexion pour l'aménagement de la Place de l'église Saint Nicolas, en commune déléguée de Gingsheim suite à la démolition d'une ancienne bâtisse, jouxtant l'emprise de l'Eglise.

En date du 12 juillet 2022, le Commune a confié une mission de maîtrise d'œuvre à l'architecte Michel CHEVALLIER pour la rénovation de l'Eglise de Gingsheim.

Les deux projets étant liés, il y a lieu désormais de finaliser les abords de l'église et de confier une mission d'ingénierie à un bureau d'études.

LOLLIER Ingénierie a ainsi remis une offre qui s'élève au montant total HT de 10 150 € regroupant les missions AVP / PRO DCE / EXE / OPC et DOE.

Le Conseil Municipal,

- DECIDE de confier au bureau d'études LOLLIER Ingénierie de Mittelschaeffolsheim une mission de maîtrise d'œuvre se rapportant à l'aménagement de la Place de l'Eglise Saint Nicolas ;
- ARRETE le montant forfaitaire de la rémunération de 10 150,00 € HT basé sur le montant de travaux estimé à la somme de 100 000 € HT ;
- AUTORISE le Maire à signer le contrat de maîtrise d'œuvre s'y rapportant.

(à l'unanimité)

### Mission de maîtrise d'œuvre pour les travaux de remplacement de l'éclairage public

Dans le cadre de la politique de sobriété énergétique et de l'inflation des coûts, il est indispensable que les communes mènent une réflexion sur les modalités d'exploitation de l'éclairage public. Toutefois, devant la multitude des équipements successivement installés, la tâche semble relativement complexe et une étude globale s'impose.

La commune a donc sollicité un bureau d'études et le BET-ID a remis une offre pour un montant HT total de 13 330 € détaillée comme suit :

➤ Phase diagnostic	2 666 €
➤ Phase projet	3 440 €
➤ Phase CAT / DCE	1 806 €
➤ Phase DET	2 838 €
➤ Phase réception	2 580 €

Le Conseil Municipal,

- DECIDE de confier au bureau d'études BET-ID de Strasbourg une mission de maîtrise d'œuvre conformément aux différentes missions précisées ci-dessus.
- ARRETE le montant forfaitaire de la rémunération au montant de 13 330,00 € HT ;
- AUTORISE le Maire à signer le contrat de maîtrise d'œuvre s'y rapportant.

(à l'unanimité)

### Gingsheim - Travaux d'aménagement de la Rue des Seigneurs

Gingsheim avait réalisé dans le cadre de l'urbanisation de deux parcelles, une amorce de la Rue des Seigneurs. Cette dernière se poursuit en chemin de terre pour rejoindre la Rue des Bergers.

Pour bénéficier de l'emprise minimale de 5 m, des procès-verbaux d'arpentage ont été nécessaires pour des cessions de terrain par les propriétaires riverains.

La commune a sollicité des devis auprès de plusieurs entreprises qui se résument comme suit :

- Devis GCM pour un montant de 44 455,75 € HT
- Devis ADAM pour un montant de 48 548,50 € HT
- Devis TP WICKER pour un montant de 44 638,70 € HT

Après analyse des dossiers et des prestations, il ressort que l'offre de l'entreprise TP WICKER est la mieux disante.



Le Conseil Municipal,

- DECIDE les acquisitions foncières suivantes :
  - Section n°555/117, d'une emprise de 0,37 ares à M. Eric HAUBER ;
  - Section n°557/118, d'une emprise de 0,52 ares à M. René KAUFFMANN ;
  - Section n°559/113, d'une emprise de 1,37 ares à M. Christophe FAESSEL ;
- FIXE le prix des acquisitions foncières à 300 € de l'are et charge Maître SALAVERT, Notaire à Brumath de la rédaction des actes ;
- DECIDE de retenir TP WICKER, de Schaffhouse sur Zorn, pour les travaux d'aménagement de la Rue des Seigneurs au montant HT de 44 638,70 € HT ;
- ACCEPTE la participation financière de l'Association Foncière de Gingsheim pour un montant de 10 000 € ;
- AUTORISE le Maire à signer le devis, actes de vente et tout document se rapportant à cet aménagement.

(à l'unanimité)

### Mittelhausen - Aménagement du parvis de l'Eglise Saint Laurent pour mise aux normes ACCESSIBILITE et demande de subvention au titre de la DETR 2023

Par délibération en date du 19 mai 2022, le Conseil Municipal avait confié au bureau d'études BEREST une mission de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement du parvis de l'église Saint Laurent afin d'assurer l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite à cet édifice public.

Cet aménagement complètera les travaux de rénovation de l'église dont les marchés sont en cours d'attribution.

Le bureau d'études BEREST a ainsi estimé que la mise en accessibilité de cet édifice culturel s'élève à la somme HT de 76 790 €.



Une des variantes imaginées...



Le Conseil Municipal,

- DECIDE d'approuver le programme de travaux d'aménagement du parvis de l'église pour la mise aux NORMES ACCESSIBILITE au montant HT de 76 790€ ;
- AUTORISE le Maire à déposer auprès des Services de l'Etat un dossier de demande de subvention au titre de la DETR 2023 ;
- AUTORISE le maire à signer tout document se rapportant à l'engagement de ce dossier.

(à l'unanimité)

## Convention avec les services de l'ATIP pour la mission CONFORMITE CONTROLE en documents d'urbanisme

La commune de Wingersheim les Quatre Bans a adhéré à l'Agence Territoriale d'Ingénierie Publique (ATIP) en 2016, lors de la création de la commune nouvelle.

Par délibération du 14 janvier 2020, le Comité syndical de l'ATIP a adopté les modalités d'intervention de l'ATIP relatives à la mission contrôle et conformité en Application du Droit des Sols ainsi que les contributions correspondantes.

En application de l'article 2 des statuts, l'ATIP assure, aux côtés de la commune, la mission « conformité et contrôles en ADS » relative à la police de l'urbanisme. La mission porte sur la vérification de la conformité des travaux au regard des autorisations d'urbanisme délivrées sur le contrôle des travaux et la constatation des infractions au Code de l'urbanisme. Elle donne lieu à une contribution fixée annuellement par le comité syndical.

Le Conseil Municipal,

- FIXE ce nombre d'acte forfaitaire à QUATRE, servant de base au calcul de la cotisation, soit la somme de 720€ annuelle pour 2023 ;
- AUTORISE le Maire à signer la convention jointe en annexe.

(1 abstention)

## Sentier de découverte du Houblon : participation financière de Wingersheim les Quatre Bans

La Commune de Wingersheim les Quatre Bans, sous couvert de la compétence TOURISME de la Communauté de Communes du Pays de la ZORN, a relancé courant 2022 le Sentier de Découverte du HOUBLON.

Des travaux ont été réalisés et financés par la CCPZ pour installer les nouveaux locaux de l'Association ACHA (Au Cœur des Houblonnières d'Alsace) suivant le plan de financement ci-dessous à savoir :

➤ Wingersheim les Quatre Bans	15 000 €
➤ CCPZ	30 000 €
➤ ETAT- DETR	20 000 €



➤ CEA	10 000 €
➤ REGION GRAND EST	5 500 €
➤ PROGRAMME LEADER	30 000 €
➤ ACHA	5 000 €
Soit un investissement total de	115 500 €



Le Conseil Municipal,

- DECIDE de la participation financière de la Commune de Wingersheim les Quatre Bans pour promouvoir le tourisme rural pour un montant de 15 000 € ;
- AUTORISE le Maire à émettre le mandat au profit de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn.

(à l'unanimité)

## Bilan d'exploitation des Salles des fêtes et participation de l'OMSCCL aux frais d'équipements

L'assemblée générale de l'OMSCCL de Wingersheim les Quatre Bans s'est tenue en date du 20 octobre 2022.

Les comptes d'exploitation des Salles de fêtes, de la Maison des Associations et de la Bibliothèque ont ainsi été présentés à l'ensemble du monde associatif, acteurs du territoire et utilisateurs des locaux cités.

Le bilan a été arrêté comme suit :

➤ Salles des fêtes de Wingersheim	6 966,81 €
➤ Salle des fêtes de Mittelhausen	8 829,61 €
➤ Salle des fêtes de Hohatzenheim	16 186,92 €
➤ Salle des fêtes de Gingsheim	8 022,53 €
Sous total des comptes des salles	40 005,87 €

Auquel s'ajoutent les comptes suivants :

➤ Comité des fêtes de l'OMSCCL	7 505,24 €
➤ Bibliothèque	240,00 €
➤ Maison des Associations	9 216,38 €
Sous total des comptes des salles	16 961,62 €
Soit une situation globale excédentaire de	56 967,49 €

Les gestionnaires des Salles des Fêtes de Wingersheim et de Mittelhausen ont indiqué avoir procédé au remplacement des équipements suivants :

- Salle de Wingersheim  
Chauffe-eau, pour un montant TTC de 3 585,60€ ,
- Salle de Mittelhausen  
Appareil frigorifique, d'un montant TTC de 3 298,56€.

Le Conseil Municipal,

- PREND ACTE des résultats financiers de chaque salle ;
- ACCEPTE la participation financière de l'OMSCCL comme suit :



2 700 € pour la salle de la commune déléguée de Mittelhausen ;  
2 900 € pour la salle de la commune déléguée de Wingersheim.

- AUTORISE le Maire à engager les écritures comptables s'y rapportant.

(à l'unanimité)

## 7) Séance du 08 décembre 2022

### Commune déléguée de Mittelhausen : Eglise Saint Laurent – Attribution d'une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la phase TRAVAUX

Par délibération en date du 24 juin 2019, le Conseil Municipal a attribué une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage au bureau VADE MECUM pour un montant HT de 7 590 € couvrant les missions suivantes :

- |   |         |
|---|---------|
| ➤ Phase 1 Consultation maîtrise d'oeuvre      | 3 390 € |
| ➤ Phase 2 Financements (inclue dans phase 1)  |         |
| ➤ Phase 3 Projet                              | 2 860 € |
| ➤ Phase 4 Consultation et attribution marchés | 1 340 € |

Le Conseil Municipal,

- DECIDE de se faire accompagner par le bureau VADE MECUM pour une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la Phase 5 - réalisation des travaux ;

- APPROUVE la convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour un montant de 11 050 € HT selon le détail suivant :

- |   |         |
|---|---------|
| ➤ Accompagnement à la réalisation des travaux | 9 530 € |
| ➤ Accompagnement à réception des travaux      | 1 520 € |

- AUTORISE le Maire à signer la convention s'y rapportant.

(à l'unanimité)

### Cne déléguée de Mittelhausen : Vente de foncier à la Communauté de Communes du Pays de la Zorn pour la réalisation de la zone d'activité

La CCPZ a lancé un programme d'aménagement d'une zone d'activités sur la Commune déléguée de Mittelhausen d'une superficie de 280 ares.

Dans cette emprise, la Commune de Wingersheim les Quatre Bans est propriétaire de deux parcelles cadastrées comme suit :

- Parcelle n° 457 - s. 297/19 de 24,00 ares
- Parcelle n° 503/0.94 - s. 297/19 de 8,08 ares.

L'ensemble des terrains privés ayant déjà fait l'objet d'acquisition foncière, il y a lieu de procéder à la cession des biens communaux aux conditions fixées sur l'ensemble de la zone.



Le Conseil Municipal,

- DECIDE de vendre à la Communauté de Communes du Pays de la Zorn les parcelles précitées
- AUTORISE le Maire délégué de Mittelhausen à signer les actes de vente auprès de Maître SALAVERT, Notaire à Brumath, pour le compte de la Commune de Wingersheim les Quatre Bans.

(à l'unanimité)

### Commune de Wingersheim les Quatre Bans : Acquisition de matériel technique

La création de la Commune Nouvelle de Wingersheim les Quatre Bans a jeté les bases d'une nouvelle coopération entre les quatre communes déléguées (Wingersheim, Mittelhausen, Hohatzenheim, Gingsheim) et la mutualisation des moyens.

C'est ainsi qu'a été construit l'atelier municipal avec renforcement des agents techniques. Afin de faciliter le travail de ces agents, optimiser les entretiens généraux et compte tenu des aménagements et de l'extension des espaces publics des quatre communes déléguées, il y a lieu d'acquérir du matériel technique adéquat.

La Commune a lancé des consultations auprès de la Société AGRIMAT à Hochfelden, et les Etablissements RUFFENACH à Mommenheim.



Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu le rapport comparatif du Maire délégué de Wingersheim entre les différents équipements proposés et discutés :

- DECIDE l'acquisition des équipements HT suivants :

- |  |          |
|--|----------|
| ➤ 1 tracteur diesel KUBOTA LX 401        | 32 000 € |
| ➤ 1 brosse de désherbage rotative BEMA   | 5 500 €  |
| ➤ 1 balayeuse 3 points ALL ROUNDER       | 4 000 €  |
| ➤ 1 débroussailluse sur bras COCHET      | 16 000 € |
| ➤ 1 broyeur d'accotement KUBOTA          | 4 500 €  |
| ➤ 1 débroussailluse autoportée AS MOTOR1 | 7 130 €  |
| ➤ 1 aspirateur de feuilles MORGNIEX      | 7 118 €  |

- CHARGE les Etablissements RUFFENACH de Mommenheim, de la fourniture de ce matériel pour un montant total de 76 248 € HT ;

- AUTORISE le Maire à signer les bons de commande en conséquence

(2 abstentions)

### Commune déléguée de Wingersheim : Etude diagnostic sur un ouvrage d'art

La Commune de Wingersheim les Quatre Bans est propriétaire d'un pont à usage agricole enjambant le Canal de la Marne au Rhin, pour l'accès aux prairies permanentes de la vallée de la Zorn. Ce pont dessert également un puit de captage d'eau potable, compétence du SDEA, avec passage occasionnellement de fortes charges.



Par mesure de sécurité et considérant quelques usures apparentes, il a été demandé au bureau d'études CEREMA d'établir un diagnostic sur l'état sanitaire de ce pont et de définir les mesures structurelles qu'il convient de prendre pour en garantir la sécurité.



Le Conseil Municipal,  
Après avoir pris connaissance du devis portant sur les détails de cette mission,

- DECIDE de faire réaliser par le bureau d'études CEREMA le diagnostic du pont cité ci-dessus pour un montant HT de 1 600€;
- AUTORISE le maire à engager les études correspondantes.

(à l'unanimité)

## Attribution d'un bien communal à un tiers

Le Conseil Municipal,

- VU la cessation d'exploitation de M. Richard GANTZER et l'abandon du bien communal cadastré en section 35 n° 80 au lieudit «Strohseil» d'une superficie de 12,86 ares;
- PREND ACTE de la décision de retrait de ce dernier pour l'abandon de l'exploitation de la parcelle communale citée ci-dessus;
- DECIDE d'attribuer à M. Bernard REYMUND, résidant au 27 rue principale, 67170 Bilwisheim, exploitant riverain, la parcelle communale cadastrée en section 35 n°80, d'une contenance de 12,86 ares à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2022, avec reconduction des conditions du bail.

(à l'unanimité)



LES TEXTES INTÉGRAUX DE CES DÉLIBÉRATIONS SONT CONSULTABLES EN MAIRIE DURANT LES HEURES D'OUVERTURE OU SUR LE SITE DE LA COMMUNE DE WINGERSHEIM LES QUATRE BANS: <https://wingersheim4bans.payszorn.com/>

## Résultats élections sur Wingersheim les Quatre Bans

### ELECTIONS PRESIDENTIELLES

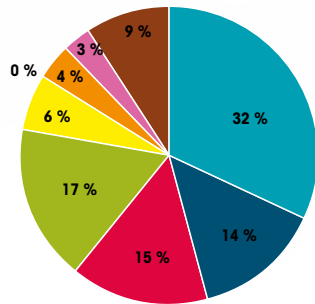
INSCRITS	VOTANTS	BLANCS	NULS	EXPRIMÉS	CANDIDATS	NOMBRE DE VOIX	%
1926	1604	74	21	1509	M. Emmanuel MACRON	882	58,45
<b>Taux de participation</b>	83,28%				Mme Marine LE PEN	627	41,55

### ELECTIONS LÉGISLATIVES

INSCRITS	VOTANTS	BLANCS	NULS	EXPRIMÉS	CANDIDATS	NOMBRE DE VOIX	%
1926	931	37	9	885	HETZEL Patrick	586	66,21
<b>Taux de participation</b>	48,85%				ESCHENMANN Valérie	299	33,79



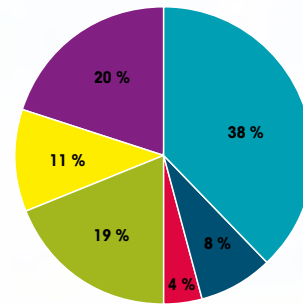
### DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



Montant €

■ Déficit 2021 reporté	812 281,52
■ Travaux Voirie/Réseau	352 892,78
■ Travaux de bâtiments	376 689,93
■ Acquisitions foncières et immobilières	437 813,21
■ Remboursement capital dette	136 779,06
■ Acquisitions diverses	5 108,36
■ Frais d'études et ingénieries	102 381,38
■ Remboursement capital dette	82 133,43
■ Opérations d'ordre budgétaire (interne)	230 056,58
<b>TOTAL</b>	<b>2 536 132,25</b>

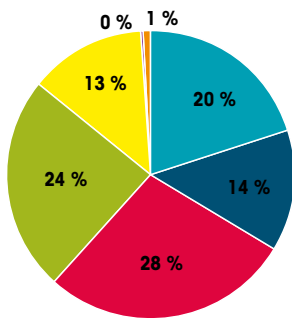
### RECETTES D'INVESTISSEMENT



Montant €

■ Autofinancement	728 941,52
■ Remboursement TVA	162 805,71
■ Taxe d'urbanisme	69 849,70
■ Subventions (Etat, CEA, Région et autres)	363 771,40
■ Emprunts et remboursements divers	217 969,67
■ Opérations d'ordre budgétaire (interne)	378 717,85
<b>TOTAL</b>	<b>1 922 055,85</b>

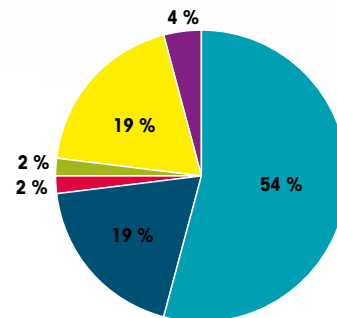
### DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



Montant €

■ Autres charges de gestion courante	229 212,86
■ Atténuations de produits	153 809,26
■ Charges à caractère général	318 851,12
■ Charges de personnel	272 205,27
■ Dotations aux amortissements	148 661,27
■ Charges exceptionnelles	2 102,52
■ Intérêt de la dette	8 365,64
<b>TOTAL</b>	<b>1 133 207,94</b>

### RECETTES DE FONCTIONNEMENT



Montant €

■ Impôts et taxes et remb. tva	1 098 686,61
■ Excédent 2021 reporté	381 074,55
■ Produits exceptionnels	31 314,85
■ Locations, loyers	43 492,60
■ Dotations, subventions	379 845,17
■ Produits des services	84 467,57
<b>TOTAL</b>	<b>2 018 881,35</b>

Le libellé et la présentation des comptes sont complexes et peuvent susciter bon nombre d'interrogations, d'incompréhensions et compte tenu du volume des écritures, ne peuvent donner lieu à une publication détaillée. Vous ne trouverez donc que la synthèse des dépenses et recettes dans le bulletin avec en conclusion les résultats finaux.

Pour de plus amples renseignements, vous pourrez solliciter les services de la Commune.

### ETAT DE LA DETTE AU 31/12/2022

Population totale : 2372 habitants

CAPITAL RESTANT DÛ : 738 033,34 €  
DETTE PAR HABITANT : 315,53 €

### REMBOURSEMENT ANNUITÉ 2023

<b>CAPITAL :</b> 153 170,45 €	<b>INTÉRÊTS :</b> 18 712,29 €	<b>TOTAL GÉNÉRAL :</b> 171 882,74 €
----------------------------------	----------------------------------	--

### BALANCE PROVISOIRE\*

(\* Balance excédentaire sous réserve de quelques écritures comptables complémentaires)

Comptes arrêtés au 31/12/2022

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
<b>DÉPENSES</b>	1 133 207,94 €	2 536 132,25 €
<b>RECETTES</b>	2 018 881,35 €	1 922 055,85 €
<b>EXCÉDENT</b>	885 673,41 €	<b>DÉFICIT</b> 614 076,40 €

**EXCÉDENT GLOBAL PROVISOIRE**  
**271 597,01 €**





## Zone d'Activités de Mittelhausen



Les travaux d'aménagements de voiries et des divers réseaux secs de la zone d'activité se sont terminés au courant de cet été, tout comme la création du tourne à gauche sur la RD 732 pour permettre l'accès de façon sécuritaire à la future zone : l'élargissement de la voirie au niveau de l'entrée, nouveau tapis d'enrobés et déplacement du panneau d'entrée de village au niveau de la zone.

Les entreprises intéressées peuvent donc déposer les permis de construire, pour pouvoir démarrer les constructions dès que possible.



L'ensemble de ces travaux ont été pris en charge par la Communauté de Communes du Pays de la Zorn qui, dans le cadre de sa compétence au niveau économique, s'occupe aussi bien de la création des zones que de la vente des différentes parcelles, bien sûr toujours en partenariat avec les communes concernées.

Créer de la richesse économique dans nos communes permet de rester un territoire dynamique qui avance et peut ainsi développer de plus en plus de services à la population.



## Entretien des bassins de rétention

Diligentés par le SDEA, les travaux de curage des bassins de Gingsheim et Hohatzenheim ont été effectués cette année.

Cette opération s'est déroulée en deux étapes, à chaque fois par moitié afin de préserver un refuge à la vie animale qui s'est développée sur et autour de ces bassins. Ces travaux se sont relativement bien passés à Hohatzenheim contrairement à Gingsheim où les arrivées d'eau en amont n'avaient pas été affectées par la sécheresse de cet été.

Ce curage devra permettre de retrouver les volumes de stockage initiaux des bassins afin qu'ils rendent les services pour lesquels ils ont été réalisés.

Ces travaux rentrent dans le cadre de la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI).



GINGSHHEIM



HOHATZENHEIM



HOHATZENHEIM



GINGSHHEIM





## Aménagement de la RD732 vers Waltenheim et du lotissement communal du « Noyer »

**C'est une forte volonté de l'équipe municipale, la sécurité aux entrées de village.**

D'importants travaux d'embellissement et de sécurisation ont été réalisés sur la RD 732, dans l'optique de faire ralentir la circulation en venant de Waltenheim :

- aménagement d'un « haricot ralentisseur »,
- création, depuis la rue du Noyer, d'un trottoir afin de garantir la sécurité des piétons ,
- mise en place d'un éclairage public à led,
- pose d'un nouveau réseau d'eau potable,
- mise en souterrain des réseaux de télécommunication,
- renforcement de la priorité à droite,
- déplacement du panneau « entrée d'agglomération »,
- augmentation de la sécurité avec la mise en place très prochainement d'un radar pédagogique.



### Lotissement communal « Le Noyer »

L'aménagement et la viabilisation du lotissement communal sont achevés.

Après plusieurs mois de travaux, les lots ont été raccordés aux différents réseaux : assainissement, eau potable, électrique, gaz et télécommunication. Le réseau d'éclairage public réalisé, les poteaux d'incendie installés, l'enrobé a été posé sur la première moitié de la rue du Noyer.



Dans le cadre de ces travaux, Electricité de Strasbourg réalise la mise en souterrain de l'alimentation électrique des maisons existantes. Dès son achèvement, le revêtement de l'autre partie de la rue du Noyer sera fait.

Les candidats à l'acquisition d'un terrain peuvent s'adresser en mairie.



POSE DE TUYAUX DE RÉTENTION ET D'INFILTRATION DES EAUX PLUVIALES



# Les réalisations



## Rue des Seigneurs

### Travaux d'aménagement de la rue des Seigneurs.

Terrassements sur 5.00 ml de large avec pose d'un tapis d'enrobé sur 4.00 ml de large, sur une longueur de 270 ml.



# Les projets



## Restauration de l'ancienne Mairie

**Devant la volonté d'optimiser le patrimoine immobilier de notre commune nouvelle, le conseil municipal avait engagé une étude pour la transformation de l'ancienne école-mairie de Hohatzenheim en logements.**

Les sommes à injecter pour la rénovation et la mise aux normes de ce bâtiment emblématique du centre du village ainsi que la complexité de la mutualisation et utilisation de la salle des fêtes quasiment attenante, ont fait renoncer le conseil à ce projet.

D'autres pistes vont être explorées qui viendront agrémente les discussions prochaines.







## Restauration de l'Église Saint-Laurent

Aucune personne, qui traverse la commune de Mittelhausen, que ce soit à pied à vélo ou en voiture, n'échappe à la vue de l'église Saint-Laurent, située dans son écrin de verdure, entourée par un mur d'enceinte bordé par la RD 732 et la RD 67.



Située au cœur du village, l'église se dresse majestueusement et domine la place du village. Ce bâtiment, construit à la Révolution sur les fondations du chœur d'une plus petite église était entouré du cimetière (déplacé en 1926 à l'extérieur de la commune), devenu aujourd'hui un magnifique parc avec des arbres remarquables et 2 stèles funéraires de la famille Melsheimer du 18/19<sup>e</sup> siècle.

Avec son clocher d'une hauteur d'environ 42 m, recouvert d'ardoises, ses nombreuses pierres de taille en grès, sa sobriété, cette église fait partie du patrimoine de la commune déléguée de Mittelhausen et offre avec son écrin de verdure, un espace de ressourcement et de sérénité au cœur du village.

### LES TRAVAUX DE RÉNOVATION DÉMARRERONT EN COURS D'ANNÉE

L'année 2022 a été mise à profit pour affiner le projet de rénovation et définir le plus précisément possible l'ensemble des travaux à effectuer : remplacement des ardoises du clocher et des cadrans de l'horloge, réfection et remplacement partiel de la charpente en sapin de la nef, mise en place d'un nouveau plancher au niveau des combles, reprise des pierres de taille extérieures usées par le temps, renouvellement du crépis, révision des vitraux, restauration de la porte d'entrée principale et remplacement des portes latérales, pour ne citer que les grandes lignes de ces travaux extérieurs pour un montant total estimatif de 580 195 €. Les travaux intérieurs, dont la grande majorité sont à la charge de la paroisse, sont estimés à 261 849 €.

A l'ensemble de ces travaux se rajoutent des frais annexes d'assistance à maîtrise d'ouvrage, de maîtrise d'œuvre, de diagnostics préalables divers, et de diverses missions obligatoires dans le cadre d'un chantier d'une telle envergure avoisinant un montant total de 935 916 € HT pour ce projet de rénovation.



La consultation a été lancée à l'automne, les entreprises ont déposé leurs offres que la maîtrise d'œuvre a analysé afin que le Conseil municipal puisse se prononcer et désigner les entreprises retenues lors du prochain conseil municipal au mois de février. Espérons que la crise économique qui ébranle notre société en ce moment ne nous soit pas trop défavorable et n'entraîne pas trop de surcoûts.

### LE PARVIS DE L'ÉGLISE S'OUVRE SUR LA PLACE DU VILLAGE

Afin de rendre l'église accessible aux personnes à mobilité réduite, le bureau d'études BEREST s'est vu confier une mission de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement du parvis. Parmi les premiers projets présentés, la suppression du portail et du mur donnant sur la place du village a fait l'unanimité au niveau de la municipalité et de la paroisse.

Le portail et le mur donnant sur la place du village devraient laisser place à un large escalier qui permettra d'accéder au parvis, ce dernier autorisera l'accès de plain-pied à l'église et au monument aux morts.

Une rampe d'accès sera réalisée selon les normes PMR (personne à mobilité réduite) avec un cheminement qui contournera le monument aux morts pour accéder à l'entrée principale de l'église.





## Réaménagement de la rue de la 1<sup>ère</sup> Armée

Le conseil municipal a missionné le bureau d'études Emch&Berger pour réaliser un projet de reprofilage complet de la voirie qui doit prendre en compte la sécurisation des usagers et principalement des piétons.

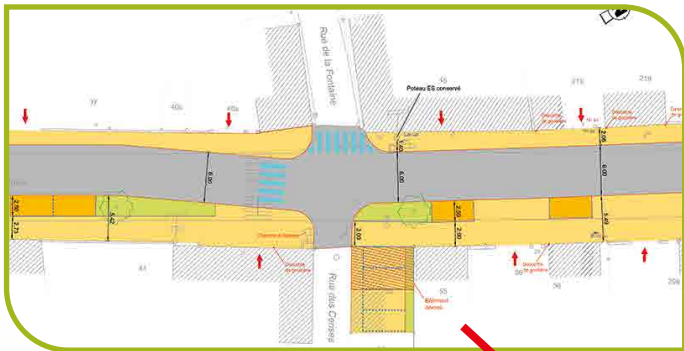
Cette étude doit intégrer : une meilleure adaptation de la largeur de la chaussée, l'implantation d'une voie partagée pour piétons et cyclistes, la réalisation d'un îlot central à l'entrée du village, le maintien voire le renforcement de la priorité à droite à tous les croisements pour réduire la vitesse, l'optimisation des places de stationnement et la création d'un parking à l'emplacement de l'ancienne forge.

Lors des travaux, différents réseaux devront être mis en souterrain ; fibre optique, téléphone RTC, éclairage public.

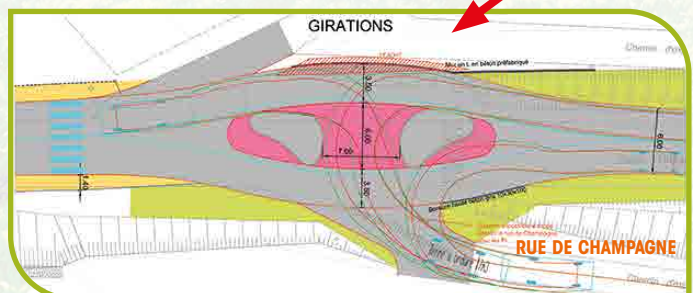
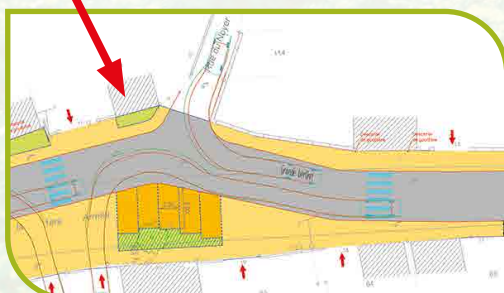
Un avant-projet a été présenté à l'ensemble des riverains, qui lors de la réunion ont émis des commentaires et proposé quelques modifications, principalement quant à l'implantation supplémentaire de petits espaces verts et le stationnement.

Il reste à étudier des points réglementaires : la gestion de l'eau pluviale en zone urbaine et dans le cadre de la ZAN (Zéro Artificialisation Nette), la désimperméabilisation de certaines surfaces.

Ces travaux sont prévus pour le deuxième semestre 2023.



POSE DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE POUR LA DÉSERT DU LOTISSEMENT



ENTRÉE DU VILLAGE

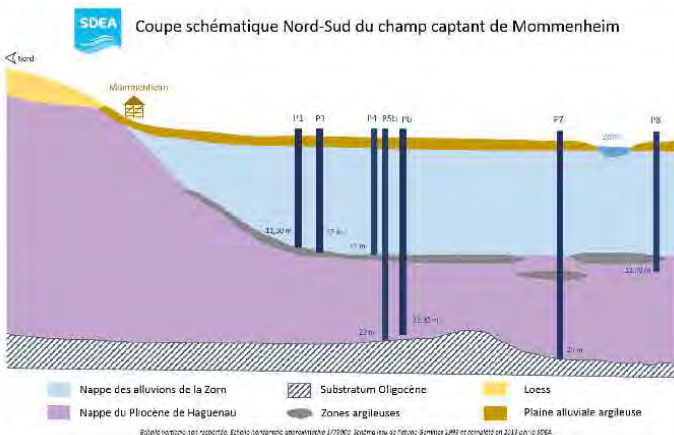




## Préserver les ressources en eau - Tous un rôle à jouer !

### L'ORIGINE DE VOTRE EAU

**L'eau distribuée dans votre commune provient de nappes d'eau souterraines. Les sept captages sont localisés dans la vallée de la Zorn et captent la nappe d'accompagnement du cours d'eau ainsi qu'une nappe souterraine provenant du Nord de l'Alsace (la nappe du Pliocène).**



Ces nappes souterraines sont alimentées par les eaux de pluie qui s'infiltrent dans les sols, et qui ruissellent dans les pentes des collines autour des captages.

Les captages d'eau sont positionnés dans la plaine de la Zorn, où l'eau est présente en quantité sous nos pieds.

Cette plaine était autrefois, et jusque dans les années 2000, une terre où se cultivaient les céréales. La Zorn est, quant à elle, bordée de prairies inondables gérées par les éleveurs du territoire.

### DES ACTIONS POUR MIEUX LA PROTÉGER

Afin de protéger les ressources captées, le syndicat d'eau et les exploitants ont travaillé de manière partenariale dès 1990 à la remise en herbe des zones cultivées autour des captages. Cette pratique, d'abord volontaire, a été imposée en 2004, suite à la mise en œuvre de la Déclaration d'Utilité Publique des captages : au final 160 ha de prairies entourent les captages de Mommenheim.

Cette protection est nécessaire et a un rôle important sur ce territoire pour la protection directe des captages face aux pollutions.



Toutefois, à partir des années 2000, la ressource en eau a montré une vulnérabilité aux pollutions par les pesticides, puis aux nitrates. Deux puits (sur les sept présents) ont été arrêtés pour continuer à pouvoir desservir une eau potable de bonne qualité. Dans ce contexte, les captages ont été classés prioritaires par la loi Grenelle.

Pour reconquérir la qualité de l'eau, des actions ont été mises en œuvre sur un territoire de plus de 2500 ha autour des captages de 2010 à 2020, auprès des élus, les gestionnaires de voiries et du monde agricole pour :

- modifier les pratiques de traitement : mise en place de plan de gestion de désherbage ou de mesures agro-environnementales notamment,
- engager un changement de systèmes afin de pouvoir développer des filières durables autant pour les exploitations, que pour la ressource en eau.

### L'AIRE D'ALIMENTATION DES CAPTAGES

Au cours de deux décennies de programme d'action, les efforts réalisés n'ont pas eu une incidence importante sur la qualité des ressources en eau.



C'est pourquoi, le SDEA a entrepris une étude pour mieux connaître les transferts de pollution vers les captages d'eau potable et ainsi pouvoir enrayer les pollutions et préserver de manière durable les ressources en eau. Ainsi, une aire d'alimentation a été définie. Elle s'étend sur 5 800 ha, de Schalkendorf à Wingersheim les Quatre Bans. Cela équivaut à 6000 terrains de foot en termes de superficie.

L'Aire d'Alimentation des captages a été définie selon les pentes, les cours d'eau présents sur le territoire et le contexte hydrogéologique (souterrain).

Le contour rouge de la cartographie équivaut donc à la surface où l'eau va migrer vers les captages.



Origine des pollutions : Le ruissellement provenant des collines entraîne rapidement les pollutions anthropiques vers les captages (en moins d'1 an).

Le territoire fait également face à des dérives plus longues, de plus de 20 ans. En effet les collines de loess au nord de Mommenheim font l'effet d'éponge, et relarguent petit à petit (et pendant plusieurs décennies) les pollutions anthropiques.

## Caractéristiques de la nouvelle Aire d'Alimentation des Captages :

Le territoire de l'aire d'alimentation :

- concerne 22 communes dont 5 ont l'intégralité de leur ban communal inclus dans le zonage.
- Plus de 280 exploitants agricoles cultivent des parcelles sur ce zonage.
- 4 cours d'eau principaux y cheminent : le Landgraben/Minversheimerbach, le Gebolsheimerbach, le Rissbach et la Zorn.
- le territoire est traversé par une autoroute et des voies de chemin de fer.



Un plan d'action pour lutter contre les pollutions par les produits phytosanitaires et les nitrates a été validé en mars 2022 sur ce nouveau zonage, après concertation avec les élus et agriculteurs du territoire. Le but étant de fixer des objectifs et de déployer des actions ambitieuses pour préserver durablement les ressources en eau.

## LA DEROGATION PREFECTORALE

L'Agence Régionale de Santé effectue les contrôles réglementaires permettant de garantir la qualité de l'eau distribuée au robinet. Ces contrôles sont effectués sur la base de listes évolutives de paramètres à analyser, la dernière à jour datant de 2021.

Certains métabolites, intégrés dernièrement dans la liste de contrôle, présentent des dépassements de la limite de qualité lors des dernières analyses réalisées.

Aussi, depuis juin 2022, une dérogation préfectorale a été mise en place pour la distribution de l'eau potable sur notre territoire.

## Pourquoi une dérogation ?

Ces métabolites sont présents à des teneurs supérieures à limite de qualité (seuil de précaution) de 0,1 µg/l, mais elles sont inférieures aux valeurs maximales sanitaires.

Comme les teneurs détectées sont inférieures aux valeurs sanitaires et ne présentent pas de risques pour la santé humaine, le SDEA dispose d'une dérogation préfectorale temporaire lui permettant de distribuer l'eau sans restriction d'usage. L'eau distribuée au robinet peut donc continuer à être consommée par l'ensemble de la population.

Cette autorisation préfectorale est assortie de la condition de la mise en œuvre d'actions préventives et curatives, pour retrouver à court terme des teneurs en métabolites inférieures au seuil de précaution.

## Quelles actions ?

- Une approche curative est actuellement en cours, avec la réalisation d'une étude pour déterminer l'option technique de traitement la plus pertinente et efficace, pour retrouver le plus rapidement possible une eau avec des teneurs en métabolites inférieures aux seuils réglementaires.



- Les actions de prévention, essentielles pour préserver à long terme l'eau captée et distribuée, intègrent des actions ambitieuses pour accompagner l'évolution des pratiques agricoles vers des pratiques protectrices de la ressource en eau (ex : diagnostics individuels d'exploitation pour accompagner la mise en place d'une rotation agricole sans impact sur la qualité de l'eau, augmentation de la surface cultivée en Agriculture Biologique).

## TOUS ONT UN RÔLE A JOUER

Sur l'ensemble du territoire, tout un chacun a un rôle à jouer pour prendre part à la préservation des ressources : tous les produits utilisés en usage domestique peuvent concourir à dégrader les masses d'eau (détergents, peintures, insecticides, médicaments...), ainsi que toutes les mauvaises pratiques (déversement sauvage, lavage de pinceaux ou de matériel dans les toilettes, rejets des eaux polluées dans les égouts...).

## La préservation des ressources est l'affaire de tous !



**Magali KRAEMER**  
Mission eau du SDEA  
magali.kraemer@sdea.fr  
06 11 54 82 94  
Crédits photos :  
Mission eau SDEA

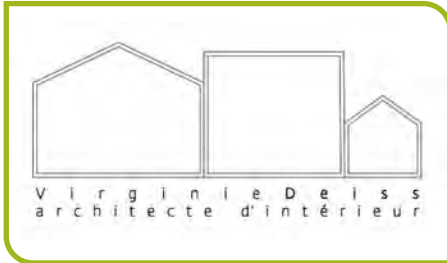




## Virginie DEISS Architecte d'Intérieur

**Forte d'une expérience de plus de 15 ans au sein d'un cabinet strasbourgeois comme chef de projet Mme DEISS décide de s'installer à son compte à son domicile et pose définitivement ses crayons à Wingersheim.**

Sans vitrine mais dans un cadre verdoyant alliant ainsi carrière professionnelle et confort de vie.



« Parce que je suis convaincue que notre espace de vie améliore considérablement notre quotidien, je propose à mes clients, particuliers ou professionnels, des projets personnalisés. Je suis à votre écoute pour tout projet de rénovation et/ou d'extension de la conception à la réalisation clé en main »

**Coordonnées : virginiedeiss.ai@gmail.com - 06 95 90 45 49 - uniquement sur RV**



## GTH Construction bois

**Pour vos projets de rénovation ou de construction**

En septembre 2020, malgré la crise sanitaire, Geoffrey MOOG et Thomas NOVAKOVIC associent leurs savoir-faire pour créer GTH Habitat. Tous deux formés aux Compagnons du Devoir, l'un dans la charpente-couverture, l'autre dans la plâtrerie, ils ont le souci du détail. Leurs domaines d'action sont nombreux, dans le neuf et la rénovation :

- création et modification de charpente
- couverture-zinguerie
- pose de fenêtre de toit
- isolation et aménagement de combles
- maison à ossature bois
- plâtrerie
- pergola bioclimatique



Ils se feront un plaisir de vous rencontrer, afin d'être au plus proche de vos besoins et ainsi mieux vous accompagner dans vos projets. N'hésitez pas à suivre leurs réalisations sur Facebook « GTH Habitat ».

**Pour tout renseignement, contactez Geoffrey ou Thomas au : 06 87 16 83 87 ou au 06 45 91 93 27.**



## Didier MOSBACH traiteur, nouvellement installé à Wingersheim

**Pour vos fêtes de famille, cuisine traditionnelle, gastronomique, prestations sur mesure.**







## CD Sophro, votre nouveau cabinet de Sophrologie

**La Sophrologie est une méthode psychocorporelle et thérapeutique.**

Elle associe Respiration contrôlée, Détente musculaire et Visualisation positive. Exclusivement verbale et non tactile, la Sophrologie va à la fois agir sur le corps et le mental. Elle active tout votre potentiel et amène un mieux-être au quotidien.

Je vous propose un accompagnement personnalisé en fonction de vos besoins, de votre âge et de vos contraintes. Les séances se font en toute Bienveillance, dans le Respect de chacun et dans la plus stricte Confidentialité.

**Pour qui ?** Dès l'âge de 5 ans, la Sophrologie est accessible à TOUS, grâce à des exercices simples et faciles à exécuter.



### **Pourquoi ?**

- gestion du stress, des émotions
- amélioration du sommeil
- confiance en soi, estime de soi
- préparation à un événement (examen, naissance...)
- gestion de la douleur, d'une pulsion, d'une phobie...
- accompagnement d'un traitement médical ...

### **Où ?**

- à mon cabinet
- à votre domicile (<10 km / Wingersheim)

**N'hésitez pas à me contacter !**

**CD Sophro - 16 rue des Vignes à Wingersheim**

**Carole DOSSMANN - tél : 06 20 48 81 49 - mail : caroledossmann.sophrologie@gmail.com**

## Coup de projecteur



## Adjoint honoraire François SPITZER

**Mercredi 22 juin 2022, le maire Bernard FREUND a salué l'engagement de François SPITZER, qui s'est vu décerner le titre d'adjoint honoraire pour avoir œuvré au sein de la municipalité, à travers ses fonctions, durant 25 ans.**



Dès son premier mandat, il a endossé la responsabilité de deuxième adjoint et en 2014 celle de premier adjoint.

C'est avec beaucoup d'intérêt pour participer à la gestion de la commune, qu'il s'est engagé pleinement pour la collectivité avec assiduité, rigueur et surtout avec plaisir.

Au sein d'une équipe soudée et dynamique, il a participé à la réalisation de nombreux projets pour développer la commune et améliorer la vie des concitoyens : aménagement de lotissements, pôle médical, voirie mais aussi des travaux de rénovations, restaurations ainsi que l'élaborations du POS, création du groupe scolaire et périscolaire, de la ComCom et Commune Nouvelle. Il a également assuré la gestion de la salle des fêtes pendant ces 4 mandats.

**Nous remercions François SPITZER pour son engagement et avoir œuvré durant 25 ans dans l'intérêt de la collectivité.**





## Amandine MULLER



Agée de 16 ans, licenciée au Vélo Club d'Eckwersheim, Amandine entame sa 3<sup>ème</sup> année de cyclisme. Elle avait débuté par la gymnastique, puis du hand-ball, de l'athlétisme et du ski de fond avant de choisir le cyclisme.

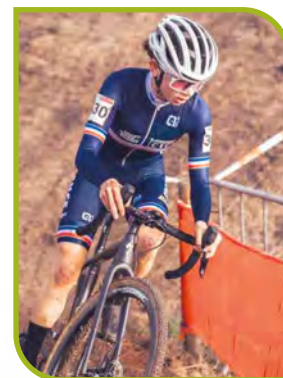
Polyvalente, Amandine est à l'aise et se fait plaisir dans les trois disciplines, cyclo-cross, VTT et cyclisme sur route.

Résultats 2022 :

- 3<sup>ème</sup> des championnats de France de cyclo-cross cadettes,
- 1<sup>ère</sup> à la coupe de France de VTT (classement sur 5 manches)
- 2<sup>ème</sup> à la coupe de France de cyclo-cross
- 3<sup>ème</sup> à la coupe de France sur route
- 3<sup>ème</sup> des championnats de France sur route en cadette.

Depuis septembre, Amandine réalise de belles performances en cyclo-cross dans la catégorie junior, qui lui ont permis d'intégrer l'équipe de France. Elle a disputé 2 manches de coupe du monde à Tabor et à Maasmechelen, où elle termine 9<sup>ème</sup> et 10<sup>ème</sup> et pour finir cette première partie de saison, elle a eu la chance, début novembre de participer aux championnats d'Europe Junior sur le mythique circuit de Namur, où elle termine à une superbe 5<sup>ème</sup> place.

De bon augure pour la suite de la saison, avec la coupe de France, les championnats de France en janvier et pourquoi pas les championnats du monde début février.



## Une Rose Un Espoir

Le 30 avril 2022 les motards de Wingersheim les Quatre Bans ont participé à cette 5<sup>ème</sup> édition de collecte de fonds au profit des malades du cancer, organisée par l'association Une Rose Un Espoir du Pays de la Zorn.

Grâce à la générosité des citoyens du Pays de la Zorn, aux nombreux sponsors, partenaires, entreprises, donateurs, bénévoles et les 242 équipages de motards, l'association a pu remettre un chèque d'un montant de 66 125 € à la Ligue pour la lutte contre le cancer.

Le cœur des motards et les malades sont reconnaissants.



Le samedi 22 octobre l'Assemblée Générale de l'Association Une Rose Un Espoir du Pays de la Zorn s'est tenue à la Maison des Associations de Wingersheim. Daniel GILLIG, président de l'association depuis sa création, a laissé la place au nouveau président Stéphane TAILLE qui continuera d'œuvrer pour le bien des malades du cancer. Que Daniel, cheville ouvrière de la première heure et à l'origine de la collecte sur notre territoire, soit chaleureusement remercié pour son engagement sans faille, sa disponibilité 7 jours sur 7, ses compétences et sa rigueur dans la gestion et avoir permis ainsi avec l'ensemble de son comité et des bénévoles de collecter 275 574 € reversés à la Ligue pour la lutte contre le cancer afin de faire avancer la recherche et améliorer un peu le quotidien des malades.





# Coup de projecteur



## Le 14 juillet dans nos villages



MITTELHAUSEN



HOHATZENHEIM



GINGSHEIM



WINGERSHEIM



## Boucherie SPECHT



### Bronze pour la meilleure knack et toujours plus loin

Une fois de plus la Boucherie SPECHT est mise à l'honneur en remportant la médaille de bronze au concours de la meilleure knack à la Foire Européenne de Strasbourg en septembre dernier.

En février 2022, grâce à un partenariat avec Stub and Co, des livraisons à domicile de leurs meilleurs produits et spécialités sont proposés dans toute la France.

**Bravo à toute l'équipe.**



## Insolite !







## Fête des aînés



## Boulangerie LUTZ

Début décembre nous avons eu l'honneur d'accueillir le jury de la Meilleure Boulangerie de France !!



Ceci fut une formidable occasion de faire découvrir notre savoir-faire, notre terroir et de promouvoir les valeurs de la boulangerie rurale. Merci à toute l'équipe de M6 d'avoir su mettre en lumière notre commune.

Le défi fut de taille mais l'ouverture humaine encore d'avantage.

Jour après jour avec mon équipe, je mets tout en œuvre pour continuer à faire battre le cœur de Wingersheim les Quatre Bans, car un village qui perd sa boulangerie est un village qui meurt.



**Philippe LUTZ**





## Programme de santé

### « LE CERVEAU AU MIEUX DE SA FORME »

Les vendredis 3, 10, 17, 24, 31 mars et 14 avril 2023 de 14h à 16h à la Maison des Associations de Wingersheim.

Souvent notre cerveau nous inquiète : des oublis du quotidien, un mot sur le bout de la langue ou un doute sur le nom d'une personne sont autant de signes bénins et pourtant anxiogènes. Si l'âge n'y fait rien à l'affaire, chacun peut encore agir sur son cerveau et l'aider à fonctionner de manière plus efficace.

En partenariat avec l'association Brain Up, la mairie de Wingersheim les Quatre Bans vous propose de participer à ce programme « le cerveau au mieux de sa forme », composé de 6 séances. Vous pourrez mieux comprendre les effets du vieillissement sur le cerveau et les moyens pour y faire face. Vous découvrirez les activités et les conseils pour le stimuler quotidiennement. Vous aurez l'occasion d'échanger avec un professionnel de santé sur vos inquiétudes, vos ressentis et vos expériences de vie.

Cet atelier est gratuit. Il se déroulera les vendredis 3, 10, 17, 24, 31 mars et 14 avril de 14h à 16h à la Maison des Associations (en face de la mairie) - 1 place du Général de Gaulle - 67170 Wingersheim les Quatre Bans. Le nombre de places est limité à 15 personnes. Inscrivez-vous auprès de la mairie au 03 88 51 26 35 ou à l'adresse accueil.wingersheim4bans@payszorn.com.

**Ce programme est financé grâce au soutien de la conférence des financeurs d'Alsace.**

### « PLAISIR, SÉCURITÉ ET SÉRÉNITÉ AU VOLANT »

Les vendredis 5, 12, 19, 26 mai de 14h à 16h

ATELIER POUR LES + 60 ANS  
GRATUIT  
Plaisir, sécurité : SÉRÉNITÉ  
AU VOLANT ET PIÉTON

Par un intervenant spécialisé de l'association Brain Up  
À Wingersheim les Quatre Bans  
Les vendredis 5, 12, 19, 26 mai  
de 14h00 à 16h00  
Maison des Associations (en face de la mairie)  
1 place du Général de Gaulle  
Inscriptions et renseignements : 03 88 51 26 35 ou  
accueil.wingersheim4bans@payszorn.com

« Je conduis donc je suis »... L'automobile est souvent indispensable à notre quotidien. Pourtant, parfois, nous nous interrogeons sur certaines règles de circulation ou sur certains nouveaux panneaux. Nous nous laissons aussi surprendre par des réactions inhabituelles liées à un nouvel environnement de conduite.

En partenariat avec l'association Brain Up, la mairie de Wingersheim les Quatre Bans vous propose de participer au programme « Sérénité Au Volant ». Dans un esprit convivial et ludique, il sera l'occasion de partager vos expériences, de réviser les principales règles de conduite et de faire le point sur les moyens de maintenir une bonne autonomie au volant et en tant que piéton.

Vous pouvez vous inscrire à un atelier de 4 séances thématiques qui se déroulera les vendredis 5, 12, 19, 26 mai de 14h à 16h à la Maison des Associations (en face de la mairie) - 1 place du Général de Gaulle - 67170 Wingersheim les Quatre Bans.

L'ensemble du programme est gratuit et le nombre de places est limité. Inscrivez-vous vite auprès de la mairie au 03 88 51 26 35 ou à l'adresse «[accueil.wingersheim-4bans@payszorn.com](mailto:accueil.wingersheim-4bans@payszorn.com)».

**Ce programme est financé grâce au soutien de la conférence des financeurs d'Alsace.**



A propos de :

Brain Up Association est une association loi 1901 qui conçoit, organise et déploie des programmes de prévention santé et d'accompagnement auprès de tout public (jeune, salarié, retraité). Plus d'infos : [www.brainup.fr](http://www.brainup.fr)

ATELIER POUR LES + 60 ANS  
GRATUIT  
Le cerveau, le comprendre  
pour mieux en prendre soin

Par un intervenant spécialisé de l'association Brain Up  
À Wingersheim les Quatre Bans  
Les vendredis 3, 10, 17, 24, 31 mars et  
14 avril de 14h00 à 16h00  
Maison des Associations (en face de la mairie)  
1 place du Général de Gaulle  
Inscriptions et renseignements : 03 88 51 26 35 ou  
accueil.wingersheim4bans@payszorn.com





## L'Associatif Siel Bleu

**L'Associatif Siel Bleu, à but non-lucratif, propose des Activités Physiques Adaptées ayant pour objectif d'accompagner l'autonomie et la prévention tout au long de la vie chez les personnes âgées, malades et/ou handicapées.**



La santé  
par l'activité physique adaptée |  
[www.sielbleu.org](http://www.sielbleu.org)



Grâce à ses activités, l'association donne la possibilité à tous, selon ses envies et besoins, d'améliorer sa santé et son bien-être.

L'activité physique, la sensibilisation à une meilleure alimentation et aux enjeux éco-responsables sont les principaux outils de cet accompagnement, créateur de lien social. La bienveillance, le professionnalisme et l'engagement sont au cœur de l'action de chaque Sielbleusien. Ces derniers proposent des activités variées mettant systématiquement l'accent sur l'adaptation et l'individualisation des exercices, pour travailler autant sur la condition physique que l'hygiène de vie et l'estime de soi.

Nous serons ravis de vous accompagner !

• Siel Bleu est au plus près de chez vous :

Si vous voulez rejoindre l'aventure Siel Bleu, nous organisons des séances d'Activité Physique Adaptée dans votre ville à la rue de la 1<sup>er</sup> Armée à Wingersheim en face de la mairie tous les jeudis de 9h à 10h (hors vacances scolaires d'été).

« Donnons le sourire à votre santé ! »



**Renseignements et inscriptions**

**EDEL Benjamin**

**Chargé de Prévention du Bas-Rhin**

**Tel : 06 07 13 43 18 - E-mail : [benjamin.edel@sielbleu.org](mailto:benjamin.edel@sielbleu.org)**



## Broyage et valorisation des sapins

**RENDEZ-VOUS, CHAQUE ANNÉE, LE DEUXIÈME SAMEDI DU MOIS DE JANVIER**







## Osterputz



L'OPÉRATION SUR HOHATZENHEIM ET GINGSHEIM A ÉTÉ REPORTÉE.



## Journée citoyenne 2022

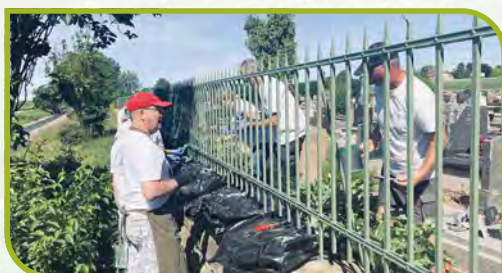
Après deux années de pause, les citoyens de Mittelhausen ont répondu à nouveau positivement à la 6<sup>ème</sup> édition de la Journée Citoyenne le samedi 21 mai.



Quatre chantiers ont occupé la quarantaine de participants: peinture des grilles du cimetière, remise en état et peinture intérieure de l'ancien préau de l'école élémentaire, plantation par les jeunes dans des bacs de potirons et citrouilles pour Halloween, et le dernier chantier, le plus important: préparation du repas pour les 40 convives à la salle des fêtes.



Le plaisir de partager ce repas convivial dans la bonne humeur a clos cette matinée de travail, permettant ainsi la rencontre entre conseillers municipaux et citoyens avec la mise en commun des forces et des compétences pour œuvrer au niveau de projets utiles à l'ensemble des citoyens, répondant ainsi aux objectifs de cette manifestation labellisée au niveau national.







## Messti Mittelhausen

**9 octobre, le Messti sur le thème : « Le Cirque » - Mittel Circus**

Un coup de chapeau à Philippe GOEHRY, Danièle BARROUILLET, Alexandre HAMM, Soner AKBAYRAK qui ont participé à l'élaboration des quatre chars du défilé, ainsi qu'à nos conducteurs de chars et aux responsables sécurité.

Nous saluons la participation des jeunes du village tout au long de cette belle journée et nous comptons sur eux pour l'année prochaine. Nous remercions la compagnie « Acroballes » qui a participé à l'animation du défilé avec ses échassiers et son jongleur.

Un grand merci aussi à l'EMI qui a ouvert notre défilé traditionnel, des vrais clowns... Sans oublier les manèges et stands de tir et confiserie qui ont fait le bonheur de tous les enfants, petits et grands.

La soirée s'est clôturée autour d'une tarte flambée sous les sons musicaux de l'ensemble TELARIS à la salle des fêtes.

**Un grand merci au public, venu des quatre villages et même de plus loin pour vivre une belle journée sous le soleil.**







## Paroisse de Gingsheim

**Après 2 années compliquées en raison du contexte sanitaire, 2022 aura marqué le retour à une vie sociale quasi normale et les événements festifs et autres manifestations ont à nouveau pu être organisés favorisant ainsi les rencontres et les moments conviviaux qui nous ont tant manqué.**



Le Conseil de Fabrique en a bien sûr profité pour renouer avec son traditionnel feu de la Saint Jean, mais un autre phénomène, climatique celui-là, a failli contrarier notre projet. La fête a tenu toutes ses promesses et la participation a été à la hauteur de l'événement. Plus de 320 personnes nous ont gratifiés de leur présence et nous les en remercions très chaleureusement. Grâce à votre soutien nous avons pu réaliser un bénéfice de 2 500 € que nous affecterons aux dépenses d'énergies. Rendez-vous est déjà pris pour le samedi 17 juin 2023 à la salle des fêtes de Gingsheim pour la prochaine édition. Nous saurons encore vous surprendre ! Les offices ont, eux aussi, pu être célébrés dans le respect du planning des messes élaboré pour l'année pastorale et nous en sommes très heureux mais force est de constater que le nombre de paroissiens présents aux célébrations est en baisse et il faudra tenir compte lucidement de cette réalité pour les années à venir mais nous voulons, malgré tout, nous projeter avec confiance en l'avenir. L'avenir ne dépend que de nous ! Comme à l'accoutumé, nous avons prêté main forte à la chorale de Hohatzenheim à l'occasion de la fête de l'Assomption.

Par ailleurs, notre petit village alsacien s'est encore développé. Après l'adjonction d'une ferme traditionnelle, le voilà doté d'une mairie et vous devinerez facilement de quelle mairie s'en est la réplique.



Un mot sur le chantier de restauration de notre église. L'étude de diagnostic sous maîtrise d'ouvrage de la Commune de Wingersheim les Quatre Bans est bien engagée. Cette phase d'étude devra permettre la connaissance complète de l'édifice et de l'ensemble de la documentation s'y référant. Le Conseil de Fabrique a été sollicité à plusieurs reprises, sur l'historique des travaux engagés par lui entre autre et sur d'autres questions plus structurelles.

**Pour tous renseignements, vous pouvez contacter :**

**Dominique HUFSCMITT, Président du conseil de fabrique - E-mail : dominique.hufschmit@orange.fr - Tél. 06 67 00 33 13**



## Paroisse de Hohatzenheim

### Fête du 15 Août

Au pèlerinage Notre Dame de Hohatzenheim, nous avons eu la grande joie, après deux années d'interruption dues à la Covid, de pouvoir enfin reprendre la traditionnelle journée de fête pour le 15 août dans le parc du sanctuaire. Plusieurs jours avant la fête l'équipe des bénévoles, bien rôdée et soudée, s'est activée pour les préparatifs : montage des chapiteaux, installation du podium et des tables, le tout dans une ambiance travailleuse et chaleureuse. Le jour J, Mgr SPEICH, originaire de Willgottheim, nonce apostolique en Slovénie, est venu célébrer la Messe de la fête, concélébrée par le Père Olivier, Curé de notre communauté de paroisses. Ensuite les repas ont été servis en un temps record par des équipes qui n'avaient pas perdu la main ! Tout le monde a pu manger avant que l'orage, attendu et redouté, n'éclate, après des semaines sans pluie ! Certes, la procession prévue dans le parc n'a pu avoir lieu, mais l'office marial de l'après-midi était bien suivi, donnant aussi l'occasion à tous de s'approcher de près de la Pietà du Sanctuaire (œuvre attribuée à Nikolaus HAGENAUER, vers 1480) pour l'admirer et pour vénérer la Vierge Marie en sa Compassion. En fin d'après-midi et le soir, les tartes flambées ont rencontré un vif succès. L'association des Amis Bienfaiteurs du Pèlerinage remercie très chaleureusement toutes celles et ceux qui oeuvrent à la réussite de cette belle journée mobilisant une bonne partie du village et au-delà ! Nous préparons déjà l'édition 2023 de la fête. Pour la Messe solennelle, Mgr Christian KRATZ, évêque auxiliaire est annoncé. Nous remercions également de tout cœur les personnes qui soutiennent les actions de l'Association tout au long de l'année par leurs dons. Les recettes de cette journée sont consacrées à l'entretien du pèlerinage. Pour 2021/2022, les abords de l'église et les allées du cimetière ont été refaits.



Des travaux de rénovation ont eu également lieu dans la maison paroissiale. Pour l'année qui vient, nous projetons de remplacer certains arbres du parc très endommagés, pour préserver sa beauté, l'enrichir de nouvelles essences, et afin de faire en sorte que les générations à venir puissent continuer à en profiter. Nous sommes ouverts aux suggestions quant aux essences des arbres à planter et d'ores et déjà, nous vous donnons rendez-vous le mardi 15 août 2023 !

**Association des Amis Bienfaiteurs de Notre-Dame de Hohatzenheim**

**1 rue Notre Dame 67170 Wingersheim les Quatre Bans - frère Marie Joseph, Recteur du Sanctuaire**





## Paroisse de Mittelhausen

**Cultes de fête, confirmation, veillée d'Avent en alsacien avec Roland Engel, fête de Noël des enfants et autres moments forts de l'année liturgique se sont passés dans les meilleures conditions et à la joie des paroissiens qui ont retrouvé de nombreuses occasions de se retrouver et de partager leur foi dans la solidarité.**

Un des moments forts a été le culte de la fête des récoltes suivi de la présentation du projet de rénovation de l'église. Le programme des travaux a été conçu en étroite collaboration avec la commune qui porte le projet de rénovation extérieure et intérieure. La paroisse s'est engagée à prendre en charge les travaux intérieurs : peinture des murs et de l'ensemble du chœur, rénovation des sas d'entrée, restauration du sol en remplaçant les dalles très abîmées notamment dans les parties de déambulation. Les dalles abîmées du chœur seront ainsi remplacées par des dalles du sol de la nef afin de garder le dallage historique. Est aussi prévu l'installation de lustres chauffant au gaz pour remplacer le chauffage mural actuel, l'installation d'une nouvelle sono, la création d'un espace d'exposition à l'entrée de l'église.



L'ensemble de ces travaux sera effectué par des entreprises professionnelles dans le cadre de l'appel d'offres lancé par la commune. L'installation de placards, la création d'un plancher sous les bancs, la rénovation des bancs ainsi que divers petits travaux seront assurés par des paroissiens afin de limiter les dépenses. Appel est fait à toute bonne volonté qui souhaite s'investir dans ce projet et renforcer l'équipe déjà constituée (merci de prendre contact avec Philippe GOEHRY au 03 88 51 29 49). Afin de financer l'ensemble de ces travaux qui s'élèvent prévisionnellement à 233 349€, la paroisse a vendu à la commune le jardin du presbytère situé entre la mairie et le parc de l'église pour un montant de 85 000€. Des financements propres, des subventions de l'Entraide et Solidarité Protestante, divers dons affectés à la rénovation compléteront l'investissement. Une campagne de collecte sera également lancée par le biais de la Fondation du Patrimoine devant permettre d'abonder les fonds pour contribuer à financer ce projet. Les paroissiens présents lors de la présentation ont démontré leur grand intérêt pour ce projet en posant des questions très pointues auxquelles ont répondu Bernard FREUND, le maire de la Commune nouvelle ainsi que Mireille GOEHRY, le maire délégué de Mittelhausen. La paroisse tient à remercier la Commune de porter ce projet de rénovation totale de l'église de Mittelhausen permettant ainsi un avenir plus serein à notre belle église et paroisse.

Le conseil presbytéral ne suffira pas à la tâche et a besoin tant de votre soutien financier que de votre aide concrète, mais aussi de votre soutien spirituel car l'église est restaurée pour sauvegarder le patrimoine local mais aussi pour faire rayonner l'Église du Christ.

**Isabelle HORBER, pasteur - 7b rue de l'Église - 67670 Waltenheim sur Zorn - Tél. 03 88 21 98 34 - presbytere-wsz@laposte.net**



## Paroisse de Wingersheim

**Notre belle église au centre du village. En 2022, notre église a été dotée d'un nouveau système de chauffage.**

En effet, l'ancienne chaudière à fioul datant de 1985 était à bout de souffle et le budget réparations trop onéreux. Dès le mois de mai, la société Jung & Fils d'Illkirch a procédé à l'évacuation de l'ancienne chaudière pour la remplacer par une chaudière à gaz. Le Conseil de Fabrique remercie la municipalité pour le suivi des travaux et la prise en charge des coûts selon les accords passés entre la commune et le Conseil de Fabrique il y a de cela plus de dix ans. Après deux années de crise sanitaire, notre communauté paroissiale a aussi retrouvé des moments conviviaux.

En mars, la distribution d'une choucroute a été organisée en remplacement du repas paroissial. Vous avez été nombreux à partager ce repas en famille et en communion avec les paroissiens.

En juillet, une belle rencontre autour d'une paëlla a aussi permis aux bénévoles de se retrouver à l'étang de pêche. Bien que la Covid soit toujours d'actualité, les paroissiens se sont mobilisés pour organiser la Fête Dieu et la mise en place de la crèche. Un grand merci à toutes les petites mains qui dynamisent notre paroisse et commune. Et nous lançons un appel à tous les talents pour compléter et soutenir les bénévoles. Toute participation, même occasionnelle sera la bienvenue et les possibilités sont nombreuses, notamment pour ce qui concerne le soutien

aux équipes de nettoyage de l'église, préparation de la Fête Dieu, montage de la crèche, aide au sacristain ...



**Chantal FRIEDRICH  
Présidente du Conseil de Fabrique**





## Classe verte CM1-CM2 mai 2022

**Le lundi 16 mai, les élèves sont venus à l'école à 6h10, pour prendre le bus en direction du village de Malicorne, près d'Auxerre.**



Nous sommes arrivés à 12h30 au centre de vacances.

Les élèves se sont installés dans leurs chambres puis ont découvert le parc en faisant une course d'orientation. Le lendemain : journée sportive avec du tir à l'arc, du baseball, de l'escrime et des combats de sumo. Le troisième jour, les élèves ont visité un atelier de céramiques, puis les ruines du château de Druyes-les-belles-fontaines et la carrière souterraine d'Aubigny en fin de journée. Le lendemain, les deux classes ont vu les métiers du Moyen-Âge au château de Guédelon.

Départ vers 9h10 le dernier jour, visite du château fort de Ratilly et retour à l'école à 22h30 ! Une semaine pleine de découvertes !!

**Lucie GUTIERREZ et Chloé OSTER, CM2**



## Visite à la ferme

**Le vendredi 25 novembre, nous sommes allés visiter la ferme des 4 Ponts de Mittelhausen.**

Nous avons commencé par caresser les veaux, et nous avons même baptisé un veau « Thérèse » qui venait de naître !

On nous a servi du chocolat chaud et du yaourt. C'était trop bon !

Nous avons été ensuite répartis en groupes pour faire des jeux autour de la ferme (jeu du toucher, jeu des étiquettes où il fallait retrouver le mâle-la femelle – le petit...)

Mme Fritsch nous a emmenés visiter la grande étable avec 234 bovins. Saviez-vous qu'une vache peut boire jusqu'à 100 litres d'eau par jour ?

Puis on est allé dans la salle de traite. On a regardé une vidéo pour apprendre comment on traite les vaches.

Mme FRITSCH nous a aussi montré la cuve qui contient 8000 litres de lait qui sont cherchés tous les deux jours par un camion pour être emmenés à la laiterie.

**C'était une très belle visite, on a appris beaucoup de choses !**



**Les élèves de CE2**



## L'école du dehors

**Cette année, six classes de l'école (maternelles et élémentaires) ont décidé d'apprendre autrement une demi-journée tous les 15 jours, en extérieur et le plus souvent dans le beau parc de Hohatzenheim.**

« Ces premières sorties pour apprendre dehors se sont très bien déroulées et nous ont beaucoup plu ! Le parc de Hohatzenheim est très beau. Nous avons fait par exemple du yoga dans la nature. Nous avons chanté : « In dem Wald steht ein Haus », « Der Herbst ist da ». Nous avons fait une chasse aux trésors de la nature : Waldbingo dans une boîte d'œufs. Nous avons appris à reconnaître 2 familles d'arbres : conifères et feuillus : Laubbäume und Nadelbäume. Nous avons réalisé et bu du jus de pommes à l'aide d'un pressoir.



Certaines classes ont cuisiné avec des plantes qui poussent naturellement. Nous avons écouté des belles histoires, nous avons aussi fait une chasse aux couleurs. Nous avons aussi appris comment faire un feu pour se réchauffer, et réalisé du land art préhistorique avec des bâtons noircis par le feu. »







## Trois classes au vert

**Arrivés au centre en bus, nous avons débarqué nos bagages, fait connaissance avec les animateurs et pris l'apéritif de bienvenue.**

En découvrant nos chambres, nous avons constaté que les animateurs avaient déjà monté nos bagages. Nous avons déballé et rangé nos affaires et fait nos lits avec leur aide.

Après le déjeuner, nous avons profité du temps libre en jouant avec les nombreux jeux mis à notre disposition : trampoline, jeux vidéo, baby-foot, mini-golf, aire de jeux, match de foot, slackline, salle de lecture, bowling...

Puis nous avons fait un jeu de piste, un rallye-photo, pour mieux découvrir l'extérieur du centre. Les animateurs nous ont fait visiter l'intérieur du centre.

Toutes les journées se sont déroulées de la façon suivante : réveil et lever ; petit déjeuner suivi d'un temps libre. Après la danse du matin, commencent les activités principales en plein air (promenade au piton du Falkenstein, cache-cache dans la forêt, karting, Koh-Lanta) ou en intérieur (fabrication de savons, jeux de bois, jeu de construction d'une horloge et de voitures ou jeux de construction avec des aimants...).

Après le déjeuner et le temps libre qui suivait, commençaient les activités principales de l'après-midi. Vers 17 heures nous nous retrouvions dans les salles de classe où nous écrivions nos cartes postales en attendant le moment de la douche.

Après le dîner et un petit temps libre, c'était l'heure de la veillée (karaoke, soirée casino, soirée kermesse, boum de fin de séjour). Après les veillées, une bonne nuit de sommeil nous attendait.

**C'était un formidable et inoubliable séjour qui a malheureusement passé trop vite, et nous espérons y retourner l'année prochaine.**







### En exclusivité pour vous, quelques nouvelles du périscolaire du Clair de Lune !

Lors de la période de janvier à juin, plusieurs projets ont permis aux enfants de profiter de leur temps de loisir au périscolaire.

Ils ont pu, par exemple, cuisiner, pâtisser, fabriquer des bougies, créer des objets en récup comme des bourses ou des tableaux en bois ou en string'art.

Enfin, les animatrices ont proposé les projets réalisation de film et fête de fin d'année qui ont nécessité beaucoup de temps et d'implication de la part de tous.

Depuis septembre, «le Péri fait son Festival!!!».

L'équipe d'animation a proposé diverses thématiques : «le Festival des Couleurs» pour décorer le périscolaire et fêter la fin de l'été, «le Bal des monstres» avec une soirée déguisée pour Halloween et «le Cabaret de Noël» pour s'amuser avant les fêtes de fin d'année.

Si nous sommes quasiment au complet les midis, nous notons également une hausse des inscriptions sur les temps du soir depuis cette rentrée.



Les mercredis, nous voyageons à travers les époques ! Après les Cro'mignons et Cro'mignonnes des temps préhistoriques, nous voilà au Moyen-Âge à la table ronde d'Arthur !

Au mois de juillet, les enfants ont participé à des projets d'animation autour des enquêtes de Tintin ! Les Incas, le Pharaon et Rackham le Rouge nous ont fait voyager à travers plusieurs péripéties.

D'autres aventures nous attendent encore !

N'hésitez pas à nous contacter pour toute demande de renseignement ou inscription :

**Périscolaire «Au Clair de Lune»**  
**2 route de Gingsheim - 67170 Wingersheim les**  
**Quatre Bans - Tél : 03 88 64 37 35**  
**[periscolaire.wingersheim@alef.asso.fr](mailto:periscolaire.wingersheim@alef.asso.fr)**





## Maison des Arts et de la Culture

**Pour sa 3<sup>ème</sup> année de fonctionnement, la MAC remplit progressivement sa mission d'éducation à la culture et aux pratiques artistiques auprès de jeunes du Pays de la Zorn.**

Le progressif est même plutôt séduisant car au-delà des pratiques, favorisant l'épanouissement des jeunes, ces derniers ont assimilé et se sont appropriés les sensibilités éducatives de l'Animation Jeunesse qui les accompagnent et assument le « mot » culture comme outils d'expression citoyenne... De la découverte à l'émancipation... on vous explique :

### Ils découvrent les pratiques :

Sous forme de stages d'initiations, au cours des vacances en général, sur des thèmes des plus variés tels que le théâtre, différents styles de danses, du chant, des arts du cirque, du dessin ou de la céramique, ils se construisent ainsi un « parcours artistique » leur permettant de « s'y » découvrir...



### Ils s'affirment dans une discipline :

L'étape suivante sera l'engagement sous la forme classique d'un atelier hebdomadaire tel que pour le théâtre ou le dessin, également sous forme de défi, durant un camp d'été pour le projet bien particulier qu'est le « 100% artistes ». Au-delà de leurs apprentissages personnels, ils découvrent leurs nouvelles capacités à s'exprimer, faire passer un message de société... Ils s'instruisent du sujet et développent un regard critique du monde qui les entoure, créant « matière » à débattre pour les publics qu'ils rencontrent. Voyez par exemple les derniers sujets soulevés ou qu'ils vont prochainement présenter : égalité filles garçons, nos travers consuméristes, les réalités d'accueil des migrants climatiques...

### Citoyenneté active...

Voilà les jeunes saltimbanques au sein de leur bassin de vie, rassemblant des publics, au cours d'un événement culturel de la commune de Hochfelden ou au collège (fin mai), qui font naître un festival à Schwindratzheim (début juillet) ou encore dynamisent « la biblio d'été de Mittelhausen » (courant juillet) ...

Ces événements ne favorisent-ils pas le brassage social, ne conduisent-ils pas à interroger et débattre de sujets de société, ne suscitent-ils pas la curiosité et contribuent, d'une manière générale, à l'épanouissement des êtres humains? Des saltimbanques, acteurs de lien social!

### Papillonner...

Pour approfondir leurs ouvertures d'esprits, se cultiver, s'enrichir d'autres pratiques, des sorties culturelles leur sont proposées dans les structures de diffusion professionnelles environnantes... La MAC devient leur tremplin pour s'enrichir, apporter encore et toujours plus d'interaction et lutter contre le repli sur soi.



### La MAC trouve son rythme

Entre les ateliers et les différents stages, la MAC réunira cette année environ 90 jeunes au sein de ces pratiques spécifiques. Il est à noter également que l'atelier théâtre est encadré par la Compagnie Bas les Pat'Hibulaire, en résidence annuelle sur le site...

Le pari est-il gagné? Si les acteurs principaux, que sont, l'intercommunalité, la commune de Wingersheim les Quatre Bans et l'Animation jeunesse

sont convaincus d'œuvrer pour l'accessibilité à des activités culturelles pour tous les jeunes motivés, le pari sera gagné lorsque nous aurons su convaincre une majorité des familles à ouvrir les portes de la MAC en contribuant à la construction et l'épanouissement de leurs enfants. L'outil est là...

### Toutes les informations :

Les activités sont ouvertes aux jeunes à partir du CM2. Vous trouverez toutes les informations des ateliers, des stages vacances ou des événements suivant les périodes de l'année sur le site Internet de l'AJ du Pays de la Zorn : <https://aj.payszorn.com/> consultez l'onglet « activités » ou « culture ».







## Une bibliothèque en pleine effervescence

**Cette année 2022 a été marquée par les nombreuses animations proposées aux jeunes et moins jeunes dans le cadre de partenariat avec la Communauté de Communes du Pays de la Zorn, le Service Animation Jeunesse de notre territoire et la Collectivité Européenne d'Alsace dans le cadre d'une action « Rebond Culturel » permettant aux compagnies locales de renouer avec le public, suite à la crise sanitaire.**

Ainsi des spectacles de contes par des compagnies professionnelles et l'événement « Biblios d'été » ont pu avoir lieu dans les différentes bibliothèques du Pays de la Zorn ;

L'accueil en bibliothèque pour le prêt de livres, pour des animations contes pour les lecteurs, la micro-crèche, les assistantes maternelles dans le cadre du RPE (Réseau Petite Enfance de la CCPZ), et des classes de notre Groupe Scolaire Intercommunal « Au Clair de Lune » et de l'école de Mutzenhouse, ont complété cette offre culturelle et d'animations



Cathy, Nicole et Brigitte, notre équipe bénévole d'animation, ont ainsi accueilli plus de 300 enfants pour leur proposer des heures de contes, du bricolage pour petits et plus grands, selon les thèmes de la saison : Carnaval, Pâques, Halloween, et Noël.



L'équipe de bénévoles - Béa, Cathy, Chantal, Christiane, Marine, Mireille et Nicole - ont quant à elles assuré plus de 160 permanences au service des 154 lecteurs de notre bibliothèque pour 2767 prêts de livres. Sans oublier la gestion des 3736 livres et DVD que propose la bibliothèque avec un renouvellement annuel de près de 800 livres avec le concours de la Bibliothèque d'Alsace et l'acquisition d'environ 150 livres, dont les dernières nouveautés en littérature, romans policiers et divers...

Les Serials Crocheteuses se retrouvent tous les mardis de 14h à 16h pour partager leur passion du crochet et du tricot. Avis aux amatrices et amateurs

Les samedis après-midi Nicole accueille une douzaine de jeunes pour leur apprendre les techniques du crochet et créer des Amigurumis (animaux et petits sujet au crochet).

**Bibliothèque de Mittelhausen - 3a rue du Château**

Accueil du public : lundi et mercredi de 16h à 18h - Samedi de 10h à 12h - 03 69 82 01 49  
bibliomittelhausen@gmail.com - page FB : Bibliothèque Mittelhausen



Spectacle Conte « Pas si bêtes » le 18 juin à la Salle des Fêtes de Mittelhausen, une histoire de moutons dans une prairie verdoyante et bien sûr un méchant loup. La conteuse Emmanuelle de la Compagnie Les Zanimos se souvient d'avoir débuté il y a 25 ans dans la ferme « S'Olmes » en face de la salle, avec la création du spectacle « Andrée Krupp, dresseuse et montreuse de légumes », spectacle qui a fait le tour du monde avec plus de 2 300 représentations et toujours à l'affiche.



Spectacle Conte « Les Courants d'Air » le 19 novembre, une histoire pour attendre Noël à la Salle des fêtes de Wingersheim, proposée par la Compagnie L'Indocile, sous la direction artistique de Anne-Laure HAGENMULLER. Ambiance feutrée avec bougies et obscurité. La saison des courants d'air annonce Noël : les volets claquent, les fenêtres s'ouvrent toutes seules, tel un calendrier de Noël, pour déposer cadeaux et souvenirs. Les spectateurs, petits et grands, se sont laissés captiver par l'histoire de Souris qui attend impatiemment Noël.





Qu'est-ce que c'est que ce cirque ?  
Par la Compagnie Accroballes



Atelier d'équilibre animé par la Compagnie Aéro Sol.



**SURPRISE...** Musique, danse, chorégraphie, conception scénique : Le spectacle monté par la Compagnie 100 % Artistes de l'AJPZ lors de leur stage d'été devant un public très attentif.



Séquence Contes et Bricolages proposée par Cathy, Nicole et Brigitte



Fais ta chorale— Une première soirée placée sous le signe de la musique et du chant avec Abdi Riber et Christian Ott



## Calendrier des collectes des déchets

### CALENDRIER DE COLLECTE 2023 Wingersheim Les 4 Bans

Déchets ménagers résiduels : **MERCREDI** / Collecte sélective : **MARDI semaines impaires**



**Attention** pas de collecte les **jours fériés**. Les jours de collectes varient pendant les semaines de jours fériés.

Janvier							Février							Mars							Avril									
lu	ma	me	je	ve	sa	di	lu	ma	me	je	ve	sa	di	lu	ma	me	je	ve	sa	di	lu	ma	me	je	ve	sa	di			
						1			1	2	3	4	5			1	2	3	4	5						1	2			
1	2	3	4	5	6	7	6	7	8	9	10	11	12	6	7	8	9	10	11	12	14	3	4	5	6	7	8			
2	9	10	11	12	13	14	7	13	14	15	16	17	18	19	11	13	14	15	16	17	18	19	15	10	11	12	13	14	15	16
3	16	17	18	19	20	21	8	20	21	22	23	24	25	26	12	20	21	22	23	24	25	26	16	17	18	19	20	21	22	23
4	23	24	25	26	27	28	9	27	28						13	27	28	29	30	31			17	24	25	26	27	28	29	30
5	30	31																												

Mai							Juin							Juillet							Août									
lu	ma	me	je	ve	sa	di	lu	ma	me	je	ve	sa	di	lu	ma	me	je	ve	sa	di	lu	ma	me	je	ve	sa	di			
18	1	2	3	4	5	6	22			1	2	3	4	26					1	2	31		1	2	3	4	5	6		
19	8	9	10	11	12	13	23	5	6	7	8	9	10	11	27	3	4	5	6	7	8	9	32	7	8	9	10	11	12	13
20	15	16	17	18	19	20	24	12	13	14	15	16	17	18	28	10	11	12	13	14	15	16	33	14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27	25	19	20	21	22	23	24	25	29	17	18	19	20	21	22	23	34	21	22	23	24	25	26	27
22	29	30	31				26	26	27	28	29	30			30	24	25	26	27	28	29	30	35	28	29	30	31			

Septembre							Octobre							Novembre							Décembre									
lu	ma	me	je	ve	sa	di	lu	ma	me	je	ve	sa	di	lu	ma	me	je	ve	sa	di	lu	ma	me	je	ve	sa	di			
35					1	2	39					1	44		1	2	3	4	5	48					1	2	3			
36	4	5	6	7	8	9	40	2	3	4	5	6	7	8	45	6	7	8	9	10	11	12	49	4	5	6	7	8	9	10
37	11	12	13	14	15	16	41	9	10	11	12	13	14	15	46	13	14	15	16	17	18	19	50	11	12	13	14	15	16	17
38	18	19	20	21	22	23	42	16	17	18	19	20	21	22	47	20	21	22	23	24	25	26	51	18	19	20	21	22	23	24
39	25	26	27	28	29	30	43	23	24	25	26	27	28	29	48	27	28	29	30				52	25	26	27	28	29	30	31
							44	30	31																					

Communauté de Communes du Pays de la Zorn - 43 route de Strasbourg - 67270 HOCHFELDEN - TEL : 03.88.91.96.58 - Mèl : secretariat.general@payszorn.com  
 Horaires d'ouverture : du Lundi au Vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h



### Quali'Tri

Résultat des pré-contrôles

sur l'année 2022

COMMUNE	% refus	Nombre de bacs			
		contrôlés	conformes ***	sauvés **	scotchés *
INGSHEIM	2,24%	89	84	3	2
HOHATZENHEIM	2,29%	87	80	5	2
MITTELHAUSEN	2,60%	115	104	8	3
WINGERSHEIM	2,75%	109	104	2	3
WINGERSHEIM les Quatre Bans	2,50%	400	372	18	10

\* bacs non vidés comportant trop d'éléments en erreurs, Quali'Tickets Rouge + scotch entravant le bac.

\*\* bacs vidés, les éléments en erreur ont été retirés du bac et scotchés à l'anse, Quali'Tickets Orange.

\*\*\* bacs ne comportant aucune erreur, tri parfait, Quali'Tickets Vert.

Les bacs bloqués présentent majoritairement des erreurs liées à un grand nombre de films plastique, de produits d'hygiène, du verre, du PVC et des masques chirurgicaux.

Il est à noter que les bacs sauvés ne comportaient que deux ou trois éléments en erreur.



## Espace Conseil France Rénov'

**Rénover son habitation pour faire des économies d'énergie peut poser bien des questions :**

- Par où commencer ?
- À quel artisan faire appel ?
- Quelles sont les aides possibles ?
- Comment financer les travaux ?



Autant de questions auxquelles le service France Rénov' répond. France Rénov', c'est le service public qui vous guide gratuitement dans vos travaux de rénovation énergétique. Pour vous aider à effectuer les travaux les plus adaptés ou estimer les aides financières dont vous pouvez bénéficier, contactez ou prenez rendez-vous avec le conseiller France Rénov' qui vous accompagnera dans votre projet. Il vous aidera notamment à

- Prioriser les travaux à réaliser
- Trouver des entreprises locales et qualifiées
- Analyser les devis
- Comprendre et obtenir les aides financières

### CONTACTEZ VOTRE CONSEILLER

Prise de rendez-vous en ligne : <https://francerenov.reservio.com>

Téléphone : 06 35 18 96 57 - Mail : [inforeno.paysdesaverne@oktave.fr](mailto:inforeno.paysdesaverne@oktave.fr)  
(mardi/mercredi de 9h à 12h et jeudi/vendredi de 13h30 à 17h)

Rendez-vous sur Bouxwiller : Chaque mardi après-midi / Rendez-vous sur Sarre-Union : Chaque mercredi après-midi  
**Rendez-vous sur Hochfelden : Chaque jeudi matin** / Rendez-vous sur Saverne : Chaque vendredi matin

## Le tri se simplifie !

**A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023, la Communauté de Communes du Pays de la Zorn fait évoluer les consignes de tri sur son territoire :**

TOUS LES PAPIERS ET TOUS LES EMBALLAGES iront dans le bac de tri.

Cette évolution va permettre d'améliorer la qualité du tri, de recycler plus d'emballages, de papiers et de maîtriser les coûts du service.

Voici les nouveaux réflexes à adopter :

1. C'est un emballage ? À déposer dans le bac de tri !
2. Ne pas le laver, il suffit de bien le vider.
3. Séparer les opercules (des pots de yaourts ou de crème, des bouteilles de lait, des barquettes).
4. Ne pas emboîter les emballages.

**Une question ? Un doute ? Contactez les ambassadeurs de la prévention et du tri au 03 88 91 96 58.**

**À TRIER**

Emballages en plastique

Au 1<sup>er</sup> janv. 2023

**TOUS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE, MÉTAL, CARTON ET TOUS LES PAPIERS**

Papiers

Emballages en carton

Emballages en métal





## Association ACHA «Au Cœur des Houblonnières d'Alsace»

Après 2 années pratiquement sans visiteurs, la saison 2022 a repris avec une équipe de bénévoles restreinte mais fidèle et une réorganisation interne avec l'appui, ô combien précieux, de l'Office de Tourisme LE BEAU JARDIN de Truchtersheim qui a géré les réservations des groupes, la Communauté de Communes et la Mairie de Wingersheim les Quatre Bans, sans qui, par toutes les installations, nous n'aurions pas pu fonctionner optimalement.



De nouveaux locaux ont accueilli les visiteurs sur l'emprise de l'atelier municipal rue du Stade, avec une salle de projection et un nouvel équipement vidéo, la dégustation se faisant à l'extérieur avec un petit espace boutique, et des sanitaires.

52 visiteurs « individuels » et une trentaine d'enfants (gratuit jusqu'à 12 ans) ont foulé notre Sentier à pied les mercredis matins en juillet et août.

D'avril à fin septembre, 17 groupes et 462 personnes se sont succédés, pour un circuit en remorque aménagée, suivi d'une vidéo-projection sur la filière du houblon et de la dégustation d'une bière agrémentée d'un bretzel, produits locaux.

Tout ceci est de bonne augure pour une année 2023 qui devrait faire augmenter ces chiffres de fréquentation.

Nous serions bien sûr contents d'étoffer notre effectif de bénévoles, en donnant un peu de votre temps en tant qu'accompagnateur, ou tout simplement pour aider à notre boutique, activités sympathiques et enrichissantes.

N'hésitez pas à vous manifester soit auprès de notre Président, M. Hubert PFISTER, ou tout simplement en mairie.

Contact : Hubert PFISTER, président - 06.82.21.00.98  
houblon.wingersheim@payszorn.com



## Ecole canine

Vous cherchez à faire une activité avec votre chien ? Que vous soyez sportifs ou non, l'essentiel est de partager un moment unique avec votre 4 pattes ! Venez essayer l'agility, le hoops, le treibbal ou encore les tricks au clicker training !



Notre terrain de loisirs canins situé à Gingsheim, rue de la salle des fêtes, est ouvert du lundi au samedi sur rendez vous. Il est possible de faire des séances individuelles ou collectives, au rythme de votre chien.

En dehors du terrain, vous pouvez participer chaque semaine à des balades collectives aux alentours de Gingsheim et Haguenau. Il est également possible de venir à votre domicile pour promener votre chien lors de vos absences.

Chez Conseils Canins nous travaillons uniquement avec des méthodes modernes, positives et bienveillantes vous permettant d'évoluer à votre rythme, sans pression et tout en s'amusant lors de vos séances ou balades !

Retrouvez également sur notre site internet notre boutique en ligne où vous trouverez tout ce qu'il faut pour faire plaisir à votre chien.



Retrouvez nous sur [www.conseilscanins.com](http://www.conseilscanins.com), sur Facebook et sur Instagram !  
N'hésitez pas à contacter Victoire au 06 73 95 51 33 pour les activités/boutique en ligne  
et Magali au 06 87 34 50 70 pour le matériel sur mesure !



# Associations Nature



## Association Arc-En-Ciel

### Une histoire avec le Kreuzbruennel.



C'est quoi le « Kreuzbruennel » ?

- Un lieu-dit à la sortie ouest de la commune de Mittelhausen
- La rencontre entre le Vierbrückgraben et le Vorderemberg
- Une croisée de chemins
- Une colline croisée par un ruisseau
- Un secteur de notre ban communal un peu difficile à cultiver sur laquelle nos anciens avaient installé des vignes et des arbres fruitiers sur de petites parcelles
- Un lieu qui a une histoire ancienne que nous ne connaissons plus, comme chaque « coin » de notre territoire
- son histoire récente : « une histoire d'engagement »



L'association Arc-En-Ciel a pris en charge le verger du Kreuzbruennel en 2010. A l'issue du remembrement, la commune de Mittelhausen a confié ce site à l'association pour qu'elle sauvegarde ce biotope. Depuis 2010, Arc-En Ciel entretient ce site en veillant à préserver la biodiversité que ce milieu peut accueillir. Elle y replante notamment des arbres fruitiers pour renouveler les arbres vieillissants, ainsi que des haies pour l'accueil de la faune et la beauté de notre paysage.

### Les rendez-vous 2022 au grand air au verger du « Kreuzbruennel »

Tout au long de l'année 2022, l'association Arc-En-Ciel a proposé différents rendez-vous aux vergers du Kreuzbruennel. Les chantiers d'entretiens : réalisés par les membres de l'association : entretien et tailles hivernales, fauches estivales et entretien des prairies, récoltes automnales et fabrication de jus.

Un pique-nique champêtre : au mois de juillet, ouvert aux habitants de Mittelhausen et aux membres de l'association.

L'assemblée générale de l'association au mois d'août, au grand air, loin des confinements du COVID.

Les sorties pédagogiques automnales pour les enfants du groupe scolaire, toujours très appréciées, un temps d'observation, un moment très instructif et de transmission pour la compréhension de notre environnement.

La plantation d'arbres fruitiers du mois de novembre, un engagement pour les générations futures.

**Le Président de l'association**  
**Tharcisse SAENGER - Contact : 06 64 05 47 08**



## Vita Gym

# Associations Sportives

**Depuis plusieurs années maintenant, l'association Vita Gym Hohatzenheim propose des cours de remise en forme pour adolescents et adultes (femmes et hommes).**



Les cours ont repris en septembre 2022, le lundi de 19h à 20h et le mercredi de 19h à 20h30 à la salle des fêtes de Hohatzenheim.

Ils sont animés par deux animateurs sportifs diplômés, qui proposent des séances dynamiques de renforcement musculaire, cardio-training, stretching et cocktail fitness.



L'association accueille les habitants de Wingersheim Les Quatre Bans et des villages alentours, jeunes et moins jeunes, souhaitant pratiquer une activité sportive dans la bonne humeur.

**Isabelle LANG - Tél : 03 69 26 05 87 - 06 17 68 91 88**  
**vitagym.hohatzenheim@gmail.com**





## FC Wingersheim 1945 Section Séniors

**La saison 2021-2022 fut dans l'ensemble une bonne saison pour le FC WINGERSHEIM.**

L'équipe première, après une belle série de victoires, manque de peu l'accession en régionale 3. Notre équipe 2 termine sur une 4<sup>ème</sup> place honorable. Thierry GAROFALLO fait monter l'équipe 3 en D7. Bravo à cette équipe relatant un bon état d'esprit et ne jouant que pour le plaisir. Cette saison a vu naître une équipe féminine. Pour une première, ce fut un succès. L'investissement de nos joueuses, aussi bien sur le terrain qu'en dehors, a donné une nouvelle impulsion et un dynamisme supplémentaire. Nos vétérans sont en pleine reconstruction. Après une saison en demi-teinte, cette section se reconstruit autour de nouveaux jeunes vétérans. Bon vent à eux. Les super vieux restent égaux à eux-mêmes et terminent à la seconde place comme chaque année.

Selon le proverbe agricole « Qui d'excellents arbres voudra, une pépinière fera ». Dans le cadre de la politique ambitieuse mise en place pour les jeunes du FCW par notre directeur sportif et l'énergie de nos bénévoles, leurs déterminations ont su donner du temps pour former de la manière la plus complète possible nos jeunes joueurs. D'ici quelques années, nous verrons le résultat de notre investissement. Le contenu sera qualitatif avec une faible dépense énergétique et toujours cet objectif : l'épanouissement.

Notre association s'est à nouveau agrandie, voyant l'intégration de certaines féminines au comité. Je rappelle que toutes personnes voulant s'investir et/ou participer à la vie du club seront les bienvenues.

A ce titre, nous manquons actuellement de dirigeants dans quelques équipes. Si l'un ou l'une d'entre vous aimerait épauler nos encadrants, il/elle serait le/la bienvenu(e).

Les manifestations comme la marche gourmande, et le vide grenier ont été une nouvelle fois une réussite.

Je tenais également à remercier l'ensemble des acteurs pour une telle réussite et notamment les artisans des métiers de la bouche locaux. (SPECHELT, LUTZ, MEYER). Nous pensons peut-être organiser d'autres manifestations à l'avenir.

Restons cependant prudents ! Je terminerai sur cette citation de MANDELA : « L'éducation est une âme puissante pour faire évoluer les mentalités et transcender les différences, et le sport est une source d'inspiration, de dépassement, de tolérance et d'apprentissage du respect de la jeunesse. Ces deux éléments participent à créer une société plus juste et fraternelle. »

Donnons-nous l'envie d'aller plus loin encore.

Le club remercie toutes les personnes qui oeuvrent au quotidien à son bon fonctionnement. Nos bénévoles, nos entraîneurs, nos dirigeants, nos éducateurs, nos sponsors.

### **Manifestations à retenir pour la saison 2022/2023 :**

Vide grenier : le jeudi 18 mai 2023

Marche gourmande le 1 septembre 2023

Je relèverais une photo marquante et qui révèle l'état d'esprit de notre équipe première en coupe de France contre l'équipe de Sarre Union évoluant en N3

[Fair play]

Bien que l'USSU se soit facilement qualifiée pour le prochain tour, l'homme du match de cette rencontre de coupe de France évolue sous les couleurs du FC Wingersheim !

En effet, alors que le score est de 11-0, les locaux obtiennent un pénalty, mais en se relevant, Alex BELKOUACI indique à l'arbitre qu'il n'a pas subi de faute.

### **Félicitations pour ce geste de TRÈS GRANDE CLASSE**



**Martial HERTZOG**  
Président





## Ski Team Kochersberg

**Le SKI TEAM KOCHERSBERG, club de ski affilié à la Fédération Française de Ski est composé de 8 Moniteurs Fédéraux Ski Alpin et d'un Moniteur Fédéral Snow-board ; tous formés par la Fédération.**



Le STK a réalisé depuis ses débuts en 2011 de nombreux séjours de ski, en moyenne 3 à 5 chaque saison. En parallèle des séjours, nous organisons également les sorties « Samedis des neiges » pour les enfants de 6 à 14 ans au Champ du feu ou au Lac Blanc, celles-ci en commun avec les clubs de l'Electricité de Strasbourg et des skieurs de Strasbourg. Pour cette saison, le programme « Samedis des neiges » affiche malheureusement déjà complet (limité à 90 participants). Après ces années COVID, le comité vous propose enfin pour la saison 2022/2023 à nouveau un programme complet ! A savoir, une sortie SKI-TEST de 3 jours, qui a rassemblé 45 participants du 10 au 13 novembre 2022 en Autriche avec ski sur glacier et mise à disposition d'une gamme très complète de 80 paires de skis par notre partenaire Techniskis de Mittelhausbergen. Une sortie en Suisse a eu lieu du 4 au 8 décembre

2022. Pour 2023, nous avons un séjour adulte du 14 janvier au 21 janvier dans les Dolomites qui est d'ores et déjà complet. Le séjour famille du 11 février au 18 février en Italie doit permettre l'apprentissage et le perfectionnement du ski à l'ensemble des participants. Nous y proposons un encadrement tous niveaux. Les enfants sont pris en charge par les moniteurs le matin dès la sortie du car jusqu'au retour au car le soir. Cette organisation permet aux parents de profiter, eux aussi, pleinement des plaisirs de la glisse en toute sérénité.

Un troisième séjour de ski dans les Dolomites du 18 mars au 25 mars, permettra de clôturer le programme. Ce séjour emblématique de fin de saison nous permet souvent de conjuguer météo clémente, journée rallongée et belle neige de printemps. Les domaines des Dolomites offrent un domaine skiable de 1250 km de pistes, équipés de nombreuses remontées mécaniques modernes et permettent des liaisons skiables de stations en stations. Il reste quelques places pour le séjour de février et mars.

**Pour toute demande d'information ou de réservation, veuillez contacter le club aux coordonnées ci-dessous :**

**ski.team.kochersberg@gmail.com**

**STK 6, rue de la division Leclerc Wingersheim**

**06 07 80 43 51**



## Les activités du Ski-Club Année 2021/2022

**La saison 2021/2022 n'a pas été aussi remplie que les années passées, le COVID 19 étant passé par là.**

Comme chaque année, le Ski-Club a organisé son traditionnel séjour ski dans le Zillertal (Tyrol). 32 personnes ont participé à ce séjour qui s'est déroulé dans une ambiance très sympathique. Comme les années précédentes, ils étaient logés à l'hôtel Jäger à Ried.

En raison du COVID-19, le port du masque FFP2 était obligatoire pour prendre les remontées mécaniques et dans les restaurants. Un contrôleur était toujours présent pour vous le rappeler.

Le temps maussade des deux premiers jours a bloqué les skieurs à Kaltenbach dont la plupart des pistes étaient fermées, pour raison de sécurité. Le beau temps des jours suivants a permis le ski à Hochfügen, Zell, Gerlos, Koenigsleiten et Mayrhoften.

L'autre point fort de la saison fut le voyage au Lac de Côme du 29 septembre au 2 octobre.

Le premier jour, les 48 participants ont découvert le magnifique dôme de Côme avant de gagner leur hôtel à ERBA.

Le lendemain, visite de la cathédrale de Milan dite de la « Nativité de la Sainte Vierge ». avec son architecture magnifique et ses nombreux autels, statues, tableaux de maîtres et autres motifs religieux.

Le troisième jour, promenade sur le lac avec la visite du magnifique jardin botanique de la villa Melzi à Bellagio.

Enfin, dans la matinée du dimanche, visite de la villa-musée Carlotta à Tremezzo et de son splendide jardin botanique.



**Gérard SPENGLER**



# Associations Sportives



## Tennis-Club

**Le TCW retrouve une nouvelle dynamique, et relance ses activités:** principalement sur le court, en accueillant toutes les classes d'âges motivées par le jeu, ainsi que par les régulières séances d'entretien, du terrain et de ses abords. L'année passée a vu aussi la traditionnelle marche du mois de mai se dérouler sur le circuit de l'Eselbahn (Pays de Phalsbourg). Il faudra, toutefois, faire preuve d'un peu plus de patience pour renouer avec le tournoi interne (et son déjeuner-barbecue), qui ne pourra être inscrit au calendrier (date à déterminer) qu'au début de l'été prochain, avec le retour des beaux jours.

Le Tennis-Club de Wingersheim-les-4 bans, association de tennis-loisir, vous propose un accueil convivial :

- Soit, pour un simple essai, dans le cadre d'une séance découverte gratuite (avec un prêt éventuel de matériels),
- Soit plus durablement, par une adhésion (tarifs annuels de 15€ pour les -18 ans & étudiants, 35€ pour les adultes).

Dans le cadre, d'une approche familiale, le club applique aussi une cotisation optimisée pour les couples (2 x 30€).

Vos visiteurs peuvent également bénéficier d'une formule souple, pendant les séjours temporaires (tarif vacanciers).

En réservant un créneau horaire, vous jouez librement, y compris en nocturne (éclairage par jetons), tout en gardant la possibilité de convier ponctuellement un partenaire de jeu extérieur au club (par l'acquisition de tickets horaires).



Diverses activités d'appoint (randonnée, tournoi interne, ...) vous sont également proposées tout au long de l'année.

Pour en discuter de vive voix, nous vous invitons à venir rencontrer les vétérans du TCW, présents tous les samedis matins (en saison, et si le temps le permet) sur le court de Wingersheim, rue des tilleuls (près de l'atelier municipal).



**Information complète et formulaire d'adhésion sur le site du club : <http://tc-wingersheim.over-blog.com/>**

**Alfred WOLF (Président) : 03 88 51 21 40 / 06 83 74 97 87 - [alfred.wolf67@gmail.com](mailto:alfred.wolf67@gmail.com)**

**Evelyne STREICHER (Trésorière) : 03 88 51 42 63 / 06 73 16 21 69 - [streicev@orange.fr](mailto:streicev@orange.fr)**

**Eric SOMMACAL (Secrétaire) : 03 88 51 21 32 / 07 77 99 07 75 - [eric.sommacal@free.fr](mailto:eric.sommacal@free.fr)**



## Art Kdanse

**L'association Art Kdanse vous propose des cours de danse enfants et adultes.**

En collaboration avec l'association Family Fitness de Pfaffenhoffen notre spectacle de fin d'année a bien eu lieu le 2 juin lors de la fête de la musique au Royal Palace de Kirrwiller.



Les enfants ainsi que les adultes étaient ravis de pouvoir se retrouver à l'occasion de cet événement.

Les cours qui ont lieu à la salle des fêtes de Hohatzenheim sont dispensés par Patricia toute l'année hors vacances scolaires et jours fériés comme suit.

- Mardi : 17h15 à 18h15 - 8/10 ans (initiation à la danse N2)
- Mardi : 18h20 à 19h20 - ados (jazz danse Niv1)
- Mardi : 19h25 à 20h30 - adultes (jazz danse Niv2)
- Mercredi : 10h à 10h45 - 3/5 ans (corps et mouvement)
- Mercredi : 10h45 à 11h45 - 6/7 ans (initiation à la danse Niv1)

Une page Facebook est en place et vous y trouverez des photos et des vidéos de nos cours et Galas.

Les pré-inscriptions pour l'année 2023-24 se feront dès juillet par simple mail à l'adresse ci-dessous :

**Patricia DANNER : 06 42 28 23 55  
[art.kdanse@outlook.fr](mailto:art.kdanse@outlook.fr)**





# Associations de Bienfaisance



## Poussière de Vie

**Poussière de Vie est à sa dix-huitième année d'existence. Les années passent et ne se ressemblent pas. Les deux dernières ont particulièrement été difficiles pour nous tous, y compris notre association.**

La pandémie du Covid a emporté plusieurs de nos membres fidèles et généreux. Durant deux années, le confinement nous a également privés de nos manifestations si fondamentales pour le bon fonctionnement de Poussière de Vie. Pas de théâtre, ni de concert en 2020 et 2021.

Au Vietnam aussi, le virus a sévi. À l'orphelinat, sœur Marie, une autre religieuse et plusieurs enfants ont été malades. Sœur Chantal elle-même était alitée, mais comme elle n'a pas été testée, on ne peut affirmer qu'elle avait le Covid. Heureusement que les vaccins l'avaient protégée. Quant aux enfants, tous confinés, ils ont suivi les cours à l'orphelinat pendant deux bonnes semaines.



**DURANT LA PÉRIODE DU COVID, SŒUR MARIE A FAIT L'INSTITUTRICE.**

La religieuse continue de m'étonner, elle a une vitalité, une vivacité d'esprit et une foi en la vie hors normes l'année même de ses 88 ans. Malgré son âge avancé, elle défie le temps et, courageusement, accepte plus de vingt heures de voyages (dont 12 h d'avion) pour revenir à Wingersheim et assister à notre assemblée générale en 2023.

La situation actuelle dans le monde est plus que critique. Le COVID et les guerres perturbent nos vies. Beaucoup de changements inéluctables vont se présenter à nous et au monde entier. Rien ne sera plus comme avant.

Dans ce tourbillon d'incertitudes, restons solidaires, ne brisons pas la chaîne qui nous lie à ces démunis du bout du monde.

**Merci à la commune de nous permettre la continuité de nos activités dans l'église et les différentes salles du village. Merci à toutes celles et ceux qui nous soutiennent dans notre action.**

**Raymond WIESER. Poussière de Vie - 24 rue des champs - 67290 Struth  
Tél 03 88 89 54 48. wieser.raymond@orange.fr**



## Donneurs de sang

**Après deux années suite au covid où nos collectes se sont déroulées à la salle des fêtes de Wingersheim les Quatre Bans voici qu'elles se déroulent à nouveau à la Maison des Associations où l'amicale comme par le passé vous proposera un repas.**

Pour Mittelhausen le lieu reste inchangé à savoir la salle des fêtes. Comme toujours le centre de transfusion a un besoin urgent de votre sang, ainsi pour éviter une attente inutile vous pouvez prendre rendez-vous : <https://efs.link/rdv>

**Un grand MERCI aux généreux donateurs.**

<b>Bilan 2022:</b>	<b>Mittelhausen:</b>	29 mars =	37 donateurs
		27 septembre =	35 donateurs
	<b>Wingersheim:</b>	25 janvier =	38 donateurs
		24 mai =	33 donateurs
		26 juillet =	59 donateurs
		29 novembre =	28 donateurs

**4 Collectes auront lieu à Wingersheim à la Maison des Associations :**

31 Janvier 2023 - 30 Mai 2023 - 25 Juillet 2023 - 28 Novembre 2023

**2 Collectes auront lieu à Mittelhausen à la Salle des Fêtes :**

28 Mars 2023 - 26 Septembre 2023

**Pierrette PFISTER - 06 31 17 60 57 - pfister-hubert@hotmail.fr**





# Association Parents d'Élèves



## Mon ami Pierrot : en action pour les enfants

**L'association des parents d'élèves mon Ami Pierrot démarre cette nouvelle année sur les chapeaux de roue avec ses actions phares et de nombreux projets.**

Nos actions redémarrent en force cette année : fromages, terrines, saucissons, chocolats ... sont de nouveau au programme pour déguster, partager ou offrir. Tout au long de l'année, des bons de commande seront distribués aux enfants pour permettre aux familles, amis et collègues de participer à leur façon à la vie de l'école. Chaque action menée permettra à l'association de financer les sorties scolaires des enfants. De nouvelles actions sont prévues pour toujours plus de plaisir en famille comme la vente de sapin de Noël. Nous tenions à remercier chacun d'entre vous et notamment la mairie pour la mise à disposition d'une salle à Hohatzenheim, lieu qui nous permet de nous retrouver et d'organiser les commandes.

Comme chaque année, l'association est en recherche de bénévoles occasionnels ou réguliers pour soutenir les actions, un peu de temps pour beaucoup de bonheur.



### MARCHÉ DE NOËL : 2<sup>ÈME</sup> ÉDITION

**La deuxième édition de notre marché de Noël a remporté un franc succès encore cette année, vin chaud, crêpes, soupe étaient au rendez-vous et ont su régaler petits et grands.**

Une vingtaine d'artisans et de commerçants de tout type se sont déplacés pour l'occasion et ont pu présenter et vendre leurs produits. Les différents stands ont su émerveiller les visiteurs et donner des idées au père Noël.

**Nous restons à l'écoute de toute entreprise ou artisan souhaitant collaborer avec nous pour de beaux projets, nos coordonnées sont mentionnées ci-dessous, n'hésitez pas !**

Association des parents d'élèves APE Mon ami pierrot  
apemonamipierrot@gmail.com - Facebook : fmonamipierrot  
Boîte aux lettres en accès libre à l'école Au clair de lune



# Associations Culturelles



## « La Gingsheimoise »

**Tout d'abord un grand merci pour votre présence à notre première soirée Oktoberfest après cette trop longue absence. On continue sur cette lancée pour 2023, venez nombreux pour perpétuer à faire vivre notre village.**

**A vos agendas !!! Voici les dates à retenir.**



Samedi 25 mars 2023 pour notre soirée Années 80-90 !!!!  
Avec DJ NICO et repas !!! La soirée où tous vos souvenirs reprennent vie !

Samedi 14 octobre 2023 OKTOBERFEST pour la deuxième édition !!!!  
Avec DJ NICO et repas !!! En tenue bien sûr !!!!

**Prenez soins de vous et rendez-vous en 2023 pour faire la fête comme il se doit !**

**Laetitia CRIQUI - 06 74 71 02 34 - laetiti67@hotmail.fr**





## L'Association Sports et Loisirs de Mittelhausen (ASLM)

### Les activités de l'ASLM en 2022

Tous les mercredis soir, de la Gym douce à 18h50, du Hiit à 19h45 et une heure de Zumba à 20h15 avec Isabelle Kern. Depuis le 20 septembre, tous les mardis (hors vacances scolaires) à 13h, un cours de peinture avec Aurore Thomas, artiste peintre.

### Les évènements de l'année :

L'année a commencé timidement en raison des dernières recommandations sanitaires sur le port du masque, les tests, les vaccins et nous n'avons pas pu honorer notre rendez-vous avec le Carnaval.

- 1<sup>er</sup> mai, la marche nous a conduits à la découverte de l'église de Hohatzenheim entièrement rénovée et le frère Marie-Joseph nous a fait découvrir l'intérieur de l'église avec ses ex-voto et fresques rénovés. Puis nous avons été accueillis par le président de l'association Arc-en-Ciel qui gère deux vergers pour préserver la biodiversité et les arbres fruitiers anciens, dans une démarche environnementale. Et bien sûr, Serge et Sébastien du restaurant L'Etoile nous attendaient à la salle des fêtes avec la bonne soupe aux pois, lardons et croutons avec saucisses.
- 21, 22, 28 et 29 juillet, nous avons participé aux Biblio d'été en assurant la partie restauration et ce fut une belle réussite avec une participation active des habitants de notre Commune nouvelle.
- 11 septembre, participation au forum des associations à Schwindratzheim, organisé par l'AIPZ, après deux années sans. Une belle journée qui nous permet de nous faire connaître au sein du territoire.
- 31 octobre, Halloween, nous remercions les villageois qui ont réservé un très bel accueil aux enfants avec une récolte de bonbons fructueuse dans les rues de Mittelhausen. Les enfants étaient nombreux au rendez-vous et ont été ravis par le spectacle de magie de Bruno Bonumeur.
- 18 novembre, un atelier cuisine pour les adultes pour reprendre notre tour du monde culinaire en passant par l'Italie.
- 11 décembre, la fête de la Saint Nicolas à la ferme KOLB, avec une séquence contes proposée par la bibliothèque, devant des enfants émerveillés pour clore cette année...

En 2022, l'ASLM a pu redémarrer ses activités et nous avons pu écrire de belles histoires. C'est aussi grâce à la Caisse d'Allocation Familiale qui subventionne notre association dans le cadre de notre agrément Espace de Vie Sociale, que nous avons pu vous proposer tous ces événements qui ont marqué l'année 2022.

Nous vous remercions pour vos participations aux événements proposés et c'est aussi grâce aux bénévoles, volontaires occasionnels ou spécialisés que l'ASLM garde sa belle dynamique et nous comptons sur vous pour l'année prochaine...

**La présidente, Danièle BARROUILLET : [danielebar67170@gmail.com](mailto:danielebar67170@gmail.com) - 06 19 16 05 13**  
**N'hésitez pas à nous rejoindre au sein du comité ou en tant que bénévole sur un événement particulier**



## D'rôles De Jeux

**D'rôles De Jeux est une association créée en 2004. Nous organisons des animations autour des jeux de société et des jeux de rôles. Nous occupons actuellement une salle de la Maison des Arts et de la Culture (MAC).**

Cette année, en plus de nos activités habituelles, nous avons participé à des animations avec les bibliothèques du secteur (à Mittelhausen, Brumath et Donnenheim). Nous avons également été sollicités par le château de Lichtenberg pour une animation de découverte du jeu de rôle au mois de juillet.

En 2023, nous organiserons un festival ludique à l'occasion de la journée mondiale du jeu, le samedi 27 mai. Venez nombreux, découvrir l'association et partager un moment autour d'un jeu de société.

**Et pour participer à nos activités, voici les rendez-vous à ne pas manquer :**

- Tous les vendredis soir à partir de 20h, soirée jeux de société.
- De septembre à juin (chaque 1<sup>er</sup> dimanche du mois à 14h) une après-midi de découverte des jeux de société, en famille ou avec un groupe d'amis. C'est gratuit !
- Tous les mois (le 2<sup>e</sup> samedi) une session de découverte du jeu de rôle (sur inscriptions, les places sont limitées).



**Coralie RECHT - Tél. : 07 86 07 77 15**

**[www.droles-de-jeux.org](http://www.droles-de-jeux.org) - [info@droles-de-jeux.org](mailto:info@droles-de-jeux.org) - Facebook : @droles2jeux - Adhésion à partir de 12 ans**



# Associations Culturelles



## Les Sapeurs Pompiers

**L'une des forces de nos corps de pompiers, c'est l'ancrage local et sa diversité. Il y a peu de points communs dans l'organisation entre les pompiers volontaires d'un centre se trouvant dans une vallée éloignée d'une région montagneuse et ceux d'une grande métropole. Ce n'est pas dans les techniques ou dans la façon de prendre en charge une victime que résident les différences, mais dans les fonctionnements.**

Si il est logique que des pompiers soient postés, prêts à partir en caserne dans une grande ville, c'est tout autant logique que des pompiers partant au son du bip depuis chez eux dans une campagne. Ce sont ces variations d'organisations, adaptées à chaque contrée, qui rendent puissants les secours assumés par les pompiers, n'empêchant en rien d'uniformiser les méthodologies de travail une fois dans les véhicules. Et puis, disons-le, c'est aussi une évidence économique. Il ne serait pas tenable d'appliquer l'organisation d'un grand centre de ville à celui d'un centre en campagne.

Bref, nous savons et avons toujours su nous adapter au terrain et cela est aussi vrai dans notre organisation selon notre géographie. Il y a autant de volontariats que de volontaires. Nous n'y verrons pas tous les mêmes choses, n'y vivrons pas tous les mêmes carrières et n'arriverons pas tous aux mêmes conclusions. Et pourtant, nous y arrivons. Car nous avons, malgré tout cela, bien conscience que nous devons tous œuvrer dans le même but : assurer au mieux les secours près de chez nous. Et ce qui prime, quoi qu'il advienne, une fois nos fiertés rangées, c'est l'intérêt des victimes. Mais après, soyons pragmatiques, les contraintes humaines, géographiques ou démographiques demandent à faire des organisations locales « à la carte ». Il nous faut à la fois penser global pour donner les mêmes moyens aux pompiers de toute la France, mais penser local pour faire fonctionner efficacement toutes les casernes de France. Ce n'est pas évident, certes. Ce sera et c'est la clé de notre réussite et notre pérennité. Notre force, c'est cet équilibre d'unité dans notre diversité. Nos tuyaux sont tous différents et ne s'utilisent pas de la même façon... Mais à la fin, ils amènent tous de l'eau.



Si vous aussi vous souhaitez faire partie de cette force de diversité n'hésitez pas à rejoindre les Sapeurs-Pompiers de Wingersheim les Quatre Bans, car nous avons toujours besoin de personnes pour étoffer nos rangs ! Notre Amicale des Sapeurs-Pompiers et la Batterie-Fanfare, vous remercient pour votre soutien tout au long de l'année et lors des différentes manifestations.

Nous vous annonçons déjà, l'organisation de la première édition de « La balade sous les étoiles » qui se déroulera le 4 février 2023. L'Amicale se réjouit de vous proposer cette nouvelle balade nocturne, adaptée aux familles, qui promet d'être riche en surprises. N'hésitez pas à vous abonner à notre page « facebook » pour avoir toutes les informations nécessaires en temps voulu !

**Guillaume GRUNY - Président de l'amicale des Sapeurs-Pompiers de Wingersheim les Quatre Bans**

### L'année 2022 fut une année avec une activité assez normale, pour une commune comme Wingersheim les Quatre Bans.

Nous avons quand même constaté que nos interventions évoluent. Pour les secours à personnes, nous faisons face à des situations de plus en plus graves et compliquées. Les interventions pour feu ou opérations diverses sont également plus nombreuses et prennent de l'ampleur, de par leur taille et leur importance vitale, entraînant des conséquences économiques et sociales parfois très très difficiles à supporter pour les personnes ou entreprises sinistrées. La COVID-19 étant toujours et encore présente, nos interventions pour secours à personnes sont exécutées obligatoirement dans le respect des précautions sanitaires COVID-19. Vaccinations, moyens de protections et gestes barrières étant toujours encore les meilleurs moyens pour protéger les intervenants, les victimes et les proches. Les personnes désireuses de s'engager dans une démarche citoyenne, venir en aide aux personnes, être un acteur actif dans une structure de secours et de protections, venez rejoindre nos rangs.

Les sapeurs-pompiers ont besoin de vous, afin de garantir et répondre, sans délai, à toutes les urgences, mais aussi de préserver et augmenter la disponibilité des moyens humains et matériels.

**Période du 01/11/2021 au 31/10/2022 Tableau des interventions pour l'année 2022**

INTERVENTIONS	TOTAL	GINGSHEIM	HOHATZENHEIM	MITTELHAUSEN	WINGERSHEIM
Nid de Guêpes/Frelons caractère urgent	4	0	1	1	2
Secours à personne <b>avec/sans</b> Urgence Vitale à <b>domicile / lieu de travail</b>	24	5	1	4	14
Secours à personne <b>avec/sans</b> Urgence Vitale <b>sur voie publique / Lieux public</b>	8	2	0	1	5
Accident sur voie publique <b>Voitures /2 roues</b>	2	0	0	1	1
Feu dans habitation ou entreprise	3	0	1	0	2
Capture /secours Animal	3	0	0	0	3
Dégagements de chaussée	1	0	0	0	1
Feu de végétaux / broussailles	2	1	0	0	1
<b>TOTAL 2022</b>	<b>47</b>	<b>8</b>	<b>3</b>	<b>7</b>	<b>29</b>





## Ecole de Musique

### A Mittelhausen avec Patrice SONNTAG

Les cours de musique ont repris depuis septembre à la salle de musique de la mairie de Mittelhausen. Enfin une année normale sans interruptions et sans masques. Les instruments proposés aux enfants sont la guitare, l'accordéon et le piano. Les cours sont individuels à raison de 30 minutes par semaine.

**Patrice SONNTAG - 06 04 49 50 37 - p.sonntag@sfr.fr**



### Au Groupe Scolaire «Au Clair de Lune» avec l'Ecole de Musique du Pays de la Zorn

Depuis la rentrée dernière, l'Ecole de Musique du Pays de la Zorn propose des cours d'éveil musical à partir de 4 ans et d'initiation musicale à partir de 6 ans aux enfants scolarisés au GSI le vendredi après la fin des cours.

Près d'une vingtaine d'enfants suivent avec plaisir et assiduité les cours de Nicolas, qui leur fait découvrir des sons, des mélodies à travers chansons et jeux musicaux pour développer le sens du rythme par l'expression corporelle, tout en développant l'oreille et la capacité d'attention et de concentration. Le tout à travers des activités musicales ludiques.

**ECOLE DE MUSIQUE DU PAYS DE LA ZORN - 4 rue Abbé Weisrock - 67270 Hochfelden  
Tel. 07 81 26 13 66 - empzorn@gmail.com**



## EMI - Ensemble Musical Intercommunal

**L'Ensemble Musical Intercommunal s'est associé cette année à l'ensemble d'accordéon de Vendenheim dimanche 24 avril pour un concert au profit de la rénovation de l'église de Mittelhausen.**

Sous la baguette de Patrice SONNTAG les accordéonistes ont dès le début fait swinger le public, venu nombreux en ce dimanche après-midi avec « Just a Gigolo », puis les morceaux se sont enchaînés avec des mélodies italiennes et des chansons de Charles AZNAVOUR. Le piano à bretelles a pu montrer toutes ses possibilités avec Violentango de Piazzolla.

Dans la seconde partie, les musiciens de l'EMI sous la direction d'André DIEBOLT ont commencé leur programme par Tales from Scotland et on pouvait imaginer les danseurs et chanteurs écossais, avant de continuer avec un air Klezmer « Mazeltov » au rythme d'abord bien posé et qui s'emballe progressivement. Le paso doble Churumbelerias a permis d'emmener tout l'auditoire en Espagne, même le chef s'est pris au jeu en dirigeant en costume espagnol. Ensuite Le Best of Mika a fait résonner les murs de l'église tant il était joué avec énergie. En fin de programme le public était heureux de participer en chantant quand l'EMI a proposé un nouveau tube « A Lawe lang ».



Les musiciens ont aussi participé aux festivités du 13 juillet et au défilé du messti : ils se sont déguisés en clowns musiciens pour être en harmonie avec le thème du cirque.

Merci de vous réserver dès à présent la date du 16 avril 2023 pour le prochain concert de printemps, cette fois dans la salle des fêtes de Wingersheim.

Si vous pratiquez un instrument et que vous êtes disponible le samedi de 17h à 18h30, venez nous rejoindre à la salle de la bibliothèque, rue du château à Mittelhausen.

**Président et directeur : André DIEBOLT 06 35 22 53 66**





## Chœur Mille et une Notes



**Notre chœur :** composé d'une vingtaine de choristes, hommes et femmes, originaires de plusieurs communes des environs se réunit depuis de nombreuses années à Mittelhausen.

**Nos objectifs :** avant tout le plaisir de chanter ensemble et de progresser dans notre passion commune du chant choral. Il est important pour nous de partager cette passion à travers des concerts où notre musique peut rencontrer un public et, qui sait, éveiller des vocations.

**Notre répertoire :** Il a varié de nombreuses fois par le jeu des chefs de chœur successifs qui nous ont dirigés. De la musique religieuse à la musique profane, de grands classiques à des airs de variété ou de spirituals, nous élargissons, d'année en année, le champ des chants...

**Notre chef de chœur :** depuis cette année, notre jeune chef de chœur, Egor LISITSYN, d'origine russe a su insuffler une nouvelle dynamique au chœur après la période compliquée de la pandémie de la COVID-19.

**Nos activités :** Nos répétitions sont hebdomadaires, parfois d'une journée complète juste avant les concerts ceci sans oublier les moments supplémentaires de partages et de convivialité (repas, randonnées...)

En 2022, le chœur a participé à deux concerts de Noël en collaboration avec le chœur du Conseil de l'Europe et une chorale d'Illkirch-Graffenstaden. Notre chœur est partenaire de l'événement «A vos marques, prêts... chantez!» pour la tenue d'un grand concert participatif qui a lieu chaque année au Zénith de Strasbourg au mois de juin.

Le 16 avril prochain, nous participerons au concert traditionnel de printemps de la commune afin de partager, une fois encore, notre plaisir de chanter avec l'EMI.

**Envie de chanter avec nous :** N'hésitez pas à venir nous rejoindre, vous êtes toutes et tous les bienvenu(e)s. Parlez-en autour de vous, nous sommes particulièrement à la recherche de voix d'hommes (ténors ou basses), mais que cela ne vous décourage pas Mesdames, si le cœur (ou le chœur) vous en dit. Nos répétitions ont lieu tous les lundis à 20h à la salle de la bibliothèque de Mittelhausen, rue du Château.



**Contact : Jean-Marc REMY 9 rue de Vittel à Eckwersheim - 06 64 51 17 50  
jmarcremy@free.fr - Facebook : Choeur1001notes**



## Chorale Sainte Cécile

**La chorale poursuit assidument sa mission d'animation des offices à l'église Saint Nicolas : messes dominicales, participation à la demande pour les mariages et les obsèques.**



De nouvelles choristes, dont le président se réjouit de voir grossir l'effectif, ont rejoint les rangs des alti.

De nouvelles voix de basse seraient les bienvenues: qu'on se le dise !

Les répétitions ont lieu les jeudis (confirmées par mails) en dehors des congés scolaires.

La Chorale Sainte Cécile de Wingersheim est membre de l'Union Sainte Cécile, association de musique d'Église, dont le siège est à l'Archevêché de Strasbourg et qui regroupe environ 700 chorales paroissiales d'Alsace.



L'Union Sainte Cécile fut fondée le 21 septembre 1882. Depuis cette date, elle n'a pas cessé d'impulser une musique religieuse et liturgique de qualité sous l'influence de fortes personnalités musicales.

L'Union Sainte Cécile a pour but de promouvoir la musique liturgique et religieuse, tant vocale qu'instrumentale, conformément à l'esprit et aux directives de l'Église. Elle assure une mission à la fois culturelle et culturelle.

**Contact : Jocelyne REINBOLT ou Raymond TROESCH**





## Club des Aînés

**L'année 2022 était marquée, comme celle de 2021, avec une recrudescence de la covid! Malheureusement ce virus commence à prendre ses aises sous nos latitudes!**

Toutefois, après quelques réticences, notre club a décidé de reprendre les rencontres. L'Assemblée Générale s'est tenue au mois d'avril, ensuite nos réunions ont repris le rythme mensuel, avec de temps à autre, un moment convivial autour d'un repas. Ce fut le cas pour le « repas-champêtre » au mois de juin qui s'est déroulé dans la salle.

La chaleur excessive de cet été nous a obligés à annuler la virée à la Brasserie Météor et la visite de la fabrique de Bretzel, ainsi que les rencontres de Juillet et Août. L'automne nous a réunis pour la dégustation de l'inéluctable « Häri asse », dont le succès n'est plus à démontrer. Un excellent vin nouveau, des noix et des pains « surprises » étaient au rendez-vous en d'octobre ; nous étions nombreux à savourer ce repas automnal! Novembre! En attendant les premiers frimas de l'hiver, nous nous sommes rendus au Royal Palace, à Kirwiller et étions toujours aussi fascinés par la magie du spectacle! Décembre c'est le mois de la fête et de la solidarité! Noël... une fête pour notre club sous le signe de la douce lumière des bougies, agrémentée d'un bon repas!

*« Vieillir, si l'on sait, n'est pas du tout ce qu'on croit! Ce n'est pas du tout diminuer, mais grandir. »*

Ainsi notre fidèle membre, Charles SCHAEFFER, a soufflé ses 90 bougies le 24 mai. Nos sincères et chaleureux vœux accompagnent notre ami « d'kärele ». Au courant de l'année 2022, quatre fidèles membres ont entrepris leur dernier voyage: Alfred NORTH et son épouse Marlyse, Jean-Jacques BRUCKMANN, Liliane DECKERT (de Berstett) pour les services rendus, leur loyauté envers notre club nous leur rendons hommage! 50 adhérents, de tout horizon, soutiennent le Club des Aînés Ruraux de notre commune.

*« Notre temps est précieux! mais précieux aussi les moments de partage avec les autres de tout âge; ayez à l'esprit qu'il faut savoir UN jour, prendre le temps de s'arrêter, de reprendre et polir, de capter la source et de s'y baigner, pour ensuite savoir donner la joie et faire rire »*

Vous les jeunes ou moins jeunes retraité-e-s, nous vous invitons à rencontrer les anciens du village, de partager un « petit » moment avec eux, ou, simplement, devenir adhérent! Malgré les menaces qui pèsent sur le monde, malgré les incertitudes, restons positifs: après chaque hiver renaît le printemps. Une porte se referme sur 2022, et une nouvelle porte s'ouvre pour 2023!

*« Comme un éternel renouvellement, cette année s'achève pour laisser place à une page blanche que nous vous souhaitons de remplir d'amour, d'amitié, de partage, de joie, de bonheur »*

**Contact : Nicole ARBOGAST, présidente - 03 88 51 26 08 - E-mail : JeuneSenior@orange.fr**



## Club des Aînés



### Sortie en Alsace du Nord

Enfin, après cette longue période de confi-, dé- confi-, reconfinement, voilà que nous reprenions une bonne bouffée d'air ensemble. Les rangs étaient malheureusement plus clairsemés, mais le moral était au rendez-vous. Et c'est ainsi que le 14 juin, notre camarade-organisateur Alain Boullay nous a conviés au « Four à Chaux », fortin militaire sous-terrain de la guerre 39-45 sur les hauteurs de Lembach. Nous avons cheminé dans les galeries de cette immense construction. C'était une vraie fourmilière humaine, gigantesque, bien armée, bien équipée.

A imaginer la vie de taupe de tous ces jeunes gens de l'époque, notre confinement au grand air dans nos jardins, nous est apparu bien différent... Nous avons poursuivi notre virée au soleil sur les petites routes pittoresques jusqu'à Wengelsbach, tout près de la frontière allemande. Nous y avons déjeuné dans une charmante auberge champêtre. Heureux de ces sympatiques retrouvailles, nous avons terminé notre journée par la visite d'un moulin à huile d'antan à Pfaffenbronn. Dans des installations un peu plus modernes le propriétaire extrait toujours de l'huile, des noix notamment.



**A quand la prochaine sortie ?**





## Le Club du Bel Âge

**L'année 2022 a d'abord démarré dans la triste continuité des années précédentes, toujours plombée par ce terrible virus Covid-19...**

Ainsi, la tradition de la fête de Saint Nicolas n'a pu être respectée pour finir l'année 2021, vu les mesures sanitaires, et le Comité a présenté ses vœux de Joyeux Noël et de Bonne Année par une simple circulaire ! La situation sanitaire a cependant évolué à partir du mois de mars, non sans conséquences cependant sur nos activités (manque de bus et de chauffeurs, prix en hausse...)

Les sorties prévues se sont donc faites, à partir de Wingersheim, d'abord par une marche vers Gougenheim pour déguster la fameuse cochonnaille de « Jeannot », puis vers Schwindratzheim pour un déjeuner « Au Boeuf ». A chaque fois, les « non-marcheurs » ont pu participer au repas.

La présence nombreuse de nos membres lors de l'assemblée générale du 3 mai traduit la bonne santé du Club et l'implication de tous (à noter 146 adhérents). De nouveaux adhérents nous ont rejoints, malheureusement le Covid a découragé certains « Anciens », rendus prudents et qui ont moins participé. Les retrouvailles, fortement attendues, ont fait la joie de tous, impatients de se revoir et de retrouver ce lien social qui manquait énormément.



Le traditionnel pique-nique s'est déroulé le 5 juillet, sur les hauteurs de Wingersheim; puis, en Octobre, le repas « Harengs » avec une conférence de Mme LOHR sur les nouveautés du Code de la Route. Enfin, le 4 décembre, nous nous sommes tous retrouvés à la Salle polyvalente, pour un repas festif avec ambiance musicale, afin de fêter dignement notre Saint Nicolas et le 25<sup>e</sup> Anniversaire de notre club. Nous espérons qu'en 2023, le Covid nous laissera reprendre nos activités habituelles. En attendant, portez-vous bien, prenez bien soin de vous...

Notre Club a su garder son dynamisme et sa bonne humeur avec des membres de tous âges. Venez nous rejoindre, il y a des activités variées pour tous, habitants de la Commune nouvelle, et autres...

**N'hésitez pas à nous contacter: Marie-France KREMMEL - 03 88 51 25 31, vous serez les bienvenus!**

## Histoire locale

### La réforme du calendrier introduite en Alsace en 1583 et ses conséquences dans nos quatre villages

#### CONTEXTE HISTORIQUE

**L'Alsace qui est divisée en une mosaïque de seigneuries fait partie du Saint Empire romain germanique de la famille des Habsbourg.**

- Mittelhausen et Hohatzenheim appartiennent à la seigneurie des Lichtenberg puis des Hanau-Lichtenberg.
- Gingsheim est incorporé au Bailliage du Kochersberg qui appartient au Prince-évêque de Strasbourg
- Wingersheim appartient au Grand Bailliage (die Landvogtei) de Haguenau.

Depuis l'an 45 avant Jésus-Christ, on utilisait dans tout l'empire le calendrier dit julien qui, au fil des ans, atteignait un certain retard par rapport au soleil.

Le " Spruchbrief " un contrat écrit, scellé et daté de 1324, était déposé à Hohatzenheim dans le reliquaire « Heiligentrögel » de l'église.

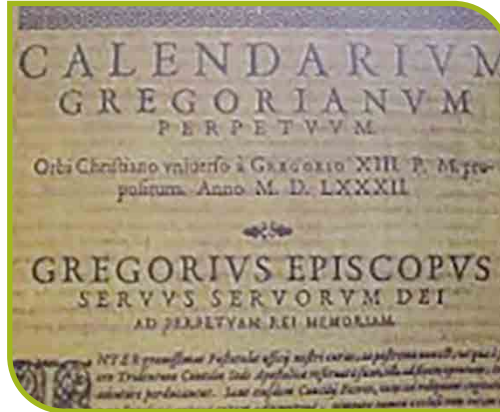


Cette entente était facilitée par les liens religieux qui unissaient les communes de Wingersheim, de Mittelhausen et de Hohatzenheim jusqu'à l'introduction de la Réforme et d'un nouveau calendrier papal.

**La Réforme religieuse d'abord (voir Bulletin de l'année 2021) puis la réforme du calendrier provoquent un déphasage des communautés.**

La Réforme religieuse initiée en Allemagne par Martin Luther puis répandue en Alsace par Martin Bucer a précédé la réforme du calendrier initiée à Rome, par le Pape Grégoire XIII qui fait abandonner le calendrier julien et adopter un nouveau calendrier dit grégorien.

**En octobre 1582, ce calendrier fut officiellement instauré à Rome par la papauté.**



**LE PAPE GRÉGOIRE XIII**



**MONNAIE AVEC L'EFFIGIE DU PRINCE-ÉVÊQUE JEAN DE MANDERSCHIED-BLANCKENHEIM**

**En novembre 1583, introduction du nouveau calendrier à Wingersheim et à Gingsheim**

En novembre 1583, l'évêque Jean de Manderscheid-Blanckenheim introduit le nouveau calendrier dans le diocèse de Strasbourg.

A Wingersheim et à Gingsheim, on saute du 18 novembre au 28 novembre 1583. Monnaie avec l'effigie du prince-évêque Jean de Manderscheid-Blanckenheim

Le Comte Philippe IV de Hanau-Lichtenberg adepte de la Réforme, préfère être en désaccord avec le Pape, et refuse ce nouveau calendrier.

A Mittelhausen, fraîchement passé à la Réforme (depuis 13 ans), et à Hohatzenheim passé à la Réforme avant Mittelhausen, on est donc obligé à vivre selon l'ancien calendrier julien.

Pendant près d'un siècle, les habitants de Hohatzenheim et de Mittelhausen sont ainsi officiellement en décalage de 10 jours par rapport à leurs voisins catholiques de Wingersheim et de Gingsheim.

Ce décalage de 10 jours allait tourner au désavantage des paysans de Mittelhausen - Hohatzenheim et être à l'origine de conflits qui allaient envenimer les relations surtout avec Wingersheim.

Comme l'entretien des chemins, des ponts, des églises, des presbytères et des écoles relevait aussi de la compétence de la communauté Wingersheim-Hohatzenheim-Mittelhausen, l'application du nouveau calendrier va être à l'origine de conflits qui vont envenimer les relations dans cette communauté ancestrale.

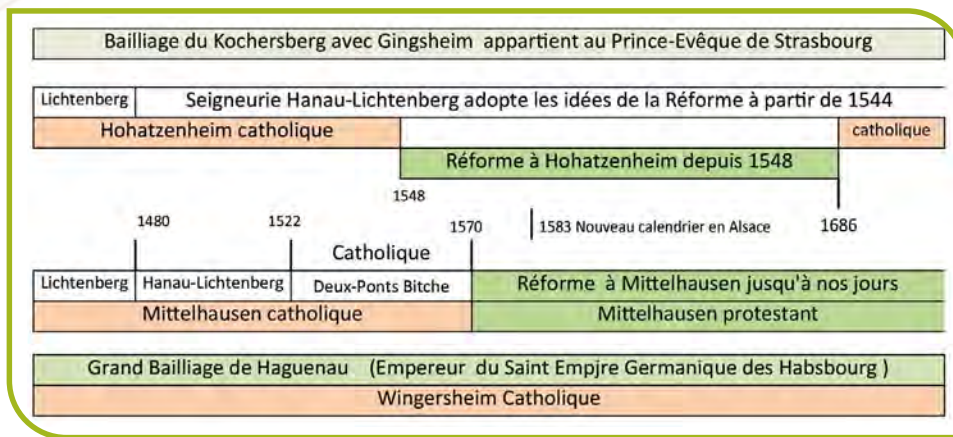
En 1682, sous la pression de l'administration, acceptation du nouveau calendrier dans le Comté Hanau-Lichtenberg.

Après la Guerre de Trente ans, sous la pression de la nouvelle administration française de Louis XIV, le calendrier grégorien fut introduit dans le Comté Hanau-Lichtenberg en 1682. Une année auparavant la République de Strasbourg s'était elle aussi soumise après le siège de la ville par les troupes royales.

**En 1686, également sous la pression de Louis XIV, Hohatzenheim retourne au catholicisme.**

**L'inscription lapidaire au-dessus de la porte latérale condamnée de l'église en témoigne.**





- A Wingersheim et à Gingsheim, on saute du 18 au 28 novembre 1583. En l'espace d'une nuit, on y vieillit de 10 jours car ces deux communautés dépendaient d'un bailliage resté catholique.

- A Hohatzenheim et à Mittelhausen, passés à la Réforme (depuis 13 ans pour Mittelhausen et depuis 35 ans pour Hohatzenheim), on était donc obligé de continuer à vivre selon le calendrier julien.

## UTILISATION COMPLIQUÉE DES PÂTURAGES COMMUNS ET DES OBLIGATIONS COMMUNES.

Ce décalage de près d'un siècle allait tourner au désavantage des paysans de Hohatzenheim et de Mittelhausen et être à l'origine de conflits qui allaient envenimer les relations entre trois villages. Comme le droit de pâture débutait en se référant au jour de la Saint Georges (23 avril), les paysans catholiques de Wingersheim pouvaient faire prévaloir leurs droits en y menant leurs troupeaux dix jours avant leurs voisins protestants.

Pour ne pas être désavantagés, les paysans de Mittelhausen-Hohatzenheim durent alors se soumettre au nouveau calendrier grégorien. Pourtant, ces disputes n'étaient qu'à leur début et allaient atteindre leur point culminant lorsque Wingersheim envisagea (dès 1759) de construire une nouvelle église et exigea la participation financière de Mittelhausen et de Hohatzenheim. Des injures, des échauffourées pour des chênes le 2 décembre 1681, des repréailles, des constats d'huissiers, des procès qui aboutissaient finalement à la renonciation faite par Mittelhausen et Hohatzenheim à la copropriété et jouissance des biens intercommunaux.

Un extrait de la séance extraordinaire du Conseil Municipal de Mittelhausen en date du 29 mai 1834 montre que la question est définitivement réglée par une Ordonnance de l'Intendant en d'Alsace en 1763.

## EN 1763, LE CONFLIT EST ADMINISTRATIVEMENT DÉFINITIVEMENT RÉGLÉ PAR UNE ORDONNANCE DATÉE DU 7 JUILLET.

**Pendant ce conflit, des influences opposées et contradictoires des proches de l'administration du Bailliage de Haguenau (les Loyson père et fils), et de l'administration comtale de Bouxwiller (les Koch père et fils), firent pencher la décision finale d'un côté.**

*" Le Maire a déposé sur le bureau la copie d'une Ordonnance rendue le 7 juillet 1763 par Monsieur Luné, alors Conseiller d'Etat et Intendant d'Alsace, signifié le 11 du même mois à la commune de Mittelhausen à la requête de celle de Wingersheim, de laquelle il résulte qu'au moyen des renonciations faites par Mittelhausen et Hohatzenheim à la copropriété et jouissance qu'elles avaient avec Wingersheim, du canton de forêt appelé Forêt des trois communautés, du territoire de pâture dit de la Hardt et d'un pré nommé la Wachsmatt, moyennant quoi, les deux communes sus-énoncées avaient à aider celle de Wingersheim dans la construction de son église paroissiale, dans celle de la Maison d'Ecole, ainsi que dans l'entretien perpétuel desdits bâtiments, de même que du pont près du moulin dit Moenchmuhl et des autres ponts et chemins qui étaient à l'usage commun desdites trois communes ; toutes ces charges restaient désormais à la commune de Wingersheim qui, en revanche, demeurerait et est restée seule propriétaire des trois objets sus-désignés ".*

### Les principaux négociateurs de cette paix retrouvée étaient :

- Jean-Reinhard Koch (le père de Christophe-Guillaume Koch), Conseiller auprès de la Régence des Hanau-Lichtenberg à Bouxwiller
- Joseph Barth, Conseiller du Roi et Bailli royal du Grand Bailliage de Haguenau

Jean-Claude OBERLÉ



## Arrêté municipal bruit et nuisance

### **ARRÊTÉ MUNICIPAL PERMANENT (respect de règles de vie qui permettent de vivre en commun.)**

*P.S. Les règles du Code de la Route s'appliquent d'office : vitesse, stationnement, priorité à droite...*

#### **ARTICLE 1 : Balayage et entretien des trottoirs et caniveaux**

L'entretien des trottoirs et caniveaux incombe aux propriétaires ou locataires riverains de la voie publique. Chacun est tenu de balayer le trottoir et son caniveau dans toute sa largeur et sur toute sa longueur au-devant des immeubles bâtis et non bâtis. S'il n'existe pas de trottoirs, un espace de 1,20 m de largeur devra être entretenu au droit de la façade ou de la clôture des riverains. Les grilles placées sur les caniveaux doivent également être maintenues en état de propreté de façon à garantir un écoulement aisé des eaux pluviales, évitant ainsi les obstructions des canalisations et limitant les risques d'inondation en cas de très fortes pluies. Les balayures ne doivent en aucun cas être jetées sur la voie publique, ni dans les avaloirs des eaux pluviales.

#### **ARTICLE 2: Désherbage et entretien des végétaux**

L'entretien des trottoirs et caniveaux concerne également le désherbage et le démoussage des trottoirs.

Le désherbage doit être réalisé soit par arrachage, binage ou tout autre moyen à l'exclusion des produits phytosanitaires et phytopharmaceutiques interdits par la loi.

La taille des haies est assurée par les propriétaires à l'aplomb du domaine public et la hauteur de celles-ci est limitée à 2 mètres maximum. Cette hauteur doit être réduite pour prendre en compte un dégagement permettant une visibilité nécessaire à la sécurité de la circulation sur la voie publique, notamment à l'approche d'un carrefour ou d'un virage.

Les branches et racines s'avanciant sur le domaine public doivent être coupées par le propriétaire ou le locataire, au droit de la limite de propriété. A défaut, ces opérations peuvent être effectuées d'office par la collectivité aux frais du propriétaire, après mise en demeure restée sans effet pendant une durée de 15 jours calendaires.

Les saletés et déchets collectés lors des opérations de nettoyage doivent être ramassés et traités avec les déchets verts, soit par compostage à domicile, soit par dépôt en déchetterie. En aucun cas, ils ne doivent être mis dans les containers d'ordures ménagères.



Les arbres, arbustes, haies et branches de toute végétation doivent en outre être élagués régulièrement afin de ne pas toucher les réseaux aériens d'électricité, d'éclairage public et de téléphone et ne pas porter atteinte à l'éclairage des voies et emprises publiques.

#### **ARTICLE 3 : Entretien des trottoirs et caniveaux par temps de neige ou de gelée**

Par temps de neige ou de gelée, les propriétaires ou locataires sont tenus de balayer la neige au droit de leurs maisons, sur les trottoirs ou banquettes, jusqu'au caniveau, dégageant celui-ci autant que possible.

En l'absence de trottoirs, le balayage et le cassage de la glace doivent se faire sur un espace de 1,20 mètre à partir du mur de façade ou de clôture.

La neige et la glace doivent être mises en tas par les soins des propriétaires ou locataires et de manière à ne pas gêner la circulation. En cas de verglas, les propriétaires ou locataires doivent jeter du sel, du sable, des cendres ou encore des sciures de bois devant leurs habitations.

#### **ARTICLE 4 : Les déjections canines**

Par mesure d'hygiène publique, les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces de jeux publics pour enfants. Il est demandé aux propriétaires d'animaux de veiller scrupuleusement au respect de cette réglementation. Ainsi, il est fait obligation aux personnes accompagnées d'un chien de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections sur toute partie de la voie publique, y compris les caniveaux, trottoirs, espaces verts publics et les espaces de jeux publics pour enfants.



#### **ARTICLE 5 : Exécution d'office après mise en demeure**

En bordure des voies et espaces décrits ci-dessus, faute d'exécution par les propriétaires riverains ou leurs représentants, les opérations de taille, d'élagage, de balayage et de nettoyage des caniveaux prévues aux articles 1, 2 et 3 peuvent être exécutées d'office par la COMMUNE et aux frais des propriétaires riverains après une mise en demeure par lettre recommandée avec accusé de réception non suivie d'effet et au terme d'un délai de deux semaines. Un devis pour information sera joint à ce courrier et son montant sera mis en recouvrement par le Trésor Public.

#### **ARTICLE 6 : Contravention**

Par ailleurs, les infractions au présent arrêté seront constatées et poursuivies par tout représentant de la force publique ou agent assermenté habilité à dresser procès-verbal aux contrevenants sur le fondement de l'articles R.610.5 du Code pénal.



# 2022



## Les Naissances

### GINGSHEIM

- 04.05 BEJEAN HANDRICH Elise  
01.10 KLEIN Louve

### HOHATZENHEIM

- 05.03 BALJIT KAUR Sahibjot  
07.03 HOELTZEL Margaux  
16.03 ZOBEL-FIEFFEL Noam  
15.04 REEB Louis

### MITTELHAUSEN

- 02.01 GRASSER RUSCH Tom  
22.03 MARX Owen  
21.04 SCHMITT Raphaëlle  
12.05 BIDAULT Alma  
27.06 HAUWELLE Malone  
23.07 SERGIER NUTHOUM Léo  
31.07 LEPAULARD PETIT Madeleine  
03.11 GOBINET Jules Noah  
08.11 IHERM EL ALLAQUI Lina

### WINGERSHEIM

- 31.01 UNTEREINER Paul  
13.02 FELDEN Gauthier  
27.03 KHALIFA Marcel  
25.04 MUSA Loriane  
30.07 BELIN Adam  
07.09 SCHAAL Oscar  
29.09 HOHWALD Luna  
12.10 KNOEPFEL Alessia  
16.12 RIONDE Lison

## Les Mariages



### GINGSHEIM

- 25.06 GILLIG Pascal et DELOGE Justine  
10.09 MERTZ Dominique et PHILIPP Sandrine

### HOHATZENHEIM

- 09.08 GENG Jean-Christophe et BASSO Christiana  
27.08 HOELTZEL Rolph et SCHOENAUH Sandrine

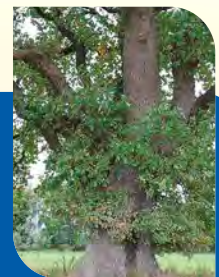
### MITTELHAUSEN

- 04.06 POIROT Julien et KERN Isabelle  
16.09 SCHAEFFER Christophe et WEBER Fanny

### WINGERSHEIM

- 04.08 GANZITTI Corentin et DOTT Marion  
26.11 MAURIN Bernard et BAMBIS Solange  
17.12 SPECHT Jean-Michel et GOLOVINA Ksenia

## Les Doyens de nos villages



### HOHATZENHEIM

- JEANNE Mathilde née FELDEN, 97 ans  
ZAHN François, 91 ans

### MITTELHAUSEN

- FLICK Jeanne née GERING, 100 ans  
EHSTAND Jean-Paul, 98 ans

### WINGERSHEIM

- MOSBACH Joséphine née MEYER, 101 ans  
PFISTER André, 96 ans

### GINGSHEIM

- ABT Marinette née HIRSCH, 92 ans  
PAULUS Marcel, 91 ans



## Les Décès

### GINGSHEIM

- 18.02 BOOS Nicole née RECHT, 86 ans
- 12.03 ROOS Joséphine née HAUBER, 97 ans
- 19.03 ROOS Emile, 101 ans
- 08.03 MITTELHAEUSER Jean-Louis, 64 ans
- 07.09 MEYER Cécile, 89 ans
- 02.10 FUSSLER Marie-Claire née SCHIMMER, 69 ans

### HOHATZENHEIM

- 19.03 ZAHN Marie née FORNES, 90 ans
- 20.03 MEYER François, 82 ans
- 26.12 AMBS Marie-Louise, 96 ans

### MITTELHAUSEN

- 15.02 NORTH Alfred, 88 ans
- 13.05 GEORG Yvonne née RIEHL, 60 ans
- 09.05 BRUCKMANN Jean-Jacques, 92 ans
- 09.06 BRAUNBARTH Madeleine née HAAR, 87 ans
- 16.06 NORTH Marlyse née MULLER, 85 ans
- 23.07 JACOB Mathilde née BRUCKMANN, 94 ans
- 29.08 WILKS Brian, 88 ans
- 20.11 MULLER Robert, 92 ans
- 28.12 DURST Marguerite née BARTHEL, 95 ans



+



**Rémy LUTTMANN**  
*Enseignant, esprit libre et aventurier*

Secrétaire de Mairie-Instituteur à Gingsheim  
de 1962 à 1968  
est décédé à Saverne le 7/07/22 à l'âge de 85 ans



### WINGERSHEIM

- 03.01 GABEL Marie née WEIL, 98 ans
- 11.01 SPECHT Francine née MATHIS, 96 ans
- 24.01 JAECK Robert, 85 ans
- 02.02 BUREL Georges, 88 ans
- 06.02 GOETZ Alice née GRASS, 94 ans
- 12.02 EBERSOLD Georgette née PFISTER, 93 ans
- 05.03 MOSBACH Marie-Thérèse née ADAM, 95 ans
- 24.03 HUSS Odette née SCHOTTE, 101 ans
- 19.05 ADAM François, 92 ans
- 31.05 COURTANT Jean-Noël, 71 ans
- 21.08 WERNERT Georgette, 94 ans
- 28.09 HUSS Marie-Paule, 67 ans





## Les Grands Anniversaires

### 80 ans né(e) en 1942

#### GINGSHEIM

18.06 ZIEGELMEYER Joseph  
27.07 CUNY Carmen née SANCHEZ

#### HOHATZENHEIM

01.04 GOETZ Gérard  
30.12 SCHNEIDER Marie née BURG

#### MITTELHAUSEN

12.03 OTT Christiane née GEBHARD  
05.08 COLIN Georges  
13.08 LAPP Suzanne née SCHAEFFER  
11.09 OBERLE Annie née REMOND

#### WINGERSHEIM

15.01 GEBHARDT Cécile née RISCH  
24.01 SPITZER Joseph  
13.04 MEYER Doris née HEITZ  
26.08 FABACHER Marie née HOERNER  
21.09 HIRSCH Hedwige née KOELSCH

### 85 ans né(e) en 1937

#### GINGSHEIM

22.03 MUCKENSTURM Paul

#### HOHATZENHEIM

03.01 KIENTZ Mélanie née ADAM

#### MITTELHAUSEN

20.01 NORTH Marlyse née MULLER  
14.04 BIEDMA MARQUEZ Francisco

#### WINGERSHEIM

16.01 JAECK Robert  
23.01 HOENEN Paul  
22.03 GRASS Françoise née FELDEN  
19.08 PFISTER Hélène née KOESSLER  
23.10 HAEGEL Joseph

### 90 ans né(e) en 1932

#### MITTELHAUSEN

24.05 SCHAEFFER Charles

#### WINGERSHEIM

04.02 MEYER Marie-Thérèse née MEYER  
07.05 WEISS Alice née OHLMANN

### 95 ans né(e) en 1927

#### HOHATZENHEIM

08.10 RISCH Marie-Thérèse née MULLER

#### MITTELHAUSEN

07.11 DURST Marguerite née BARTHEL

### 100 ans né(e) en 1922

#### MITTELHAUSEN

19.12 FLICK Jeanne née GERING

### 101 ans né(e) en 1921

#### WINGERSHEIM

18.12 MOSBACH Josephine née MEYER





## Une centenaire à Mittelhausen



**Jeanne FLICK fait partie depuis peu des exceptions de sa génération à avoir atteint les 100 ans, de mémoire la première à Mittelhausen.**

Jeanne est née le 19 décembre 1922 comme fille de Jean GÉRING et Salomé ZIMMER. Elle a grandi rue Aulach, auprès de ses parents, son frère Jean et sa tante Linel, dans ce village qu'elle n'a pour ainsi dire jamais quitté. Après avoir fréquenté l'école communale jusqu'en 1936, la bonne élève se voit décerner le certificat d'études et gratifiée d'un prix : un dictionnaire. Pour cette épreuve, elle se souvient que l'ensemble de sa classe s'était rendu en vélo à Hochfelden en compagnie de l'instituteur de l'époque.

Ainsi que le voulait la coutume à l'époque, elle secondera ses parents dans l'exploitation familiale dont elle reprendra les rênes avec son frère au décès de son père, elle avait alors 23 ans. Mais c'est à l'Ecole ménagère du Bas-Rhin délocalisée dans la salle du restaurant local BRUCKMANN, qu'elle prendra de façon hebdomadaire, des cours de cuisine, de couture et de tricot, en alternance.

En parallèle elle consacrera une partie de l'année 1941 à s'occuper de sa petite-cousine Christiane au foyer d'un cousin résidant à Strasbourg et où elle

se rendait à bicyclette en début de semaine pour n'en revenir que le week-end.

La mémoire de Jeanne est intacte autant pour les bons souvenirs que ceux plus tristes. Résignée elle se souvient de la dernière guerre, lors de laquelle la classe 1922 n'a pas été appelée pour le «Arbeitsdienst» mais devait s'employer à aider dans les exploitations du village.

Elle se rappelle aussi qu'un bataillon de l'armée américaine, stationné à Mittelhausen, avait installé un canon d'artillerie lourde dans le jardin près de chez eux «én's Olmes Gorde», pour envoyer des tirs en direction de l'Allemagne en causant d'importants dégâts à leur maison, obligeant sa famille à passer les nuits quelques maisons plus loin.

Le 21 avril 1948 Jeanne a épousé Georges FLICK, un agriculteur également originaire du village et c'est dans sa maison parentale que le couple élira domicile, trois fils naîtront de leur union André, Daniel et Georges. Jeanne emploiera utilement son savoir-faire au bénéfice de son propre foyer.

Veuve depuis 1998, la jubilaire passe une retraite paisible entourée de ses fils, qui sont aux petits soins pour elle et veillent à son confort en l'accompagnant au quotidien. La jubilaire garde le sourire pour évoquer avec nostalgie le travail de la terre qu'elle affectionnait plus que tout, le travail manuel comme le tricot ou crochet dans lequel elle excellait.

Et examinant ses mains qui manquent à présent de dextérité, accorde « On va mettre un trait là-dessus ». Jeanne FLICK n'abandonne pas et tous les matins feuillette les DNA pour s'informer de l'actualité. Quand elle se lève de sa chaise, elle aime répéter le verset « Lève-toi et marche, ta foi t'a sauvée ».

**A l'occasion de ce grand anniversaire que la jubilaire enjouée et sereine a eu la joie de fêter entourée des siens, amis et voisins, le maire délégué Mireille GOEHRY et l'adjoint Willy FLICK sont venus lui présenter leurs vœux au nom de la population et lui remettre un beau panier garni qui a rejoint de nombreux bouquets.**





# LE CALENDRIER 2023

## des Manifestations

### JANVIER

Dimanche 29	Théâtre – Poussière de Vie	Salle des Fêtes de <b>WINGERSHEIM</b>
Mardi 31	Don du Sang	Maison des Assoc. <b>WINGERSHEIM</b>

### FÉVRIER

Samedi 04	Balade sous les Etoiles S. Pompiers	Maison des Assoc. <b>WINGERSHEIM</b>
Dimanche 05	Jouons en Famille D'Rôles de Jeux	M.A.C. <b>WINGERSHEIM</b>
Samedi 18	Contes au Pays de la Zorn Bibliothèque	Salle des Fêtes <b>MITTELHAUSEN</b>
Dimanche 19	Carnaval ASLM	Salle des Fêtes <b>MITTELHAUSEN</b>
Dimanche 26	Repas Paroissial – Paroisse Wing	Salle des Fêtes <b>WINGERSHEIM</b>

### MARS

Dimanche 05	Jouons en Famille D'Rôles de Jeux	M.A.C. <b>WINGERSHEIM</b>
Vendredi 17	Conférence « semaine des Alternatives aux pesticides »	Maison des Assoc. <b>WINGERSHEIM</b>
Samedi 25	Soirée année 80 La Gingsheimoise	Salle des Fêtes <b>GINGSHEIM</b>
Samedi 25	Nettoyage de printemps	<b>LES 4 COMMUNES</b>
Mardi 28	Don du Sang	Salle des fêtes <b>MITTELHAUSEN</b>

### AVRIL

Dimanche 02	Jouons en Famille D'Rôles de Jeux	M.A.C. <b>WINGERSHEIM</b>
Dimanche 16	Concert de Printemps Chœur 1001 Notes	Salle des Fêtes <b>WINGERSHEIM</b>
Du 17 au 21	Stage de foot	Stade <b>WINGERSHEIM</b>
Dimanche 23	Concert de Printemps Poussière de vie	Salle des Fêtes <b>WINGERSHEIM</b>
Dimanche 23	Profession de foi	Eglise <b>WINGERSHEIM</b>
Dimanche 30	Une Rose Un Espoir	<b>LES 4 COMMUNES</b>

### MAI

Lundi 01	Marche du 1 <sup>er</sup> mai ALSM	<b>MITTELHAUSEN</b>
Dimanche 07	Jouons en Famille D'Rôles de Jeux	M.A.C. <b>WINGERSHEIM</b>
Dimanche 07	Pêche libre AAPPMA	Étang de pêche <b>WINGERSHEIM</b>
Samedi 13	Journée citoyenne	<b>MITTELHAUSEN</b>
Dimanche 14	Balade de Houblonnières S Pompiers	Ferme Gantzer <b>WINGERSHEIM</b>
Dimanche 14	1 <sup>er</sup> Communion Wing	Eglise <b>WINGERSHEIM</b>
Jeudi 18	Vide Grenier – FCW	Ferme Gantzer <b>WINGERSHEIM</b>
Dimanche 21	Pêche libre AAPPMA	Étang de pêche <b>WINGERSHEIM</b>
Samedi 27	Fête Mondiale du jeu D'Rôle de jeux	Salle des Fêtes <b>WINGERSHEIM</b>
Lundi 29	Repas des aînés	<b>LES 4 COMMUNES</b>
Mardi 30	Don du Sang	Maison des Asso. <b>WINGERSHEIM</b>

### JUIN

Dimanche 04	Jouons en Famille D'Rôles de Jeux	M.A.C. <b>WINGERSHEIM</b>
Dimanche 04	Pêche libre AAPPMA	Étang de pêche <b>WINGERSHEIM</b>

Samedi 10	Open Air FCW	<b>WINGERSHEIM</b>
Dimanche 11	Fête Dieu	<b>WINGERSHEIM</b>
Dimanche 11	Confirmation Mittel	Eglise <b>WALTENHEIM</b>
Samedi 17	Feux de la St Jean	<b>GINGSHEIM</b>
Dimanche 18	Pêche libre AAPPMA	Étang de pêche <b>WINGERSHEIM</b>
Dimanche 25	Tournoi de tennis	<b>WINGERSHEIM</b>

### JUILLET

Dimanche 02	Pêche libre – AAPPMA	Étang de pêche <b>WINGERSHEIM</b>
Du 10 au 14	Stage de foot	Stade <b>WINGERSHEIM</b>
Mercredi 13	Fête Nationale	<b>LES 4 COMMUNES</b>
Dimanche 16	Pêche libre AAPPMA	Étang de pêche <b>WINGERSHEIM</b>
Vendredi 21	Biblio d'été	<b>MITTELHAUSEN</b>
Mardi 25	Don du Sang	Maison des Assoc. <b>WINGERSHEIM</b>

### AOUT

Mardi 15	Fête de l'Assomption	Parc de la Chapelle <b>HOHATZENHEIM</b>
Samedi 26	Messe de rentrée Paroisse Wing	Étang de pêche <b>WINGERSHEIM</b>

### SEPTEMBRE

Dimanche 3	Jouons en Famille D'Rôles de Jeux	M.A.C. <b>WINGERSHEIM</b>
Dimanche 10	Fête de la bière ACHA	<b>WINGERSHEIM</b>
Dimanche 10 ou 17	Marche Gourmande FCW Selon parcours (Salle HO + GI + MI)	<b>LES 4 COMMUNES</b>
Mardi 26	Don du Sang	Salle des Fêtes <b>MITTELHAUSEN</b>

### OCTOBRE

Dimanche 1	Jouons en Famille D'Rôles de Jeux	M.A.C. <b>WINGERSHEIM</b>
Dimanche 8	Messfi – ASLM	<b>MITTELHAUSEN</b>
Samedi 14	Oktober Fest La Gingsheimoise	Salle des Fêtes <b>GINGSHEIM</b>
Samedi 21	Contes au Pays de la Zorn Bibliothèque	Salle des Fêtes <b>MITTELHAUSEN</b>
Samedi 31	Soirée Halloween	<b>MITTELHAUSEN</b>

### NOVEMBRE

Dimanche 5	Jouons en Famille D'Rôles de Jeux	M.A.C. <b>WINGERSHEIM</b>
Dimanche 5	Repas Paroissial	Salle des Fêtes <b>MITTELHAUSEN</b>
Mardi 28	Don du Sang	Maison des Assoc <b>WINGERSHEIM</b>

### DECEMBRE

Samedi 2	Marché de Noël Mon Ami Pierrot	Maison des Assoc <b>WINGERSHEIM</b>
Dimanche 3	Jouons en Famille D'Rôles de Jeux	M.A.C. <b>WINGERSHEIM</b>
Dimanche 10	Saint Nicolas	Ferme KOLB <b>MITTELHAUSEN</b>
Dimanche 10	Concert Roland ENGEL et ses musiciens	Eglise <b>WALTENHEIM</b>
Dimanche 31	St Sylvestre FCW	Salle des Fêtes <b>WINGERSHEIM</b>